# REPUBLIQUE DU TCHAD

# MINISTERE DU PLAN ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

# **DIRECTION GENERALE**

Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques

PNUD-DAES

CHD/91/003 "Appui à la gestion du développement"

# ENQUÊTE SUR LA CONSOMMATION ET LE SECTEUR INFORMEL AU TCHAD ECOSIT 1995-96

# RAPPORT FINAL

### **PREFACE**

Nous avons le plaisir de publier à travers ce document les résultats de l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT).

La réalisation de l'ECOSIT s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Appui à la Gestion du Développement » dans son volet Statistique et Comptabilité Nationale. L'ECOSIT a pour objectif de fournir les informations nécessaires à la refonte des comptes nationaux de base et les pondérations de l'indice des prix dont les données de base remontent respectivement à 1977 et 1972.

L'ECOSIT a été réalisée par la Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED) de mai 1995 à juin 1996 sur un échantillon aléatoire de 2606 ménages dans les préfectures du Chari – Baguirmi, Logone Occidental, Moyen Chari et Ouaddaï. La collecte de données sur le terrain a duré une année afin de saisir les variations saisonnières.

Le rapport final présente la méthodologie(chapitre 1) et les principaux résultats définitifs de l'enquête(chapitres 2 à 6).

L'ECOSIT est la toute première enquête socio-économique qui a dépassé le cadre traditionnel de la ville de N'djaména. Avec l'ECOSIT, on connaît quantitativement et qualitativement le degré de pauvreté du pays, le poids du secteur informel dans l'économie nationale, le niveau de consommation des ménages, etc... Les indicateurs fournis par l'ECOSIT sont uniques dans leur genre. Il n'en existe pas d'autres avant.

La réalisation de l'ECOSIT a été possible grâce à l'appui du PNUD-DAES par le financement direct de toutes les étapes de l'enquête et la mise à la disposition de la DSEED de l'expertise internationale. Qu'ils trouvent ici le témoignage de toute la gratitude et la reconnaissance du gouvernement du Tchad.

Enfin nous disons aux utilisateurs que l'ECOSIT peut non seulement élever le degré de leur connaissance sur la situation socio-économique mais servir également à la formulation de projet et programme pour accélérer le Développement Humain Durable du Tchad. Nous leur souhaitons d'en faire pleinement usage.

Le Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire

AHMAT HAMID

### REMERCIEMENTS

L'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT) est une opération qui a touché quatre préfectures du pays. Elle a mobilisé d'importantes ressources et a pu être réalisée dans de bonnes conditions grâce à la volonté et à la sollicitude constante du gouvernement, à la disponibilité constante du PNUD-DAES et au dynamisme des agents de la DSEED et des enquêteurs recrutés sur le marché de travail.

Nous remercions M. Jean le Nay pour la supervision constante de l'ECOSIT tantôt depuis le siège du PNUD tantôt à N'djaména, M. Jacques Charmes de l'ORSTOM pour la conception et le suivi de l'enquête, M. Jean Boursicot, expert comptable national qui a apporté divers appuis technique et informatique, à Gilbert Hamm et Erwine de Wandel qui ont participé respectivement à la conception de la maquette de saisie et à l'analyse des résultats.

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements aux autorités administratives, religieuses, traditionnelles et militaires pour leur soutien matériel et moral, aux femmes et hommes des zones enquêtées qui n'ont ménagé aucun effort malgré leurs multiples occupations quotidiennes et qui se sont prêtés aux questions souvent confidentielles des agents enquêteurs.

Nous tenons particulièrement à féliciter les agents de la DSEED(superviseurs, informaticiens) et tous les autres agents de bureau(secrétaire, ronéotypiste, planton) et les agents enquêteurs et de saisie pour la conscience professionnelle et le dévouement dont ils ont fait montre tout au long du projet pour relever le défi.

Une reconnaissance particulière à M. Roné Béyem Ngakoutou pour la coordination de l'ECOSIT et aux consultants nationaux qui ont contribué à l'analyse des résultats.

Nous ne manquerons pas enfin de témoigner notre reconnaissance à M. Al-habo Abdelsalam, Directeur National du projet CHD/91/003 par lequel avait transité le financement de l'ECOSIT et à M. Dabbabi Mounir du projet CHD/97/007 de l'assistance préparatoire qui nous a aidé à parachever la publication de l'ECOSIT.

Le Directeur de la Statistique, des Etudes Economiques et Démograph/ques.

**GOGNIN GOMDIGUE** 

TABLE DE MATIERES	
	Daima
	<u>Page</u>
Introduction	1
CHAPITRE 1 : L'ENQUETE ECOSIT - ASPECTS METHODOLOGIQUES	3
1.1. Une démarche et une méthode originales	3
1.2. Méthodologie de l'enquête	5
1.2.1. Objectifs	5
1.2.2. Organisation et contenu de l'enquête	6
1.2.3. Méthode de sondage et échantillon	.7
1.2.4. Procédures d'extrapolation et d'extension des résultats de l'ECOSIT	8
CHAPITRE 2 : UN PANORAMA DE L'ECONOMIE TCHADIENNE A TRAVERS L'ANALYSE DES DEPENSES ET REVENUS DES I	11 <b>MENAGES</b>
2.1. Niveau des revenus et dépenses des ménages	11
2.2. L'importance des transferts dans le budget des ménages	12
2.3. La structure des revenus et des dépenses	13
2.4. Revenus et dépenses selon la catégorie socio-économique du chef de famille	17
2.5. Revenus et dépenses selon les quintiles des revenus et dépenses des ménages	21
2.6. Revenus et dépenses selon le mois	24
CHAPITRE 3 : LE SECTEUR INFORMEL	25
3.1. Rappel des termes de la nouvelle définition internationale	27
3.2. Les estimations du secteur informel antérieures à l'ECOSIT	29
3.3. Le secteur informel d'après l'ECOSIT	30
3.3.1. L'emploi dans le secteur informel	31
3.3.2. Valeur ajoutée et revenu du secteur informel	34
3.3.3. Les résultats comptables du secteur informel	41

CHAPITRE 4: LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE	43
4.1. Analyse différentielle des volumes de consommation et d'autoconsommation alimentaire	43
4.1.1. Consommation alimentaire par produit ou groupe de produits	43
4.1.2. Consommation alimentaire par région	45
4.1.3. Consommation alimentaire par milieu	46
4.1.4. Consommation par catégorie socio-économique et par niveau	46
de dépenses	
4.1.5. Autoconsommation alimentaire	47
4.2. Sécurité alimentaire et balance nutritionnelle	47
4.2.1. Balance alimentaire	47
4.2.2. Balance nutritionnelle	49
4.3. Les dépenses alimentaires	51
4.3.1. Dépenses alimentaires par catégorie socio-économique du	51
chef de ménage	
4.3.2. Dépenses alimentaires par quintiles des dépenses des ménages	52
CHAPITRE 5 : LES INDICATEURS DE LA PAUVRETE	55
	E E
5.1. Mesure de la pauvreté	55
	<i>E</i> 5
5.1.1. Méthodologie de calcul du niveau de vie	55
A) DETERMINATION DU SEUIL DE PAUVRETE ALIMENTAIRE	56
B) DETERMINATION DU SEUIL DE PAUVRETE GLOBAL	56
5.1.2. Les seuils annuels alimentaire et global de pauvreté	57
5.1.3. Les indicateurs de pauvreté	59 50
A) INCIDENCE DE LA PAUVRETE ALIMENTAIRE	59
B) INCIDENCE DE LA PAUVRETE GLOBALE	61
c) La population vulnerable	61
D) INDICE VOLUMETRIQUE DE PAUVRETE	62 63
E) RESSOURCES NECESSAIRES POUR ELIMINER LA PAUVRETE	64
F) RELATIVITE DES INDICATEURS DE PAUVRETE	04

5.2. Catacteristiques des populations pauvres	67
5.2.1. Pauvreté rurale et urbaine	67
5.2.2. Structures des revenus des ménages	68
5.2.3. Structure des dépenses des ménages	69
5.2.4. Incidence de la pauvreté des ménages et catégorie	72
socio-économique du chef de ménage	
5.2.5. Incidence de la pauvreté des ménages selon le sexe du chef de ménage	72
5.2.6. Autres caractéristiques des ménages	74
A) TAILLE DES MENAGES	74
B) LA DEPENDANCE PAR RAPPORT AUX "INACTIFS"	75
C) PAUVRETE ET SANTE DES MENAGES	75
D) PAUVRETE ET TRAVAIL DES ENFANTS DU MENAGE	76
E) AVOIRS DES MENAGES PAUVRES	77
5.3. Extension nationale	78
CHAPITRE 6 : LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES	81
6.1. Démographie	81
	01
6.1.1. Population par groupe d'âge et par sexe	81
A) STRUCTURE PAR SEXE	81
B) STRUCTURE PAR AGE	82
6.1.2. Chefs de ménage par groupe d'âge et par sexe	83
6.1.3. Chefs de ménage par catégorie socio-économique et par	85
niveau d'instruction	
A) STRUCTURE PAR CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE	85
B) STRUCTURE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION	85
6.1.4. Taille et composition des ménages par sexe et âge du chef de ménage	87
A) TAILLE DU MENAGE ET AGE MOYEN DU CHEF DE MENAGE	87
B) COMPOSITION DES MENAGES	87
6.1.5. Revenus et dépenses selon les caractéristiques démographiques des	88
ménages	
A) REVENUS ET DEPENSES SELON LA TAILLE DU MENAGE	88
B)REVENUS ET DEPENSES SELON L'AGE DU CHEF DE MENAGE	89

6.	1.6. Migration	89
	a) Immigration	89
	i) Immigration selon la provenance	89
	ii) Causes de l'immigration	91
	B) EMIGRATION	92
	i) Emigration selon la destination	92
	ii) Causes de l'émigration	92
6.2. Santo	<del>ś</del>	93
6.	2.1. Fréquence des malades depuis un mois	93
6.	2.2. Fréquence des consultations depuis 1 mois	94
6.	2.3. Type de consultation	94
6.	2.4. Interrelation santé-éducation	96
6.	2.5. Coût moyen de la dernière consultation	96
6.	2.6. Répartition des malades qui n'ont pas consulté selon la raison	96
6.	2.7. Dépenses de santé dans le budget des ménages	99
6.	3.1. Fréquentation scolaire	101
	a) Niveau de scolarisation	101
	i) Enseignement élémentaire	101
	ii) Enseignement secondaire	104
	B) POPULATION SCOLARISEE ET STATUT DE L'ECOLE	105
	C) POPULATION SCOLARISEE ET CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE	107
	DU CHEF DE MENAGE	
	D) POPULATION SCOLARISEE PAR QUINTILE DE LA DEPENSE	107
	PAR TETE DES MENAGES	
6.	3.2. Non fréquentation scolaire	107
	A) NON FREQUENTATION SCOLAIRE SELON LA CAUSE	108
	B) NON FREQUENTATION SCOLAIRE SELON LE LIEN DE	108
	PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE	
6.	5.5. Les dépenses scoldifés des menages	108
	A) LES DEPENSES SCOLAIRES DANS LE BUDGET DES MENAGES	108
	B) LES DEPENSES SCOLAIRES PAR CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE	109
	DILCHEE DE MENAGE	

C) LES DEPENSES SCOLAIRES PAR QUINTILES DES DEPENSES	109
DES MENAGES	
6.4. Activités de la population	110
6.4.1. Population selon le sexe et la situation d'activité	110
6.4.2. Taux d'activité et taux de chômage par groupe d'âge et par sexe	110
6.4.3. Population active selon la branche d'activité	1,11
6.4.4. Inactifs et sans travail exerçant une activité économique	112
CONCLUSION	112

# ANNEXE

Liste des participants

LISTE DES TABLEAUX	<u>Page</u>
Tableau 1 : Répartition de l'échantillon d'ECOSIT	8
Tableau 2 : Extension nationale des résultats de l'ECOSIT	9
Tableau 3 : Structure des revenus et des dépenses (en %)	14
Tableau 4: Revenus moyens par source (en fcfa/an/habitant)	15
Tableau 5 : Dépenses moyennes par catégorie (en fcfa/an/habitant)	16
Tableau 6 : Revenus par catégorie socio-économique du chef de ménage (en fcfa/an/habitant et en %)	18
Tableau 7 : Dépenses par catégorie socio-économique du chef de ménage (en fcfa/an/habitant et en %)	19
Tableau 8 : Revenus par quintiles des dépenses unitaires croissantes des ménages (en fcfa/hab/an et en %)	22
Tableau 9 : Dépenses par quintiles des dépenses unitaires croissantes des ménages (en fcfa/hab/an et en %)	23
Tableau 10 : Caractéristiques du secteur informel en 1993, par les méthodes indirectes de comparaison des sources	30
Tableau 11 : Structure de l'emploi dans le secteur informel selon le secteur d'activité et le statut dans la profession par ville	31
Tableau 12 : Entreprises du secteur informel selon l'emploi et le local	33
Tableau 13 : Compte de production du secteur informel	35
Гableau 14 : RBEI par branche d'activité	35
Гableau 15 : RBEI par chef d'entreprise	38

Tableau 16 : Valeur ajoutée du secteur informel selon ECOSIT	4]
Tableau 17 : Volumes de la consommation alimentaire	44
Tableau 18 : Volume de consommation (ECOSIT) et production (DSA) en tonnes	48
Tableau 19 : Répartition des ménages déficitaires selon les normes caloriques et par zone	50
Tableau 20 : Apports caloriques moyens par zone	5
Tableau 21 : Dépenses alimentaires des ménages selon la catégorie socio-économique du chef de ménage et selon les quintiles des dépenses unitaires croissantes	53
Tableau 22 : Seuils de pauvreté alimentaire et globaux par zone	58
Tableau 23 : Incidence de la pauvreté alimentaire dans les ménages par zone	60
Tableau 24 : Incidence de la pauvreté globale dans les ménages par zone	61
Tableau 25 : Indice volumétrique de la pauvreté alimentaire et globale par zone (en %)	63
Tableau 26 : Montant annuel de ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté (en millions de FCFA) dans l'échantillon	64
Tableau 27 : Proportion de population en-dessous du seuil de pauvreté	66
Tableau 28 : Importance de la pauvreté rurale et urbaine par préfecture	67
Tableau 29 : Structure des revenus des ménages pauvres et non pauvres	69
Tableau 30 : Structure des dépenses des ménages pauvres et non pauvres	71
Tableau 31 : Incidence de la pauvreté des ménages selon la catégorie socio- économique du chef de ménage	. 73
Tableau 32 : Incidence de la pauvreté des ménages selon le sexe du chef de ménage	73

Tableau 33 : Taille moyenne des ménage pauvres et non pauvres	74
Tableau 34 : Taux de dépendance dans les ménages pauvres et non-pauvres	75
Tableau 35 : Pourcentage des malades des 30 derniers jours dans les ménages pauvres et non pauvres	76
Tableau 36 : Taux d'activité des enfants de 6 à 15 ans dans les ménages pauvres et non pauvres	76
Tableau 37 : Pourcentage des ménages pauvres et non pauvres ayant au moins un des avoirs	77
Tableau 38 : Répartition de la population de l'échantillon	84
Tableau 39 : Population par classe d'âge du chef de famille	84
Tableau 40 : Population par statut d'emploi et par sexe du chef de ménage	84
Tableau 41 : Répartition des ménages selon le diplôme le plus élevé	86
Tableau 42 : Age moyen des chefs de ménage par taille et sexe du chef de ménage	86
Tableau 43 : Composition du ménage par sexe du chef de famille	86
Tableau 44 : Répartition de l'immigration et de l'émigration	90
Tableau 45 : Fréquence des maladies par classe d'âge	98
Tableau 46 : Fréquence des consultations par classe d'âge	98
Tableau 47 : Répartition des consultations suivant le type	98
Tableau 48 : Répartition des malades qui n'ont pas consulté selon la raison	100
Tableau 49 : Proportion de malades par ménage	100
Tableau 50: Proportion de consultations par malade	100

Tableau 51 : Taux de scolarisation par sexe et par zone de l'échantillon	102
Tableau 52 : Fréquentation scolaire et taux de scolarisation par ville et par sexe	103
Tableau 53 : Fréquentation scolaire et taux de scolarisation par préfecture et par sexe	103
Tableau 54 : Fréquentation scolaire au secondaire 1er cycle par ville selon le sexe et le groupe d'âge	104
Tableau 55 : Fréquentation scolaire au secondaire 2e cycle par ville selon le sexe et le groupe d'âge	105
Tableau 56 : Répartition de la population scolarisée selon le statut de l'école	106
Tableau 57 : Raison de non-fréquentation scolaire	106
Tableau 58 : Proportion de scolarisés par ménage	106
Tableau 59 : Population par situation d'activité	113
Tableau 60 : Taux d'activité et de chômage	113
Tableau 61 : Population active par branche d'activité	113

### Introduction

L'enquête sur la consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT) a été réalisée entre juin 1995 et juin 1996 sur un échantillon de 2 606 ménages tirés aléatoirement pour être représentatifs des quatre principales villes du pays (N'Djaména, Moundou, Sarh, Abéché) et du milieu rural des préfectures du Chari Baguirmi, Moyen Chari, Logone Occidental et Ouaddaï dont ces quatre villes sont les chefs-lieux.

Mise en œuvre par la Direction de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (DSEED) dans le cadre du projet d'Appui à la Gestion du Développement (volet Statistiques et Comptes Nationaux) au Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, l'ECOSIT a été financée par le PNUD-DAES et encadrée techniquement par le Département d'Appui au Développement et des Services de Gestion (DADSG) des Nations Unies.

L'ECOSIT est originale à plus d'un titre et ses résultats doivent être examinés et analysés avec intérêt et attention :

- sur le plan de la méthode et de l'enquête elle-même, l'ECOSIT occupe une position relativement unique et pionnière qui en fait une expérience susceptible d'être renouvelée et reproduite, fournissant des résultats que d'autres enquêtes, classiques ou novatrices, ne sont pas en mesure de produire de façon simultanée et cohérente.
- sur le plan des résultats, l'ECOSIT fournit une image synthétique de l'économie tchadienne dans deux domaines qui étaient jusqu'à présent restés encore largement méconnus dans ce pays
  - \* les revenus et les dépenses des ménages et les comportements que révèlent leurs structures, d'une part,
  - les résultats et les caractéristiques des activités informelles que ces ménages exercent pour subvenir à leurs besoins ou accumuler le capital, d'autre part

Le rapport final comprend six chapitres qui traitent successivement les aspects méthodologiques de l'enquête, les revenus et dépenses des ménages, le secteur informel, la consommation alimentaire, les indicateurs de la pauvreté et enfin, les caractéristiques socio-démographiques des ménages.

# CHAPITRE 1 : L'ENQUETE ECOSIT - ASPECTS METHODOLOGIQUES

# 1.1. Une démarche et une méthode originales

Au niveau du Tchad, l'ECOSIT est l'une des toutes premières enquêtes statistiques à avoir porté sur un échantillon représentatif de ménages hors de N'Djaména, et sur des thèmes autres que démographiques (le recensement général de population de 1993 ayant évidemment fourni des résultats utiles et fiables au niveau national).

Au niveau international, et africain en particulier, l'originalité de l'ECOSIT est d'allier et d'articuler une enquête classique sur le budget et la consommation des ménages à une enquête sur les activités informelles des ménages. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'autre enquête de ce genre : les enquêtes budget-consommation sont généralement considérées comme des enquêtes suffisamment complexes pour ne pas s'alourdir encore avec une collecte délicate d'informations détaillées sur le secteur informel ; les enquêtes sur le secteur informel, quant à elles, passent désormais par le biais d'échantillons de ménages afin d'assurer la couverture aussi complète que possible du champ de ces activités, et elles le font à travers un filtre qui le plus souvent prend la forme d'enquêtes emploi plutôt que d'enquêtes budget-consommation.

Sans doute les enquêtes intégrales de la Banque Mondiale sur la Dimension Sociale de l'Ajustement se rapprochent-elles du type d'enquête ECOSIT puisqu'elles procèdent à un relevé détaillé des consommations des ménages et de leurs revenus, ainsi qu'à la mesure des deux activités non agricoles principales.

Les enquêtes budget-consommation classiques sont devenues rares et il est exceptionnel que l'on dispose, comme dans l'ECOSIT, de relevés détaillés des consommations alimentaires (effectués par pesage des aliments) sur une période d'une semaine entière, à côté de la collecte rétrospective des autres dépenses de consommation. Ce sont des relevés de ce type, extrêmement précis, qui permettent de transformer les aliments consommés en calories et nutriments à partir desquels il est possible de définir un seuil de pauvreté en deçà duquel les besoins vitaux ne sont pas satisfaits (ce seuil calorique est défini à partir de normes établies par la FAO et l'OMS). Allant au delà des enquêtes budget-consommation qui abordent la question des niveaux de vie par les seules dépenses et renoncent à mesurer les revenus, l'ECOSIT s'est également efforcée de collecter des informations détaillées sur les revenus, améliorant la fiabilité de la collecte par l'extrême détail des sources (plutôt que par le caractère indirect des questions). Surtout les résultats et les revenus des activités non agricoles en

général, et du secteur informel en particulier, sont obtenus à partir des méthodes compréhensives qui s'efforcent de collecter l'information à partir de questions indirectes, et de les recouper. Ainsi l'une des principales sources de sous-estimation des revenus est-elle surmontée.

Par rapport aux grandes enquêtes nationales sur le secteur informel (telles que celles du Mali en 1989, de la Tanzanie en 1991 et du Niger en 1995) ou même aux enquêtes 1-2-3 réalisées à Yaoundé et à Antananarivo ces dernières années qui relèvent les consommations dans la phase 3, l'ECOSIT permet d'établir un lien efficace et robuste entre les dépenses, les revenus, et en particulier les revenus non agricoles et non salariaux, le plus souvent négligés. Et simultanément, à l'instar des enquêtes sur la dimension sociale de l'ajustement, les résultats peuvent être présentés en fonction de la catégorie socio-économique du chef de ménage, indicateur du groupe social d'appartenance.

Une autre originalité de l'ECOSIT, même si elle n'est pas la seule enquête à avoir utilisé cette méthode, est de s'être déroulée sur une année entière, sur la base d'un échantillon tournant permettant de prendre en compte, dans les résultats, les variations saisonnières que connaissent les phénomènes enregistrés. La consommation, les revenus, les activités informelles, parce qu'ils sont des phénomènes étroitement liés à l'agriculture, connaissent des variations saisonnières. Aussi les 2 606 ménages de l'échantillon ont-ils été répartis uniformément dans l'espace et sur chaque mois de l'année : chaque mois, environ 217 ménages ont été enquêtés, répartis dans les quatre villes et leurs milieux ruraux ; chaque mois, un même nombre de ménages a été enquêté dans chaque quartier de N'Djaména... De sorte que l'agrégation de l'échantillon sur l'année tient compte du surcroît d'activité et de consommation de certaines saisons, et au contraire de la baisse d'activité durant d'autres saisons.

Certes l'ECOSIT n'est pas une enquête nationale. L'échantillon n'a pas couvert l'ensemble du pays, ni même l'ensemble du milieu urbain. Pourtant une enquête de cette ampleur se devait - et les utilisateurs l'attendaient - de proposer des résultats extrapolés au niveau national. C'est ce qui a été fait, non pas pour tous les résultats, mais pour ceux qu'en tout état de cause le Comptable National doit, à renfort d'hypothèses, réintégrer dans le calcul du PIB et de ses principaux agrégats : dépenses et revenus des ménages, revenu brut des entrepreneurs individuels (c'est-à-dire résultats des activités informelles). Ce sont précisément ces données que l'on va présenter dans cette synthèse. En revanche, les informations plus qualitatives qui servent à caractériser les individus, les ménages, les entreprises, comme par exemple les caractéristiques démographiques, éducatives, sanitaires, n'ont pas été extrapolées : d'abord et

surtout parce que le recensement de la population de 1993 en a donné une image exhaustive et donc en principe plus fiable ; ensuite parce que la variabilité régionale de ces caractéristiques peut être plus grande.

On trouvera dans la partie "méthodologie de l'enquête" de l'annexe "tableaux de base", le détail des méthodes d'extrapolation ou plutôt d'extension (car il ne s'agit plus d'extrapoler l'échantillon à la population qu'il est censé représenter, mais d'en étendre les résultats à une population qu'il n'est pas censé représenter). L'extension est fondée sur un découpage régional Nord/Sud et par milieu urbain/rural, auquel on applique les moyennes d'une région représentative dans l'échantillon, ou la moyenne des résultats de deux régions, ou le minimum des résultats de deux régions. Par exemple, plutôt que d'étendre les résultats de la ville d'Abéché, au reste du Nord urbain, on a pondéré ces résultats par ceux du Ouaddaï rural : c'est donc la moyenne d'Abéché et du Ouaddaï rural qui a été appliquée à la population urbaine du Nord.

En plus de ce qui vient d'être dit de l'extrapolation et de l'extension des résultats, une dernière précaution s'impose dans l'interprétation des tableaux présentés : l'échantillon de chaque ville (et a fortiori de chaque milieu rural où environ 100 ménages ont été tirés dans chaque région, quelle que soit l'importance de la population) n'est pas strictement proportionnel à la population de la ville, de sorte que la simple agrégation ou la moyenne de l'échantillon global n'a pas un sens réel, même si ces agrégations et moyennes peuvent donner des indications utiles. Seules les moyennes pondérées par la population dont l'échantillon est censé être représentatif, peuvent être interprétées valablement.

### 1.2. Méthodologie de l'enquête

# 1.2.1. Objectifs

Initialement, l'ECOSIT a été décidée et lancée pour répondre à des besoins de la comptabilité nationale, en particulier :

- l'élaboration des comptes du secteur institutionnel des ménages, à travers ses aspects de consommation (analyse des niveaux et structures de dépenses), de revenu (niveaux et structures et particulièrement les revenus des entrepreneurs individuels du secteur informel) et de production (valeur ajoutée des entreprises du secteur informel).
- la refonte de l'indice des prix à la consommation des ménages.

Dès avant même la diffusion de cette publication, les résultats de l'ECOSIT ont servi à réviser la méthodologie, d'élaboration des comptes nationaux, et la révision des pondérations d'un nouvel indice des prix devait suivre rapidement tant il est vrai que l'ancienne pondération qui datait de 1972 était obsolète.

Par le contenu de sa collecte, et notamment sa partie nutritionnelle (les consommations alimentaires ont été relevées par pesage des aliments), l'ECOSIT va permettre d'atteindre d'autres objectifs :

- la détermination d'un seuil de pauvreté,
- la caractérisation des ménages pauvres et des ménages vulnérables,
- la définition d'indicateurs de pauvreté.

Enfin, par sa méthode d'échantillonnage, l'enquête permettra d'effectuer des comparaisons entre les quatre villes et les milieux ruraux des préfectures enquêtées, susceptibles de déboucher sur l'analyse des différenciations et des disparités régionales, utile à la définition de politiques d'aménagement du territoire.

# 1.2.2. Organisation et contenu de l'enquête

L'enquête consiste en l'administration d'un questionnaire aux ménages sélectionnés dans l'échantillon, par des équipes d'enquêteurs, encadrés par des superviseurs recrutés dans les régions donc connaissant les habitudes et les langues de la population. Une campagne de sensibilisation par les médias et les autorités a précédé et accompagné ces opérations de collecte sur le terrain.

Le questionnaire comporte dix volets :

- un volet ménage qui dénombre tous les membres du ménage et relève individuellement leurs caractéristiques démographiques, de santé, d'éducation, d'activités et d'emploi ;
- un volet emploi du temps qui s'efforce de récupérer un certain nombre d'inactifs et de sans travail dans la population active, en énumérant et précisant les activités économiques et non économiques ;
- un volet "indépendants et employeurs du secteur informel" qui reconstitue, par voie de questions directes et indirectes, les éléments d'une comptabilité simplifiée des entreprises

individuelles. Ce volet rassemble également quelques caractéristiques et opinions des petits entrepreneurs ;

- un volet migration;
- trois volets sur les dépenses annuelles (1) trimestrielles et mensuelles du ménages (2) énumérant (en les différenciant par période) tous les biens et services susceptibles d'être acquis par chacun des membre du ménage;
- un volet sur la consommation journalière en produits alimentaires (faisant l'objet d'un pesage quotidien tout au long d'une semaine entière) et autres produits ;
- un volet sur les revenus agricoles et non agricoles du ménage qui recense en 33 postes toutes les sources de revenus, y compris ceux des transferts ;
- un volet sur les "avoirs du ménage" qui recense les biens mobiliers et immobiliers possédés.

### 1.2.3. Méthode de sondage et échantillon

Sur la base des résultats du recensement de la population de 1993 a été réalisé un sondage à deux degrés :

- en milieu urbain, c'est-à-dire pour chacune des 4 villes de l'enquête, des zones de dénombrement du recensement de 1993 ont été tirées aléatoirement avec une probabilité proportionnelle à leur taille en nombre de ménages (1er degré). Dans ces zones tirées, il a été procédé à un tirage aléatoire systématique selon un taux de sondage permettant de parvenir à la taille d'échantillon préalablement déterminée (voir tableau ci-après).
- en milieu rural, il a été tiré un village au hasard dans la liste des villages de chaque souspréfecture ; dans ces villages, un nombre égal de ménages a été tiré afin de parvenir à un échantillon de 100 ménages.

Le nombre limité de ménages en milieu rural se fonde sur une hypothèse de plus grande homogénéité des ménages et tient à la contrainte des ressources limitées imparties à l'enquête. Le tableau 1 ci-après présente la répartition des 2606 ménages de l'échantillon de l'ECOSIT en regard de la population totale et de la population occupée non agricole de chaque zone.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon de l'ECOSIT

En milliers d'habitants	Pop. totale	Pop. active non agric	Proportion de ménages (échantill.)	Retenu (échantill.)
Chari Baguirmi		<u>136</u>	<u>1114</u>	<u>1040</u>
Chari Baguirmi rural	693	18	100	104
N'Djaména	598	118	1014	936
Logone Occidental		<u>25</u>	<u>401</u>	<u>520</u>
Logone Occidental rural	351	9	100	104
Moundou	114	16	301	416
Moyen Chari		<u>15</u>	<u>608</u>	<u>522</u>
Moyen Chari rural	620	3 .	100	100
Sarh	84	12	508	422
<u>Ouaddaï</u>		<u>27</u>	476	<u>524</u>
Ouaddaï rural	490	7	100	100
Abéché	62	20	376	424
TOTAL	3012	203	<u>2600</u>	<u>2606</u>
Rural	2154	36	400	408
Urbain	858	166	2200	2198
Total du Tchad	<u>6665</u>	<u>2699</u>		
Rural	5193	387		
Urbain	1472	2311		

Les 2198 ménages urbains et 408 ménages ruraux ont été enquêtés à raison de 2 ménages par semaine et par enquêteur (pour tenir compte des relevés journaliers) et répartis sur chaque mois de l'année à raison de 217 ménages par mois sur l'ensemble des zones enquêtées : cette méthode permet de prendre en compte les variations saisonnières qui influencent fortement les consommations et les productions.

# 1.2.4. Procédures d'extrapolation et d'extension des résultats de l'ECOSIT

Il résulte de la méthode de tirage que les ménages sélectionnés n'ont pas le même poids dans l'échantillon puisqu'ils sont censés être représentatifs d'une ville ou d'un milieu rural dont la population est plus ou moins nombreuse.

Dans une première étape, il convient donc de mener l'analyse au niveau de chaque ville et de chaque milieu rural (en gardant en mémoire l'étroitesse des échantillons dans ce dernier cas).

Dans une seconde étape, les données peuvent être extrapolées à l'ensemble de la population pour laquelle l'échantillon est considéré comme représentatif : dès lors, l'agrégation des 4 villes et des 4 milieux ruraux devient significative, puisque chaque sous-échantillon y est pris en compte pour son poids réel dans la population totale correspondante.

Dans une troisième étape enfin, les résultats sont étendus à l'ensemble urbain, rural et national selon une procédure à déterminer. On avait pensé et proposé initialement une procédure d'extension en fonction d'une partition du territoire selon des zones agro-écologiques ou climatiques : ainsi par exemple, les résultats d'Abéché et du Ouaddaï auraient-ils été étendus à l'ensemble du Nord saharien (en distinguant évidemment le milieu urbain et le milieu rural) ainsi qu'à la zone sahélienne. Cette méthode posait deux problèmes : les résultats de N'Djaména, même inclus dans une moyenne plus large apparaissaient comme difficilement extrapolables à l'ensemble de la zone urbaine agro-climatique correspondante, en raison des particularités d'une ville-capitale ; par ailleurs, les deux préfectures du Mayo Kebbi et du Tandjilé apparaissent comme très spécifiques et non susceptibles d'être extrapolées à partir des résultats de Moundou et de Sarh.

Aussi a-t-il été décidé d'utiliser une procédure plus complexe.

Les résultats des 4 villes et des 4 milieux ruraux pour une variable donnée sont utilisés pour l'extension aux 4 zones qui sont : Autre Nord rural, Autre Nord urbain, Autre Sud rural et Autre Sud urbain selon la procédure suivante :

Tableau 2 : Extension nationale des résultats de l'ECOSIT

	Autre Nord rural	Autre Nord urbain	Autre Sud rural	Autre Sud urbain
Dépenses alimentaires Secteur Informel	moyenne de Chari Baguirmi rural et Ouaddaï rural	moyenne d'Abéché et autre Nord rural	moyenne de Logone Occid. rural et Moyen Chari rural	moyenne de Moundou, Sarh et autre Sud rural
Dépenses non alimentaires, revenus	minimum entre Chari Baguirmi rural et Ouaddaï rural	moyenne de minimum entre N'Djaména et Abéché et autre Nord rural	minimum de Logone Occid. rural et Moyen Chari rural	moyenne de autre Sud rural et le minimum entre Moundou et Sarh

La méthode consiste à introduire des facteurs de modération dans une procédure trop systématique présentant des risques de surestimation (puisque ce sont les principales villes qui ont été enquêtées, et leurs milieux ruraux périphériques) : par exemple, on n'étend plus

les résultats d'Abéché à l'ensemble du Nord urbain, mais on atténue Abéché en prenant en compte les données sur l'Autre Nord rural (lui même moyenne du Chari Baguirmi rural et du Ouaddaï rural).

Ajoutons que toutes les variables ne font pas l'objet d'une extrapolation-extension : seules les variables quantitatives indispensables à l'élaboration des comptes nationaux et d'un diagnostic de la pauvreté l'ont été : revenus, dépenses, consommation, comptes du secteur informel.

Enfin, la procédure d'extrapolation suppose que l'on dispose d'une projection de la population, afin de calculer la population moyenne (c'est à dire en Novembre 1995) à laquelle s'appliqueront les résultats de l'enquête. Les travaux de projections du Bureau Central de Recensement (BCR) n'étant pas achevés, on a appliqué les taux d'accroissement démographique intercensitaires par préfecture, publiés dans les résultats du Recensement Général de la Population de 1994, en leur appliquant une répartition urbain/rural identique à celle observée au niveau national.

# CHAPITRE 2 : UN PANORAMA DE L'ECONOMIE TCHADIENNE A TRAVERS L'ANALYSE DES DEPENSES ET REVENUS DES MENAGES

Les tableaux ci-après permettent de dresser ce panorama à partir du niveau et des structures de la dépense et du revenu moyens, dans les diverses régions et pour l'ensemble du pays1.

# 2.1. Niveau des revenus et dépenses des ménages

Globalement le <u>revenu moyen par tête</u> et par an s'élève au niveau national à 98 193 Francs CFA, soit approximativement 180-190 US \$ (à comparer avec un PNB par tête officiel de 180 US \$, selon les statistiques de la Banque Mondiale) pour une dépense à peu près équivalente de 98 670 Francs CFA.

Cet équilibre global recouvre une disparité entre milieu urbain et milieu rural : en milieu rural, la dépense moyenne excède le revenu de quelque 2 900 Francs CFA (75.662 contre 72 762 FCFA) alors que c'est l'inverse en milieu urbain où le revenu excède la dépense de 8 072 Francs CFA (187 897 contre 179 825). Cet excédent du revenu sur la dépense est à son maximum à Abéché (47 350, solde de 214 923 et de 167 573). Mais à N'Djaména, les dépenses hors transferts sont en excès de 34 753 Francs CFA sur les revenus. D'une façon générale, le milieu rural connaît une forte désépargne sauf le Chari-Baguirmi dont l'excédent approche celui d'Abéché (47 779).

On observe que le revenu (et la dépense) le plus élevé est à N'Djaména, suivi par Abéché, puis Sarh et Moundou, et pour le milieu rural c'est le Chari Baguirmi qui connaît les plus hauts niveaux de revenus et de dépenses, suivi par le Ouaddaï, l'ordre du Logone occidental et du Moyen Chari s'inversant selon l'indicateur. Il ressort donc de l'ECOSIT que le niveau de vie d'Abéché est proche de celui de N'Djaména, surtout si l'on considère les revenus (car la dépense moyenne à Abéché est bien plus faible).

<sup>1</sup> Les commentaires des points 2.1., 2.2. et 2.3. se rapportent aux résultats de l'extension de l'enquête, ceux des points 2.4., 2.5. et 2.6. se rapportent à l'agrégation de l'échantillon pondéré.

# 2.2. L'importance des transferts dans le budget des ménages

Au classement des villes et des milieux ruraux quant au niveau des revenus et des dépenses ne correspond pas une stricte relation inverse avec la proportion de la consommation alimentaire dans la dépense totale. En principe, la part de la consommation alimentaire décroît au fur et à mesure que la dépense totale augmente : cette relation ne s'observe pas de façon stricte, probablement en raison des caractéristiques et des comportements différents des populations, selon les régions. En particulier le rôle des transferts semble extrêmement important.

On entend par transferts l'ensemble des revenus ou des ressources (transferts reçus) qui ne relèvent pas de la rémunération du travail, de la propriété ou du capital (salaires, loyers, revenus agricoles, revenus bruts des entrepreneurs individuels), et l'ensemble des dépenses (transferts versés) qui n'ont pas pour destination l'achat de biens ou de services pour le compte du ménage, la rémunération du travail, de la propriété ou du capital. Il s'agit des diverses aides qui sont la manifestation de ce qu'il est convenu d'appeler la solidarité communautaire : aides envoyées ou reçues du village (ou de la ville), aides envoyées ou reçues à l'occasion de certaines cérémonies à caractère religieux ou traditionnel (mariages, décès, naissances, pèlerinages, autres...). A ces manifestations de la solidarité viennent s'ajouter:

- les transferts reçus de l'Etat (retraites, bourses...);
- les transferts reçus du mari polygame (les épouses de polygame sont considérées comme chefs de ménages, lorsqu'il n'y a pas cohabitation avec le mari ; dès lors, leur seule ou principale source de revenu provient le plus souvent des transferts de leur mari) ;
- les emprunts ou recouvrement de prêts, les prêts et remboursement de prêts.

Il ressort des résultats de l'ECOSIT que ce sont les transferts qui permettent d'atteindre l'équilibre entre dépenses et revenus des ménages.

A N'Djaména par exemple, la supériorité du revenu sur la dépense ne s'observe plus lorsqu'on élimine les transferts. Il en est de même à Abéché. En fait, sauf au Chari-Baguirmi, les revenus hors transferts sont toujours inférieurs aux dépenses hors transferts. Cela signifie que ce sont les transferts qui permettent aux ménages tchadiens, toutes régions confondues, de satisfaire leurs besoins, et même d'épargner. Et comme dans toutes les régions, les transferts nets sont très élevés, on doit en conclure que leur origine est extérieure aux ménages, et même au pays : bien entendu l'administration peut être à l'origine de certains de ces transferts, mais leur importance à Abéché montre bien que ce sont probablement les revenus des migrants qui en sont à l'origine.

# 2.3. La structure des revenus et des dépenses

La structure des revenus et des dépenses telle qu'elle apparaît de manière synthétique au tableau 3 ci-après est très éclairante.

Les transferts reçus représentent près du 1/5 (19,6 %) des revenus au niveau national, et près du 1/4 (24,8 %) en milieu urbain, avec des maxima à Abéché (1/3), Sarh (31,8 %) et N'Djaména (24,6 %), cependant que les transferts versés dans le milieu urbain représentent 7,6 % des dépenses avec un maximum à Sarh (12,6 %).

Les transferts représentent le second poste des revenus en importance, après les revenus du secteur informel (en fait le revenu brut de l'entrepreneur individuel) dont la part s'élève à 28,3 % pour l'ensemble du Tchad et 36,7 % pour le milieu urbain. Il n'y a qu'en milieu rural que les revenus du secteur informel arrivent en 3e position, après les revenus agricoles), avec 22,2 %.

C'est à Moundou que la part du secteur informel est la plus importante (47,8 %), suivi de N'Djaména (37,6) et Abéché (35,1 %). Les <u>revenus salariaux</u> ne dépassent guère 10,5 %, mais ils représentent 23,6 % du revenu en milieu urbain (26,6 % à N'Djaména et 25,3 % à Moundou).

Grosso modo, la composition du revenu moyen en milieu urbain est la suivante : 1/4 provient des salaires, 1/4 des transferts, 1/3 du secteur informel ; et le reste soit 1/7, des revenus de la propriété et de l'agriculture. En milieu rural, entre 1/4 et 1/5 du revenu provient du secteur informel, 1/6 des transferts et le reste (soit plus de 59 %) de l'agriculture (y compris les revenus non monétaires).

Cela ne signifie évidemment pas que tous les urbains ou ruraux exercent l'ensemble de ces activités ou bénéficient de l'ensemble de ces ressources. Certains ménages, en fonction du niveau de leurs revenus ou de la catégorie socio-économique ou du sexe du chef de ménage voient leurs revenus provenir principalement d'une source particulière (tableaux de base 10). La structure du revenu moyen qui vient d'être présentée indique seulement le poids des diverses sources de revenus dans l'ensemble de l'économie des ménages au Tchad.

Tableau 3 : Structure des revenus et des dépenses (en %)

Revenus/Dépenses	N'Djaména	Moundou	Sarh	Abéché	Tchad	Rural	Urbain
REVENUS			·				
agricoles	1,1	1,7	3,0	7,6	21,4	34,6	3,5
salaires	26,6	25,3	22,2	14,2	10,5	0,9	23,6
non monétaires	0,4	3,2	1,8	5,4	15,7	25,1	2,8
de la propriété	9,5	6,0	14,2	3,3	4,5	1,5	8,6
du secteur informel	37,6	47,8	27,0	35,1	28,3	22,2	36,7
des transferts	24,6	16,0	31,8	34,4	19,6	15,7	24,8
Total revenus	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
DEPENSES							
alimentaire	42,9	48,9	38,9	57,8	57,8	65,3	49,9
non alimentaire	42,9	45,6	49,7	39,0	33,3	27,1	42,6
habillement	(8,8)	(8,6)	(8,0)	(11,4)	(9,2)	(9,4)	(9,0)
transferts	7,4	5,5	11,4	3,2	7,6	7,6	7,5
Total dépenses	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Quant aux dépenses (globalement couvertes à 100,5 %, mais seulement à 86,6 % hors transferts), l'alimentation en représente 59,1 % pour l'ensemble du Tchad (49,9 % en milieu urbain et 65,3 % en milieu rural), et les transferts versés à peine 7,6 %.

Le tableau 4 donne les revenus par source. Le tableau en annexe détaille les revenus de l'agriculture, des transferts et les revenus salariaux (tableau de base 2). On y voit que les salaires versés par l'administration (quasi-exclusivement concentrés en milieu urbain, sauf au Ouaddai) représentent, dans le revenu moyen, une part plus élevée (5,9 %) que les salaires du privé (4,5 %) qui sont cependant loin d'être négligeables.

Tableau 4 : Revenus moyens par source

En francs par an par habitant	TCHAD	RURAL	URBAIN
TOTAL	98 193	72 762	187 897
Revenus courants hors transferts	78 992	61 348	141 228
1 Revenus agricoles	21 057	25 159	6 588
2 Revenus non monétaires	15 385	18 268	5 215
3 Salaires	10 288	623	44 378
4 Revenus de la propriété	4 430	1 111	16 137
5 Revenus du secteur informel	27 832	16 186	68 910
6 Transferts reçus hors emprunts	14 886	8 694	36 728
7 Emprunts	4 315	2 720	9 941

# GRAPHE DE LA COMPOSITION DU REVENU

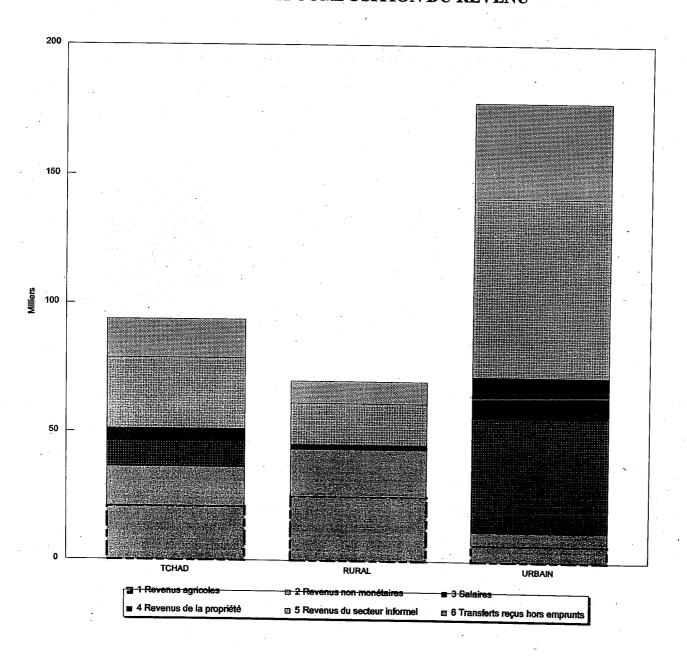
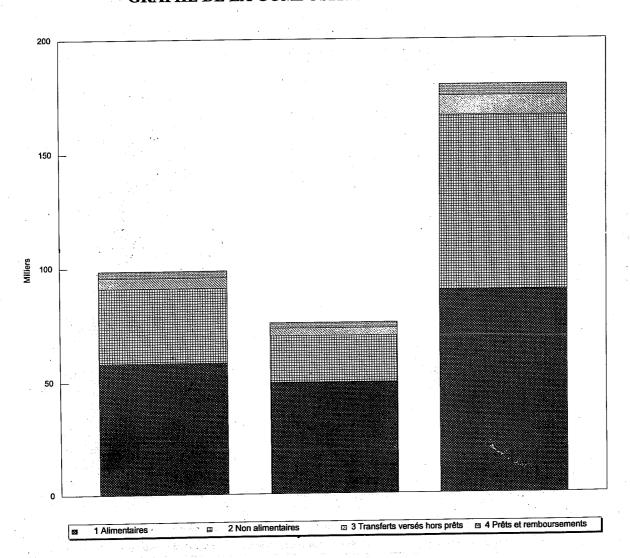


Tableau 5 : Dépenses moyennes par catégorie

En francs par an par habitant	TCHAD	RURAL	URBAIN
TOTAL	98 670	75 662	179 825
Dépenses courantes hors transferts	91 184	69 902	166 254
1 Alimentaires	58 297	49 402	89 673
2 Non alimentaires	32 887	20 500	76 581
scolaires	810	358	2 401
équipement	2 956	2 343	5 121
autres dépenses annuelles	1 216	411	4 052
habillement	9 120	7 109	16 216
matériaux de construction	2 634	1 242	7 547
sport	81	31	256
santé	4 323	2 834	9 576
hygiene	5 312	3 649	11 178
logement	1 425	16	6 393
transport	3 706	2 030	9 617
loisirs et divers	1 304	476	4 224
3 Transferts versés hors prêts	4 506	3 347	8 593
4 Prêts et remboursements	2 980	2 413	4 978

<sup>(\*)</sup> y compris dépenses de construction et impôts

# GRAPHE DE LA COMPOSITION DES DEPENSES



Parmi les transferts, on remarque que le poste le plus important à Abéché est constitué par les transferts reçus du mari polygame (30,2 % du total des transferts), et à Sarh par les emprunts (39,0 %). Globalement pour l'ensemble du Tchad, mais aussi pour chacune des quatre villes, c'est le poste "Autres dons et cadeaux reçus" qui est le plus important poste de transferts (27,0 %): il recouvre probablement les transferts des migrants en provenance de l'extérieur.

### 2.4. Revenus et dépenses selon la catégorie socio-économique du chef de famille

Les tableaux 6 et 7 (tableaux de base 10 et 11) donnent le montant du revenu moyen et de la dépense moyenne, par ville et milieu, par source de revenu ou poste de dépense, et surtout par catégorie socio-économique du chef de ménage (en tant qu'indicateur du groupe social d'appartenance).

Le poste "Autres catégories" désigne les ménages dont le chef est inactif (cas le plus fréquent), chômeur ou aide-familial, apprenti. La proportion des femmes de polygames est importante dans cette catégorie. Les phénomènes les plus visibles qui se dégagent sont les suivants :

- ce sont les ménages dont le chef est indépendant non agricole (autrement dit, entrepreneur du secteur informel) qui enregistrent le plus haut niveau de revenu à N'Djaména, Moundou et Sarh. A Abéché, cette catégorie ne vient en seconde position qu'en raison de l'importance des revenus de transfert pour la catégorie "Autres" (où les ménages dont le chef est une femme de polygame sont en nombre important).
- les ménages dont le chef est salarié du secteur public ne viennent qu'en seconde position (N'Djaména) ou troisième ou même quatrième position (Moundou et Sarh) pour ce qui est du niveau de revenu.
- lorsqu'on examine la position de ces mêmes ménages quant à la dépense, les ménages dont le chef est salarié du secteur public viennent en première position à N'Djaména et à Sarh, et pour l'ensemble de l'échantillon aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

# Tableau 6 : Revenus par catégorie socio-economique du chef de ménage

en francs/hab/an sur l'échantillon

1 Indépendant non agrico 2 Indépendant agricol 3 Sa					u public	4 salarié di	ı privé	0 Autres ca	atégories
total	%	total	%	total	%	total	%	total	%

# TOTAL DES QUATRE PREFECTURES

Revenus	144 067	100,0%	111 431	100,0%	96 077	100,0%	119 885	100,0%	111 762	100,0%
				*** ***				-		
Rbei	79 028	54,9%	41 161	36,9%	3 535	3,7%	23 521	19,6%	16 546	14,8%
Revenus Agricoles Monetarises	15 712	10,9%	24 105	21,6%	2 271	2,4%	18 755	15,6%	17 680	15,8%
Revenus Agricoles Non Monetarise	s 9 788	6,8%	13 901	12,5%	4 575	4,8%	7 554	6,3%	10 784	9,6%
Revenus De La Propriete	5 549	3,9%	4 536	4,1%	14 147	14,7%	5 908	4,9%	9 734	8,7%
Salaires	3 095	2,1%	4 703	4,2%	59 887	62,3%	40 233	33,6%	1 930	1,7%
Transferts Recus	30 894	21,4%	23 024	20,7%	11 662	12,1%	23 914	19,9%	55 087	49,3%

# MILIEU RURAL

Revenus	83 357	100,0%	89 470	100,0%	35 034	100,0%	83 294	100,0%	80 240	100,0%
	31 732	38,1%	24 138	27.0%		0.0%	28 791	34.6%	21 462	26.7%
Revenus Agricoles Monetarises	21 959	26,3%	25 932	29.0%	2 379	6,8%	26 965	32,4%		31,4%
Revenus Agricoles Non Monetarises		16,2%	18 795	21,0%	5 874	16,8%	10 336	12,4%	14 476	18,0%
Revenus De La Propriete	192	0,2%	1 756	2,0%	5 586	15,9%	0	0,0%	858	1,1%
Salaires	320	0,4%	1 096	1,2%	19 862	56,7%	1 209	1,5%	0 :	0,0%
Transferts Recus	15 612	18,7%	17 753	19,8%	1 333	3,8%	15 994	19,2%	18 262	22,8%

# MILIEU URBAIN

Revenus	266 861	100,0%	155 849	100,0%	219 546	100,0%	193 893	100,0%	175 521	100,0%
Rbei	174 691	65,5%	75 591	48,5%	10 686	4,9%	12 861	6,6%	6 604	3,8%
Revenus Agricoles Monetarises	3 077	1,2%	20 410	13,1%	2 052	0,9%	2 150	1,1%	2 508	1,4%
Revenus Agricoles Non Monetarises	2 195	0,8%	4 004	2,6%	1 948	0,9%	1 927	1,0%	3 3 1 7	1,9%
Revenus De La Propriete	16 385	6,1%	10 160	6,5%	31 462	14,3%	17 858	9,2%	27 689	15,8%
Salaires	8 707	3,3%	11 999	7,7%	140 844	64,2%	119 165	61,5%	5 832	3,3%
Transferts Recus	61 805	23,2%	33 684	21,6%	32 553	14,8%	39 932	20,6%	129 571	73,8%

# Tableau 7 : Dépenses par catégorie socio-economique du chef de ménage

en francs/hab/an sur l'échantillon

1 Indépend	lant non agricd	2 Indépend	lant agricob	3 Salarié d	u public	4 salarié di	ı privé	0 Autres ca	atégories	]
total	%	total	%	total	%	total	%	total	- %	ı

# TOTAL DES QUATRE PREFECTURES

Depenses	109 359	100,0%	111 909	100,0%	121 601	100,0%	110 771	100,0%	103 961	100,0%
					. *					
Consommation Alimentaire	57 762	52,8%	63 607	56,8%	59 073	48,6%	53 319	48,1%	54 504	52,4%
Depenses D'Equipement	3 017	2,8%	3 456	3,1%	3 029	2,5%	3 931	3,5%	3 955	3,8%
Depenses D'Hygiene	6 208	5,7%	5 125	4,6%	9 286	7,6%	5 948	5,4%	6 708	6,5%
Depenses Scolaires	1 008	0,9%	722	0,6%	2 643	2,2%	1 148	1,0%	937	0,9%
Habillement	9 523	8,7%	9 624	8,6%	9 491	7,8%	10 268	9,3%	9 787	9,4%
Logement	2 553	2,3%	1 135	1,0%	3 323	2,7%	3 216	2,9%	3 169	3,0%
Loisirs	2 373	2,2%	1 671	1,5%	2 484	2,0%	2 789	2,5%	1 469	1,4%
Materiel	2 739	2,5%	5 374	4,8%	4 994	4;1%	3 927	3,5%	3 142	3,0%
Sante	5 953	5,4%	5 442	4,9%	5 125	4,2%	10 780	9,7%	5 308	5,1%
Sport	86	0,1%	92	0,1%	161	0,1%	98	0,1%	154	0,1%
Transferts Verses	8 090	7,4%	9 993	8,9%	9 535	7,8%	6 900	6,2%	8 852	8,5%
Transport	8 013	· 7,3%	3 606	3,2%	5 490	4,5%	4 541	4,1%	4 762	4,6%
Autres Depenses	1 354	1,2%	472	0,4%	5 776	4,8%	2 731	2,5%	1 060	1,0%

# MILIEU RURAL

Depenses	64 005	100,0%	89 501	100,0%	58 689	100,0%	58 185	100,0%	59 522	100,0%
			-							
Consommation Alimentaire	36 930	57,7%	53 773	60,1%	38 679	65,9%	36 190	62,2%	32 303	54,3%
Depenses D'Equipement	1 966	3,1%	3 150	3,5%	1 167	2,0%	2 232	3,8%	2 869	4,8%
Depenses D'Hygiene	3 231	5,0%.	4 005	4,5%	6 304	10,7%	1 741	3,0%	3 483	5,9%
Depenses Scolaires	222	0,3%	400	0,4%	1 632	2,8%	247	0,4%	124	0,2%
Habillement	5 990	9,4%	9 139	10,2%	2 520	4,3%	4 559	7,8%	5 322	8,9%
Logement	128	0,2%	33	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Loisirs	1 403	2,2%	761	0,9%	0	0,0%	52	0,1%	36	0,1%
Materiel	405	0,6%	1 786	2,0%	2 069	3,5%	101	0,2%	.1 016	1,7%
Sante	3 896	6,1%	3 624	4,0%	178	0,3%	9 014	15,5%	1 928	3,2%
Sport	0	0,0%	59	0,1%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Transferts Verses	3 673	5,7%	8 856	9,9%	2 906	5,0%	2 603	4,5%	7 782	13,1%
Transport	5 154	8,1%	2 497	2,8%	1 733	3,0%	622	1,1%	3 369	5,7%
Autres Depenses	871	1,4%	445	0,5%	2 588	4,4%	368	0,6%	1 350	2,3%

# MILIEU URBAIN

Depenses	201 095	100,0%	157 234	100,0%	248 849	100,0%	217 133	100,0%	193 844	100,0%
								•		
Consommation Alimentaire	99 897	49,7%	83 498	53,1%	100 324	40,3%	87 965	40,5%	99 409	51,3%
Depenses D'Equipement	5 141	2,6%	4 075	2,6%	6.795	2,7%	7 366	3,4%	6 150	3,2%
Depenses D'Hygiene	12 229	6,1%	7 391	4,7%	15 318	6,2%	14 458	6,7%	13 233	6,8%
Depenses Scolaires	2 599	1,3%	1 374	0,9%	4 688	1,9%	2 970	1,4%	2 584	1,3%
Habillement	16 669	8,3%	10 604	6,7%	23 590	9,5%	21 813	10,0%	18 818	9,7%
Logement	7 459	3,7%	3 364	2,1%	10 046	4,0%	9 721	4,5%	9 580	4,9%
Loisirs	4 337	2,2%	3 511	2,2%	7 508	3,0%	8 326	.3,8%	4 368	2,3%
Materiel .	7 459	3,7%	12 631	8,0%	10 909	4,4%	11 666	5,4%	7 442	3,8%
Sante	10 115	5,0%	9 1 1 8	5,8%	15 130	6,1%	14 352	6,6%	12 144	6,3%
Sport	261	0,1%	160	0,1%	486	0,2%	297	0,1%	465	0;2%
Transferts Verses	17 023	8,5%	12 292	7,8%	22 943	9,2%	15 592	7,2%	11 016	5,7%
Transport	13 795	6,9%	5 850	3,7%	13 089	5,3%	12 467	5,7%	7 582	3,9%
Autres Depenses	2 330	1,2%	526	0,3%	12 225	4,9%	7 512	3,5%	475	0,2%

Globalement, pour l'ensemble de l'échantillon pondéré, les ménages dont le chef est indépendant non agricole du secteur informel sont les seuls à être excédentaires (+ 66.822 FCFA): c'est cette catégorie qui enregistre presque partout le plus haut niveau de revenu et le plus fort excédent des revenus sur les dépenses. Ce qui est confirmé par les tableaux de base 8 et 10, qui montrent bien que c'est dans les ménages du cinquième quintile (les 20 % les plus riches) que la part du revenu de l'entrepreneur individuel (RBEI) est la plus importante puisqu'elle s'élève à 42 %.

Les ménages dont le chef est salarié du secteur public sont au contraire ceux qui enregistrent le plus fort déficit entre revenus et dépenses (- 27.956), particulièrement à N'Djaména (- 34.684).

De tels phénomènes ne sont pas inattendus, ils ont été observés dans d'autres enquêtes sur la Dimension Sociale de l'Ajustement, notamment dans l'enquête prioritaire en Guinée.

Ils signifient que le secteur public, même s'il n'est pas pourvoyeur des plus hauts revenus directs, doit offrir d'autres opportunités de revenus qui restent sous-estimées car sans doute mal ou non déclarées. Car l'effort mis dans la collecte des résultats des activités informelles montre bien que ces activités procurent des revenus substantiels qui font de cette catégorie le principal élément du revenu moyen global.

Pourtant, contrairement au cas de la Guinée ou du Mali, les revenus du secteur informel (RBEI) ne semblent pas jouer un rôle important dans la constitution des ressources des ménages dont le chef est salarié du secteur public (3,4 % seulement à N'Djaména, mais 12,2 % à Sarh) : ce sont les revenus de la propriété qui, a N'Djaména, constituent la seconde source de revenus de ces ménages (18,1 %) avant les transferts (12,8 %).

La répartition proportionnelle des sources de revenus par catégorie socio-économique du chef de ménage (tableau de base 10, en %) fait apparaître plusieurs phénomènes intéressants. A côté du lien étroit qui existe entre la catégorie socio-économique et la source principale du revenu, on note que :

- les revenus du secteur informel (RBEI) jouent un rôle important dans la formation du revenu des ménages dont le chef est indépendant agricole (26,1 % pour l'ensemble de l'échantillon; mais 55,7 % à N'Djaména, 36,5 % à Moundou et 25,1 % à Sarh) confirmant le statut de pluriactivité et de complémentarité du secteur informel pour les agriculteurs;

- les revenus salariaux pèsent d'un poids important dans la formation des revenus des ménages dont le chef est indépendant agricole à Sarh (34,5 %);
- les transferts sont la principale source de revenus des ménages dont le chef est inactif, chômeur ou aide familial (autre catégorie): 72 % pour l'ensemble de l'échantillon, 75 % à N'Djaména; 84,8 % à Sarh et 79,1 % à Abéché. Moundou se distingue avec une proportion de 30,4 % seulement, compensée par les revenus de l'informel (23,7 %) et de la propriété (22,1 %). Les transferts jouent également un rôle important à Abéché pour les ménages dont le chef est indépendant agricole (38,5 %);
- les revenus de la propriété sont également relativement importants, outre chez les ménages des salariés du public à N'Djaména et ceux dont le chef est inactif (comme déjà indiqué), pour les ménages d'indépendants non agricoles à Sarh (21,9 %).

# 2.5. Revenus et dépenses selon les quintiles des revenus et dépenses des ménages

Les tableaux 8 et 9 (tableaux de base 8 et 9) indiquent que le poids des revenus du secteur informel est déterminant pour tous les quintiles de revenus : il contribue à la formation de 29 % du revenu des 20 % de ménages les plus pauvres (et à 42 % du revenu des 20 % les plus riches comme on l'a dit).

Les éléments constitutifs du revenu des ménages, en fonction de leur richesse, évoluent de la manière suivante :

- les revenus agricoles, par rapport au revenu total (et les revenus non monétaires de l'autoconsommation) sont une fonction décroissante au fur et à mesure qu'on s'élève dans les quintiles (passant de plus de 34 % du revenu au premier quintile à près de 16 % dans le cinquième quintile);
- les revenus salariaux sont une fonction croissante au fur et à mesure qu'on s'élève dans les quintiles (on passe de 12% à 25%).

Tableau 8 : Revenus par quintiles

En francs/habitant/an	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième	
Revenus unitaires croissantes	quintile	quintile	quintile	quintile	quintile	

• · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
Revenus	59 177	108 162	170 751	224 327	473 197
Rbei	16 998	36 686	51 592	83 148	188 552
Salaires	7 317	17 445	31 404	53 706	119 785
Revenus Agricoles Monetarises	9 068	10 895	9 593	9 994	5 687
Revenus Agricoles Non Monetarises	9 492	8 467	6 966	5 371	3 191
Transferts Recus	13 661	28 315	46 855	59 493	117 690
Revenus De La Propriete	2 641	6 353	24 341	12 614	38 292

En %

	and the second s				
Revenus	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	- · ·				
Rbei	28,7%	33,9%	30,2%	37,1%	39,8%
Salaires	12,4%	16,1%	18,4%	23,9%	25,3%
Revenus Agricoles Monetarises	15,3%	10,1%	5,6%	4,5%	1,2%
Revenus Agricoles Non Monetarises	16,0%	7,8%	4,1%	2,4%	0,7%
Transferts Recus	23,1%	26,2%	27,4%	26,5%	24,9%
Revenus De La Propriete	4,5%	5,9%	14,3%	5,6%	8,1%

# MOYENNE DES QUINTILES PAR MENAGE

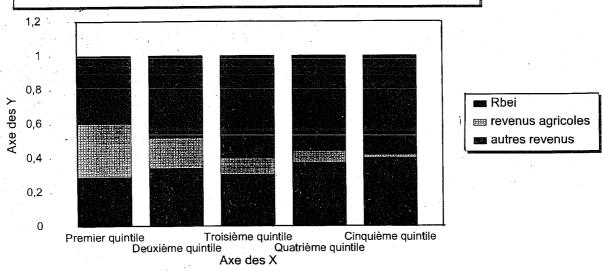


Tableau 9 : Dépenses par quintile

En francs/habitant/an	Premier	Deuxième	Troisième	Quatrième	Cinquième
Dépenses unitaires croissantes	quintile	quintile	quintile	quintile	quintile
Total des dépenses	54 348	98 159	145 238	218 231	455 204
A 15 o d 5	36 702	60.255	02.550	400 E40	400,000
Alimentaires		60 355	83 552	108 510	163 896
scolaires	756	1 167	1 747	2 484	5 696
équipement	1 728	2 846	4 278	6 855	13 539
autres dépenses annuelles	625	1 467	2 132	4 561	13 262
habillement	4 199	9 727	13 828	21 887	43 350
matériaux de construction	427	1 754	3 275	9 207	32 577
sport	103	298	489	1 085	2 387
santé	1 834	3 782	6 079	11 389	28 174
hygiene	2 662	5 984	9 801	15 291	34 426
logement	547	1 445	3 833	7 703	18 507
transport	1 117	2 102	3 415	7 504	41 551
loisirs et divers	460	1 523	2 592	5 609	13 404
Transferts versés	3 187	5 708	10 217	16 146	44 435

# En % des dépenses

Total des dépenses	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Alimentaires	67,5%	61,5%	57,5%	49,7%	36,0%
scolaires	1,4%	1,2%	1,2%	1,1%	1,3%
équipement	3,2%	2,9%	2,9%	3,1%	3,0%
autres dépenses annuelles	1,1%	1,5%	1,5%	2,1%	2,9%
habillement	7,7%	9,9%	9,5%	10,0%	9,5%
matériaux de construction	0,8%	1,8%	2,3%	4,2%	7,2%
sport	0,2%	0,3%	0,3%	0,5%	0,5%
santé	3,4%	3,9%	4,2%	5,2%	6,2%
hygiene	4,9%	6,1%	6,7%	7,0%	7,6%
logement	1,0%	1,5%	2,6%	3,5%	4,1%
transport	2,1%	2,1%	2,4%	3,4%	9,1%
loisirs et divers	0,8%	1,6%	1,8%	2,6%	2,9%
Transferts versés	5,9%	5,8%	7,0%	7,4%	9,8%

- les revenus de la propriété sont une fonction croissante (de 5 à 9 %);
- les transferts sont une fonction croissante qui décroît légèrement au cinquième quintile (passant de 19 à 28 % puis 25 % du revenu);
- le revenu brut de l'entrepreneur individuel (RBEI) du secteur informel est une fonction constante jusqu'au quatrième quintile (autour de 23/24 %) qui double presque au cinquième quintile (42 %).

C'est dire le rôle que joue le secteur informel dans la formation du revenu des ménages tchadiens, et le rôle qu'il peut jouer dans les stratégies de lutte contre la pauvreté. C'est bien pourquoi l'enquête ECOSIT en a fait l'un de ses objectifs principaux de collecte et d'analyse.

## 2.6. Revenus et dépenses selon le mois

Le graphique ci-dessous montre qu'en moyenne et pour l'échantillon pondéré, les revenus des ménages<sup>2</sup> dans le premier semestre dépassent ceux du deuxième semestre de 20 % (tableaux de base 17 et 18).

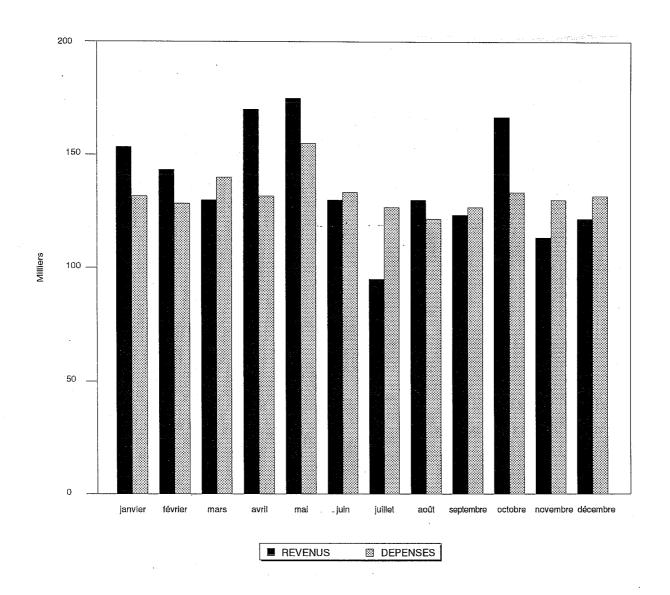
Néanmoins, si on tient compte de l'évolution des prix et de la période de l'enquête (juin 1995 à juin 1996), cet écart se réduit à 10 % seulement.

L'écart entre le premier et deuxième semestre en termes de revenus en milieu rural est nettement plus important et s'élève à 37 %. La période de soudure du troisième trimestre de l'année se fait logiquement plus ressentir dans le milieu rural que dans le milieu urbain. En relation avec les dépenses, on remarque en milieu rural une épargne qui est positive dans le premier semestre et une désépargne dans le deuxième semestre. Par contre, une tendance nette ne se dégage pas de la variation des revenus et dépenses durant l'année en milieu urbain.

Les revenus des ménages autant en milieu urbain qu'en milieu rural sont les plus élevés dans les mois d'avril et de mai ; les composantes RBEI et transferts dans ces mois déterminent le niveau élevé des revenus, alors qu'à ce moment les revenus agricoles sont à la baisse. On remarque en milieu urbain que les revenus sont importants dans les mois d'août et octobre, suite aux RBEI élevés dans ces mois.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Les revenus ont été mesurés sur une base annuelle par an et par habitant.

# REVENUS ET DEPENSES MENSUELS





#### **CHAPITRE 3: LE SECTEUR INFORMEL**

On rappellera tout d'abord les termes de la nouvelle définition internationale du secteur informel avant de présenter les estimations antérieures dont on dispose pour le Tchad, et d'exposer les nouveaux éclairages que donne ECOSIT.

### 3.1. Rappel des termes de la nouvelle définition internationale

Le secteur informel a fait l'objet d'une définition internationale, adoptée en 1993, en tant que concept de population active, par la XVème Conférence Internationale des Statisticiens du Travail.

La "résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel" (BIT, 1993) rappelle tout d'abord les principales caractéristiques de ce qu'il est convenu d'appeler le secteur informel, reconnaissant ainsi la valeur descriptive des définitions multicritères.

Le secteur informel est constitué des unités économiques produisant des biens et services en vue de créer principalement des emplois et des revenus, travaillant à petite échelle avec un faible niveau d'organisation et une faible division entre travail et capital, des relations de travail recouvrant étroitement les relations de parenté, personnelles et sociales, relations souvent occasionnelles plutôt que permanentes, contractuelles et garanties. Ce sont des entreprises individuelles dont les actifs, les dépenses et les engagements sont difficilement dissociables de ceux du ménage de leurs propriétaires. Pour autant ces entreprises ne visent pas forcément et délibérément à se soustraire aux obligations légales, et sont distinctes de l'économie souterraine.

Il convient de passer à une définition opérationnelle du secteur informel dans les pays où de telles entreprises jouent un rôle suffisamment important en termes d'emploi et de contribution au PIB, et nécessitent une prise en compte dans la modélisation macro-économique et les politiques sectorielles, en vue précisément de l'institutionnalisation (pour ne pas dire la formalisation) de ces activités.

Le secteur informel est ainsi constitué d'un ensemble d'unités économiques appartenant au secteur institutionnel des ménages en comptabilité nationale : il s'agit donc d'entreprises individuelles (entreprises familiales ou micro-entreprises) qui sont rattachées au secteur informel en fonction des critères énumérés ci-après, et cela quels que soient le lieu d'exercice de l'activités, le degré d'utilisation du capital fixe, la durée de l'activité (permanente,

saisonnière, occasionnelle) et le caractère principal ou secondaire de son exercice.

L'entreprise familiale ("entreprises informelles de personnes travaillant pour leur propre compte") est une entreprise individuelle qui n'emploie pas de salariés de manière continue, mais peut employer des aides familiaux et/ou des salariés occasionnels et qui présente les caractéristiques rappelées en liminaire dans la définition multicritère (en fait, ce rappel semble un garde-fou pour se prémunir contre d'éventuels cas particuliers).

"Pour des raisons opérationnelles" et "selon les circonstances nationales", cette catégorie comprendra toutes les entreprises de ce type, ou bien seulement celles qui ne sont pas enregistrées selon des formes spécifiques de la législation nationale (réglementations commerciales, fiscales, professionnelles...).

La micro-entreprise ("entreprises d'employeurs informels") est une entreprise individuelle employant un ou plusieurs salariés de manière continue et présentant les caractéristiques rappelées en liminaire.

"Pour des raisons opérationnelles" et "selon les circonstances nationales", cette catégorie comprendra toutes les entreprises de ce type répondant à un ou plusieurs des critères suivants:

- une taille des établissements inférieure à un certain niveau, variable selon les pays et les branches, et dépendant des législations nationales et du champ des enquêtes statistiques sur les grandes unités ;
- le non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés.

La population occupée dans le secteur informel est constituée de toutes les personnes qui pendant la période de référence, étaient pourvues d'un emploi dans au moins une unité du secteur informel, indépendamment de la situation dans la profession et de l'exercice principal ou secondaire et cette activité.

Il est recommandé de distinguer la population exclusivement employée dans le secteur informel, et la population employée à la fois dans le secteur informel et en dehors ; et dans cette dernière catégorie, la population principalement employée dans le secteur informel et celle secondairement employée dans ce secteur.

Pour des raisons pratiques, le champ du secteur informel pourra se limiter aux activités non agricoles, ce qui n'exclut évidemment pas les activités non agricoles exercées par les agriculteurs (cas fréquent). On a vu précédemment que les activités informelles des ménages dont le chef est indépendant agricole représentaient une part importante de leurs revenus.

La production non marchande est exclue du champ du secteur informel ; les travailleurs domestiques pourront ou non être inclus selon les circonstances nationales, mais il est recommandé de les constituer en catégorie séparée ; en revanche, les professions techniques et libérales, dès l'instant qu'elles satisfont aux critères de la définition proposée, devraient être incluses.

Enfin, en ce qui concerne les travailleurs extérieurs à l'entreprise, c'est-à-dire les personnes qui travaillent en tant qu'indépendants ou salariés pour le compte d'une entreprise, mais en dehors des locaux de cette entreprise (travail où sous-traitance à domicile), leur appartenance au secteur informel dépend de l'appartenance à ce secteur de l'unité qu'ils constituent ou dont ils dépendent.

On voit ainsi que les termes de la nouvelle définition internationale du secteur informel s'appuient fortement sur, et restent proches des pratiques antérieures des statisticiens d'enquêtes et des économistes du travail qui avaient tenté de saisir cette réalité multiforme et mouvante.

# 3.2. Les estimations du secteur informel antérieures à l'ECOSIT

Cette définition est d'une application relativement aisée et a déjà permis d'estimer l'emploi informel au Tchad en 1993 à près de 74,2 % de la population active non agricole.

Le tableau 10 suivant résume les estimations relatives à 1993.

Au niveau de l'ensemble du Tchad, les activités informelles manufacturières ne représentent guère que 12,3 % de l'ensemble de l'emploi informel, alors que le commerce compte pour 59,2 % et l'ensemble du secteur tertiaire pour 88,4 %.

Dans ces conditions, la part des micro-entreprises ne dépasse pas 7,3 % de l'emploi informel au niveau national (mais 16,6 % dans les branches manufacturières et 14,1 % dans les services), et 12,2 % à N'Djaména. En effet, l'importance des micro-entreprises est liée à celle de l'informel manufacturier.

Le milieu urbain compte pour 56,5 % dans l'emploi informel, et N'Djaména pour 25,2 %.

Cependant, les méthodes indirectes qui ont permis de telles estimations globales, ne peuvent évidemment pas fournir les caractéristiques et les résultats comptables nécessaires à l'élaboration des politiques et à l'estimation du PIB. Tout au plus ont-elles permis de faire prendre conscience de l'importance du phénomène et aussi de l'insuffisance des hypothèses du comptable national dans ses tentatives de prise en compte du secteur informel, en l'absence de données statistiques précises et détaillées. Aussi, les résultats de l'ECOSIT s'avèrent-ils indispensables pour réévaluer les comptes nationaux.

Tableau 10 : Caractéristiques du secteur informel au Tchad en 1993, par les méthodes indirectes de comparaison des sources.

	N'Dja	N'Djaména		Milieu	lilieu Urbain Milieu r			rural		Total	<u>'otal</u>	
					<u> </u>		·-/*			<b></b>		
•	effectif	%mic	%br	effectif	%mic	%br	effectif	%mic	%br	effectif	%mic	%br
Industries	10 480	22,1	68,7	22 903	21,6	66,4	16 438	8,6	85,6	38 145	16,6	72,6
Commerce	44 756	3,5	97,8	105 637	3,2	98,6	78 983	1,7	99,9	184 016	2,6	99,2
Services	23 532	25,3	63,8	48 163	19,3	69,1	42 966	8,4	82,0	90 847	14,1	74,5
TOTAL	78 212	12,2	64,2	175 658	9,8	68,6	137 049	4,1	83,5	310 626	7,3	74,2

Source: CHARMES J. (1994): le secteur informel dans l'économie tchadienne (DSEED, DDSMS).

Note: mic=micro-entreprises, br=branche

# 3.3. Le secteur informel d'après l'ECOSIT

On a déjà dit que l'ECOSIT relevait des enquêtes qui visent à assurer une couverture exhaustive des activités informelles en identifiant et enquêtant tous les actifs des ménages-échantillon qui ont déclaré exercer une activité indépendante ou en tant qu'employeur, que ce soit à titre principal ou secondaire. Dans le cadre de l'ECOSIT, la méthode recommandée au niveau international, a permis de dénombrer 1974 entreprises employant un total de 2742 personnes (tableau de base 28).

Etant donné que les taux de sondage ont été établis sans tenir compte de l'importance de la population de la ville ou du milieu, ces tableaux ne doivent être interprétés qu'en colonnes. Ainsi 592 entreprises ont été identifiées à N'Djaména, 388 à Moundou, 540 à Sarh et 189 à Abéchě.

## 3.3.1. L'emploi dans le secteur informel

En nombre d'entreprises, les activités commerciales sont dominantes à N'Djaména (52,9 % des unités de l'échantillon) et surtout à Abéché, (74,6 %). A Sarh, on note qu'il y a presque autant d'entreprises de fabrication de boisson traditionnelle (166) que de commerces (168). Ce sont ensuite les industries alimentaires qui sont les plus nombreuses, suivies par les services divers.

Tableau 11 : Structure de l'emploi selon le secteur d'activité et le statut dans la profession

N'Djaména	Moundou	Sarh	Abéché	Ensemble
				échantillon

	Effectifs	%								
Industries	289	31,3	288	56,7	393	56,0	69	26,1	1258	45,8
Commerce	411	44,6	154	30,3	213	23,3	170	64,4	1060	38,6
Services	222	24,1	66	13,0	96	10,5	25	9,5	428	15,6
Ensemble	922	100,0	508	100,0	702	100,0	264	100,0	2746	100,0

	Effectifs	%								
Patrons	592	65,9	388	76,7	540	75,1	189	73,5	1974	72,0
Salariés	145	16,1	22	4,3	22	3,1	27	10,5	228	8,3
Apprentis	- 63	7,0	9 .	1,8	13	1,8	34	13,2	124	4,5
Aides familiaux	98	10,9	87	17,2	144	20,0	7	2,7	416	15,2
Ensemble	898	100,0	506	100,0	719	100,0	257	100,0	2 742	100,0

Note : Les effectifs de la ligne "ensemble" diffèrent légèrement en raison des non-réponses.

La répartition sectorielle de l'emploi, telle qu'elle apparaît au tableau 11 montre que le commerce reste dominant à Abéché (64,4 % de l'emploi) et N'Djaména (44,6 %). En moyenne, pour l'ensemble du milieu urbain, il représente 39,6 % des emplois.

Les salariés ne représentent guère plus de 16,1 % des effectifs à N'Djaména et seulement 3 à 4 % à Sarh et Moundou. En moyenne, ils comptent pour 17,3% des effectifs en milieu urbain. Quant aux apprentis et aides familiaux, ils comptent pour 16 à 22 % de l'ensemble des emplois. Ces résultats sont quelque peu différents de ceux que l'on peut tirer du recensement de la population de 1993 où ces proportions s'élevaient respectivement pour le milieu urbain à 3,4 et 10 %.

Les données collectées par l'ECOSIT permettent de définir le secteur informel par rapport aux deux critères du statut juridique (par définition, les entreprises identifiées excluent les sociétés et quasi-sociétés et ne sont retenus que les entrepreneurs individuels, qu'ils soient indépendants ou employeurs) et de la taille (tableau de base 30).

Seulement 12 entreprises individuelles de l'échantillon (dont 9 à N'Djaména) emploient 5 salariés ou plus, soit au total 104 salariés (84 à N'Djaména).

Le tableau 12 indique que 94 entreprises seulement emploient des salariés (au nombre de 378), cela signifie que le segment des micro-entreprises se réduit, dans l'échantillon, à 82 entreprises individuelles employant 274 personnes, dont la moitié à N'Djaména (41 entreprises et 121 actifs). Le segment des micro-entreprises représenterait ainsi 16,9 % de l'emploi informel à N'Djaména (l'estimation de 1993 l'évaluait à 12,2 %).

La concordance de ces résultats avec ceux concernant l'emploi manufacturier semblerait indiquer un certain dynamisme des activités de production dans le secteur informel au Tchad, notamment à travers son segment de micro-entreprises. Comme c'est précisément ce segment qui se caractérise par une tendance pro-cyclique, c'est-à-dire une tendance à évoluer en phase avec le cycle économique, cela signifierait que la croissance de ces dernières années a bien été effective.

Une autre information tirée du tableau 12 concerne le type de local dans lequel l'entreprise exerce son activité : seulement 687 entreprises de l'échantillon disposent d'un local commercial (39,5 % à N'Djaména, 33 % à Moundou, 28 % à Sarh, mais 56,1 % à Abéché) et elles emploient 37,5 % des actifs (45,6 % à N'Djaména). Grosso modo, il y a à peu près autant d'entreprises commerciales, disposant d'un local, que d'entreprises n'en disposant pas. C'est dans la fabrication des boissons que la grande majorité des entreprises ne disposent pas d'un local : cette fabrication intervient à domicile et elle est commercialisée dans des cabarets qui sont loués ponctuellement pour l'occasion.

Tableau 12: Entreprises selon l'emploi et le local

	sans salariés	avec salariés	sans local commerc	avec local commercial
Nombre d'entreprises	_			
1 Agriculture, élevage, chasse ,pêche	17	1	15	3
2 Industries alimentaires	231	6	146	91
3 Fabrication des boissons	432	2	378	56
4 Industries des textiles, de l'habillement et d	77	5	59	23
5 Industrie du bois et des meubles	37	3	. 26	14
6 Industries diverses	65	16	69	12
7 Commerce	802	33	402	433
8 Restaurants et hôtels	76	10	63	23
9 Transports et entrepôts	29	9	28	10
10 Services divers	114	9	101	22
TOTAL	1 880	94	1 287	687

#### 3.3.2. Valeur ajoutée et revenu du secteur informel

Le tableau 13 (tableau de base 23) synthétise les résultats par branche et par ville et fournit tous les éléments nécessaires aux calculs des résultats par entreprise, par entrepreneur et par individu.

Il permet de calculer le taux de valeur ajoutée dont la variabilité intra-branche et inter-branche s'explique dans certains cas par la fourniture des matières premières par le client (textiles-confection et bois à Moundou par exemple). On voit également le faible poids des salaires et des impôts dans la valeur ajoutée. La part des impôts dans la valeur ajoutée est à son maximum à Abéché pour les industries diverses (12,7 % et dans les transports à N'Djaména (5,5 %). Le commerce à Sarh, Abéché et N'Djaména se caractérise aussi par des taux d'imposition de 4,7 à 3,5 %.

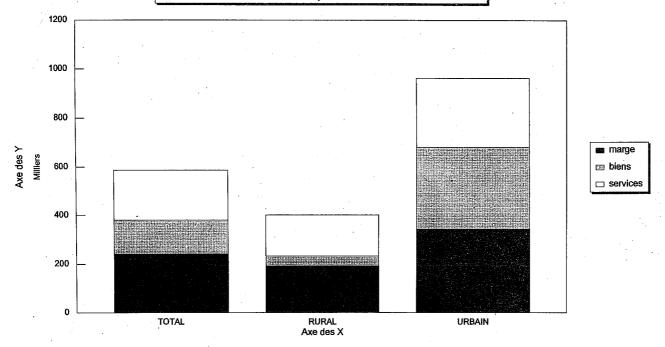
Tableau 13: Compte de production du secteur informel

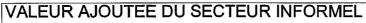
		CHANTILLO	Ä
	TOTAL	RURAL	URBAIN
En francs/an/entreprise de l'échantillon			
Production	613 037	403 403	1 037 050
commerciale	242 134	. 192 188	· 343 156
de biens	138 221	39 885	337 118
de services	206 879	169 801	281 875
Consommations intermédiaires	180 824	120 220	303 403
Valeur ajoutée brute	432 213	283 183	733 646
Salaires	24 176	6 864	59 192
Impôts	8 826	3 202	20 201
Excédent brut d'exploitation	399 212	273 117	654 253

Tableau 14 : Rbei par branche d'activité

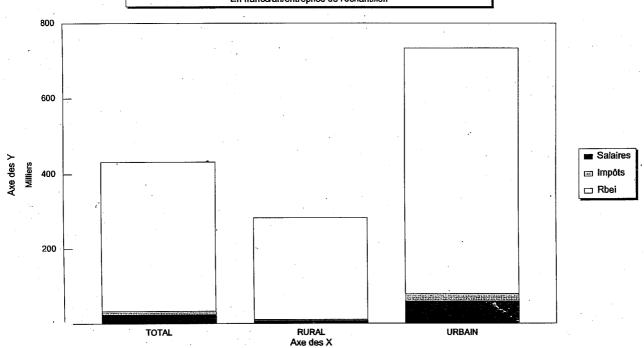
	ECHANTILLON						
	TOTAL	RURAL	URBAIN				
En francs/an/entreprise de l'échantillon							
1 Agriculture, élevage, chasse ,pêche	89 423	110 196	47 406				
2 Industries alimentaires	119 475	52 826	254 282				
3 Fabrication des boissons	88 137	78 472	107 685				
4 Industries des textiles, de l'habillement e	456 462	462 141	444 977				
5 Industrie du bois et des meubles	681 086	250 335	1 552 337				
6 Industries diverses	180 594	10 354	524 928				
7 Commerce	445 480	316 540	706 277				
8 Restaurants et hôtels	1 058 310	963 282	1 250 518				
9 Transports et entrepôts	1 151 569	168 800	3 139 345				
10 Services divers	288 783		872 883				

# PRODUCTION DU SECTEUR INFORMEL En francs/an/entreprise de l'échantillon





En francs/an/entreprise de l'échantillon



En définitive le RBEI (Revenu Brut de l'Entrepreneur Individuel) que l'on peut assimiler au revenu de l'entrepreneur du secteur informel est, comme l'indique les tableaux 14 et 15, en moyenne de 65.000 FCFA par mois à N'Djaména, 67.000 FCFA à Abéché, 36.000 à Moundou et 18.000 à Sarh, soit respectivement 7,8 fois ; 8 fois ; 4,3 et 2,2 fois le PNB par habitant.

Tout comme pour les revenus et les dépenses des ménages, N'Djaména et Abéché viennent en tête : la position relativement privilégiée d'Abéché se confirme donc.

Dans toutes les villes, la fabrication des boissons traditionnelles, activité féminine par excellence et s'exerçant à domicile, est l'activité la moins rémunératrice sauf à Abéché : elle procure des revenus inférieurs à 10.000 FCFA par mois. Les activités de transformation de produits alimentaires viennent ensuite avec des revenus mensuels inférieurs à 23.000 FCFA (sauf à Abéché). Les transports constituent l'activité la plus rémunératrice avec des revenus mensuels supérieurs à 140.000 FCFA (sauf à Moundou).

88.

14.

TRAF

80,0

£3.49

 $\{\{0\},0\}$ 

領しり

# Tableau 15: Rbei par chef d'entreprise

SEXE MA	SCULIN SEXE FEI			MININ	
TOTAL I	ECHANTILLON		TOTAL ECHANTILLON		
TCHAD	RURAL	URBAIN	TCHAD	RURAL	<i>URBAIN</i>

## Montant en francs mensuel

TOTAL	52 526	32 827	92 370	17 156	17 849	15 756
10 Services divers	26 662	0	80 588	8 219	0	24 844
9 Transports et entrepôts	96 612	15 036	261 612	6 171	9 222	0
8 Restaurants et hôtels	90 977	80 647	111 870	85 967	73 552	111 079
7 Commerce	50 399	29 377	92 919	24 195	27 765	16 974
6 Industries diverses	16 982	1 213	48 876	5 758	513	16 367
5 Industrie du bois et des meubles	70 543	31 472	149 570	13 026	284	38 800
4 Industries des textiles, de l'habillement et du q	44 123	45, 653	41 030	5 108	2 193	11 004
3 Fabrication des boissons	.0	0	0	7 345	6 539	8 974
2 Industries alimentaires	24 857	9 088	56 751	7 558	3 276	16 218
1 Agriculture, élevage, chasse ,pêche	7 924	9 416	4 908	4 531	6 081	1 397

# En multiple du SMIG

2,06	1,29	3,63	0,67	0,70	0,62
1,05	0,00	3,17	0,32	0,00	0,98
3,80	0,59	10,28	0,24	0,36	0,00
3,57	3,17	4,40	3,38	2,89	4,36
1,98	1,15	3,65	0,95	1,09	0,67
0,67	0,05	1,92	0,23	0,02	0,64
2,77	1,24	5,88	0,51	0,01	1,52
1,73	1,79	1,61	0,20	0,09	0,43
0,00	0,00	0,00	0,29	0,26	0,35
0,98	0,36	2,23	0,30	0,13	0,64
0,31	0,37	0,19	0,18	0,24	0,05
	0,98 0,00 1,73 2,77 0,67 1,98 3,57 3,80 1,05	0,98     0,36       0,00     0,00       1,73     1,79       2,77     1,24       0,67     0,05       1,98     1,15       3,57     3,17       3,80     0,59       1,05     0,00	0,98     0,36     2,23       0,00     0,00     0,00       1,73     1,79     1,61       2,77     1,24     5,88       0,67     0,05     1,92       1,98     1,15     3,65       3,57     3,17     4,40       3,80     0,59     10,28       1,05     0,00     3,17	0,98         0,36         2,23         0,30           0,00         0,00         0,00         0,29           1,73         1,79         1,61         0,20           2,77         1,24         5,88         0,51           0,67         0,05         1,92         0,23           1,98         1,15         3,65         0,95           3,57         3,17         4,40         3,38           3,80         0,59         10,28         0,24           1,05         0,00         3,17         0,32	0,98         0,36         2,23         0,30         0,13           0,00         0,00         0,00         0,29         0,26           1,73         1,79         1,61         0,20         0,09           2,77         1,24         5,88         0,51         0,01           0,67         0,05         1,92         0,23         0,02           1,98         1,15         3,65         0,95         1,09           3,57         3,17         4,40         3,38         2,89           3,80         0,59         10,28         0,24         0,36           1,05         0,00         3,17         0,32         0,00

Les industries diverses et la restauration se situent juste en dessous. Quant au commerce, il occupe une position médiane avec des revenus mensuels compris entre 28.000 et 72.000 FCFA.

Les revenus informels des femmes (tableau de base 37) sont globalement et presque toujours très inférieurs à ceux des hommes : pour l'ensemble des activités à N'Djaména le rapport est de 1 à 6 ; il est de 1 à 5 à Moundou, de 1 à 4 à Abéché et de 1 à 3 à Sarh.

Les écarts s'expliquent en partie par le fait que la plupart des activités féminines s'exercent à domicile ou dans des locaux précaires, ou de façon itinérante.

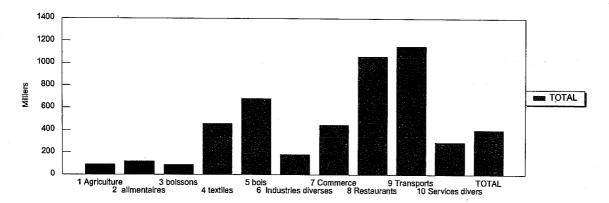
Certaines activités peu rémunératrices sont exclusivement féminines, comme la fabrication des boissons traditionnelles. La seule activité où l'on a observé une supériorité des revenus féminins est celle de la restauration à N'Djaména. Encore le nombre d'observations est-il trop faible pour que l'on puisse accorder à ce résultat une valeur définitive.

Pour l'ensemble de l'échantillon, et en milieu urbain, le revenu des femmes ne représente que 0,62 fois le salaire minimum légal contre 3,63 fois pour les hommes.

L'ECOSIT fournit ainsi une preuve sur large échantillon des disparités économiques entre homme et femmes : c'est là encore un résultat notable et relativement unique de l'enquête.

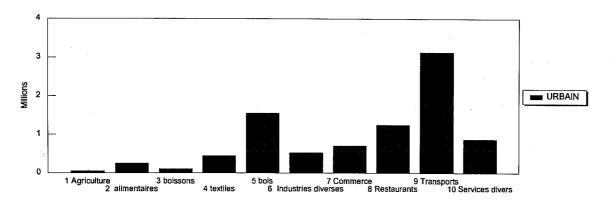
# RBEI PAR BRANCHE D'ACTIVITE

En francs/an/entreprise de l'échantillon



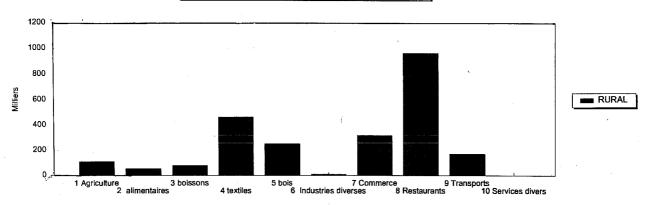
# RBEI PAR BRANCHE D'ACTIVITE

En francs/an/entreprise de l'échantillon



#### RBEI PAR BRANCHE D'ACTIVITE

En francs/an/entreprise de l'échantillon



#### 3.3.3 Les résultats comptables du secteur informel

Le tableau 13 donne les principaux résultats comptables pour l'ensemble des entreprises individuelles de l'échantillon et les extrapole à l'ensemble du milieu urbain, du milieu rural, et du territoire national sur la base de données annuelles par tête : multipliés par la population, urbaine, rurale, totale, ces chiffres fournissent les résultats qui seront utilisés pour calculer les comptes de branche de la Comptabilité Nationale.

On a déjà commenté ces résultats en terme de contribution aux revenus des ménages. Le tableau 16 en donne maintenant la répartition par branche d'activité, permettant de les commenter en terme de contribution au Produit Intérieur Brut.

Tableau 16 : Population active et valeur ajoutée par branche d'activité

Branche	Population active informelle	Valeur ajoutée brute par actif	
	en milliers d'habitants	en milliers de FCFA/an	

	Source Recensement	Source ECOSIT	ECOSIT informel	ECOSIT consommation
Agriculture, élevage, pêche	2 385	2145	156	118
Alimentaire	9	220	100	132
Textile	10	35	265	206
Bois, divers artisanat, bâtiment	26	47	379	302
Commerce	205	228	537	528
Transport	12	22	1053	570
Autres services	76	65	532	634
Administration	58	20		

On note que les chiffres de l'ECOSIT sur le nombre d'actifs dans le secteur informel sont en général plus élevés que ceux du Recensement Général de la Population (1993). Le grand écart dans la branche alimentaire est très probablement dû au fait que lors du Recensement les actifs dans ce secteur ont été dans plusieurs cas inclus dans la branche "agriculture, élevage, pêche".

En calculant la Valeur Ajoutée Brute (VAB) en utilisant les données d'ECOSIT par une

simple multiplication du nombre d'actifs et la valeur ajoutée brute par actif, on voit que ce sont les activités commerciales, puis, loin derrière, les services et les transports qui apportent la plus forte contribution à la formation du PIB tchadien.

La Valeur Ajoutée Brute du secteur informel, autrement dit sa contribution au PIB, s'élève au total à 204 milliards de FCFA hors agriculture.

Le tableau 16 montre les écarts entre les hypothèses du comptable national et les résultats de l'ECOSIT en ce qui concerne la valeur ajoutée par actif. Dans la comptabilité nationale, une approche consommation a été adoptée qui utilise les données d'ECOSIT. Cette approche ne donne pas des résultats significativement différents de ceux décrits antérieurement.

## **CHAPITRE 4: LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE**

Le présent chapitre analyse le volet alimentaire de l'ECOSIT sur le plan des volumes de consommation, de l'auto-consommation, de la sécurité alimentaire, de la balance nutritionnelle et enfin des dépenses alimentaires.

# 4.1. Analyse différentielle des volumes de consommation et d'autoconsommation alimentaire

La consommation alimentaire varie selon les groupes de produit, selon les régions agroclimatiques ou selon le milieu d'habitation. On admet également que les facteurs socioculturels et démographiques sont en général des discriminants de la consommation.

## 4.1.1. Consommation alimentaire par produit ou groupe de produits

Les céréales représentent une part très importante dans l'alimentation de la population tchadienne. Le volume de la consommation par poste de produit alimentaire présenté dans le tableau 17 donne en effet un net avantage aux céréales sur les autres denrées. La consommation céréalière par habitant et par an s'élève à 189 kilo en équivalent brut<sup>3</sup> pour l'ensemble du pays (tableau de base 4).

Deux céréales sèches à savoir le mil et le sorgho totalisent à elles seules 85 % des céréales consommées (tableau de base 6). La consommation du mil est nettement supérieure à celle des autres céréales. Aliment de base de la population, le mil apporte la plus grande partie des calories et des protéines d'origine végétale. Sa consommation s'élève à 90 kg/hab./an, soit presque la moitié de la consommation totale. Le sorgho vient en deuxième position avec 55 kg/hab./an; le maïs et le riz suivent avec respectivement 6,0 % et 5,7 %.

En volume, la consommation de légumineuses et tubercules se chiffre à 23 kg/hab/an hors pertes évidemment. Etant donné que ces produits sont cultivés dans la majeure partie des zones de productions agricoles du Tchad et qu'il s'agit de produits de

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>Dans le tableau de base 4, farine et boissons sont converties en poids de céréales, ce qui donne le volume en équivalent brut. Il en est de même pour les produits à base de légumineuses et tubercules, et les oléagineux.

Tableau 17: Volumes de consommation

CONSOMMATION			AUTOC	AUTOCONSOMMATION		
٦	TOTAL TCHAD		Т .	TOTAL TCHAD		
Total	rural	urbain	Total	rural	urbain	

#### en kilo/habitant/an

CII INDO/INDOIDUINUUI						
Céréales (en équivalent brut)	189	192	177	133	156	52
Légumineuses et tubercules	23	25	17	12	15	3
Oléagineux (en équivalent brut)	41	41	42	16	20	4
Légumes	24	21	32	8	10	2
Fruits	7	8	4	6	7	2
Lait Local	9	9	.10	5	6	2
Viande	13	11	22	2	2	1
Poisson	6	5	7	. 2	2	0
Bois et charbon (équivalent bois)	424	417	447	322	393	72
Eau	5353	5427	5091	4801	5283	3102

CEREALES, TUBERCULES			VIAN	NDE ET POI	SSON
ET LE	ET LEGUMINEUSES (*)				
моүт	MOYENNE PONDEREE			ENNE PONE	EREE
Total échant	rural	urbain	Total échant	rural	urbain

#### en kilo/habitant/an

C// 1440/ /460 HM/1 L 6/1						
0 Autres catégories	169	191	158	23	8	30
1 Indépendant non agricole	163	177	161	25	15	26
2 Indépendant agricole	197	199	170	17	17	22
3 Salarié du public	164	189	163	33	27	33
4 salarié du privé	154	221	149	26	32	26

(\*) toutes quantités confondues

consommation courante tant en milieu rural qu'urbain, on est tenté de penser que la consommation de légumineuses et tubercules a été sous-estimée par l'enquête.

Parmi les tubercules, le manioc représente trois quarts de la consommation devant la patate (presque 18 %) et la pomme de terre, l'igname et le taro ensemble (7 %).

Les légumineuses qui, comme les tubercules sont des compléments alimentaires très appréciables totalisent 5,8 kg/hab./an. Ce groupe de produits est composé de pois de terre (55 %) et de niébé ou de haricot (45 %).

En ce qui concerne les sources protéiques d'origine animale, la viande et le poisson tiennent une place de choix dans l'alimentation des tchadiens avec respectivement 13,4 et 5,8 kg/hab/an. Ces moyennes de consommation sont comparables à celles de la sous-région sahélienne. Il faut y ajouter le lait (91./hab./an).

La consommation de légumes est particulièrement importante (24kg/hab/an) : elle atteint en volume les tubercules et légumineuses. La moitié de cette consommation concerne deux produits à savoir les oignons et le gombo.

Un autre complément alimentaire important est constitué par les oléagineux consommés sous différentes formes, frais, grillé, en pâte ou en huile d'arachide représentant une consommation de 41 kilo/hab./an. Enfin, la consommation de fruits s'élève à 7 kg/hab./an.

#### 4.1.2. Consommation alimentaire par région

Le classement du volume de la consommation par région donne la première place au Chari-Baguirmi, suivi par le Ouaddaï et cela pour la plupart des produits.

On constate par contre que le Moyen-Chari enregistre des données généralement faibles sauf en ce qui concerne les légumineuses et la boisson locale à base des céréales.

Globalement, les résultats de l'ECOSIT font apparaître que la consommation de céréales est plus élevée dans la zone sahélienne que dans la zone soudanienne.

Ainsi le Chari-Baguirmi et le Ouaddaï sont les plus gros consommateurs de céréales indépendamment du milieu rural ou urbain. Le Logone Occidental qui suit les deux préfectures du la zone sahélienne se démarque du Moyen-Chari qui enregistre une

consommation très basse. Cela peut s'expliquer par une consommation compensatrice relativement importante de légumineuses et des tubercules d'une part et des boissons locales préparées à base de ces céréales d'autre part.

La consommation alimentaire au Moyen-Chari semble néanmoins être minorée, étant donné que dans cette préfecture le nombre de consommateurs par ménage dépasse de loin la taille des ménages enquêtés. En contrepartie, il y est fréquent que des membres des ménages prennent leurs repas partiellement en dehors de la concession du ménage; or, dans ce cas, la consommation alimentaire n'a pas été relevée par l'enquête.

Le constat sur la consommation des céréales reste valable pour les produits de l'élevage (lait et viande). Pays d'éleveurs, les préfectures du Nord sont aussi les plus gros consommateurs.

Le poisson est surtout consommé dans les préfectures du Sud; à l'inverse, le sucre l'est davantage au Nord.

#### 4.1.3. Consommation alimentaire par milieu

La consommation alimentaire en milieu rural est en général supérieure à celle en milieu urbain pour les préfectures du Sud alors que c'est l'inverse dans le Chari-Baguirmi et le Ouaddaï.

Si les céréales sont plus consommées en milieu rural qu'en milieu urbain, la consommation de viande est plus forte dans les villes. En tête se trouvent N'Djaména et Abéché qui consomment respectivement 25 et 36 kg/hab/an.

La consommation de poisson vient compenser la faiblesse de celle de la viande dans les villes du Sud et notamment à Sarh. La consommation importante de melon élève le niveau des fruits dans le Logone Occidental rural à une moyenne de 19 kg./hab/an par rapport à une moyenne nationale de 7 kg/hab/an.

#### 4.1.4. Consommation par catégorie socio-économique et par niveau de dépenses

L'analyse des données de consommation alimentaire par catégorie socio-économique (tableau de base 16) montre que les indépendants agricoles consomment davantage de céréales, tubercules et légumineuses suivis des indépendants non agricoles.

En ce qui concerne la viande et le poisson, les salariés du secteur public sont les plus grands

consommateurs (33kg/an/hab au niveau national) alors que la consommation des indépendants agricoles est très faible (17 kg/an/hab).

#### 4.1.5. Autoconsommation alimentaire

Les quantités autoconsommées sont comme attendu plus élevées dans les zones rurales que dans les villes (tableau de base 4 et 7). L'autoconsommation de céréales représente au niveau national 71 % des volumes de consommation céréalière globaux.

L'autoconsommation des céréales est particulièrement élevée dans le Chari-Baguirmi rural et le Ouaddaï rural (190 kg/an/hab) et faible dans la capitale N'Djaména (9 kg/hab/an).

L'autoconsommation des tubercules et des légumineuses est notamment pratiquée dans les zones rurales du Logone Occidental et du Moyen-Chari. Le lait local et la viande sont largement autoconsommés dans la partie Nord du pays ; ce qui n'est pas très étonnant pour cette grande région d'élevage.

## 4.2. Sécurité alimentaire et balance nutritionnelle

La sécurité alimentaire est définie comme "une situation à laquelle toute personne peut accéder économiquement, physiquement et en tout temps, à une alimentation adéquate lui permettant de mener une vie productive et en bonne santé, de laquelle toutes formes de malnutrition et de sous-alimentation sont absentes".

La sécurité alimentaire est un concept qui intègre un certain nombre de variables. Certaines de ces variables sont directement reliées à la sécurité alimentaire comme la situation de pauvreté dans laquelle vivent les populations, leur état nutritionnel, la dynamique démographique, les comportements alimentaires et la disponibilité des aliments. La sécurité alimentaire est également dépendante de variables comme les politiques macro-économiques et la gestion des marchés, la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, l'éducation et la gestion du savoir et de la technologie et, enfin, le contexte international.

#### 4.2.1. Balance alimentaire

En raison de la qualité des données dont on dispose par ailleurs, l'analyse de la disponibilité des produits vivriers portera essentiellement sur les céréales à travers les données de production et des bilans céréaliers de la campagne agricole incluant la période de l'ECOSIT.

L'analyse des données de productions des céréales permet de dégager des niveaux de consommation qu'on peut comparer à ceux obtenus à partir des données de l'ECOSIT. Le tableau 18 ci-dessous reprend les postes de consommation principaux.

Tableau 18: Volume de consommation (ECOSIT) et production (DSA)<sup>4</sup> en milliers de tonnes

Produits		Maïs		Blé	1
Cons/Ecosit	1014	77	95	0,2	100
Prod/Dsa hors pertes	823	123	83	2,7	300
Ecart en %	-19	+60	-12	+1250	+200

La consommation céréalière étendue à l'ensemble du pays s'élève à 1.224.000 tonnes alors que les disponibilités se chiffrent à 1.033.000 tonnes hors pertes, tonnage inférieur de 15 % au volume de consommation.

Au delà des pertes à la production, des exportations non évaluées et des importations de certaines céréales, le tableau de comparaison des données de consommation (ECOSIT) et de production (DSA) par céréale fait ressortir de grands écarts, notamment pour le petit mil. En effet, le petit mil fait partie, avec le maïs et le riz, des produits à consommation supérieure à la production. Ce sont des céréales d'importations courantes en situation de déficit de production<sup>5</sup> ou d'importations structurelles.

Les écarts sont en partie imputables également à la méthode d'extension qui ne tient pas compte de substitutions possibles dans d'autres régions entre par exemple mil et sorgho ou mil et maïs.

En ce qui concerne la consommation des tubercules et légumineuses d'après les résultats de l'ECOSIT, celle du manioc est de loin supérieure à la consommation des autres tubercules pour l'ensemble du pays. Elle représente 94.800 tonnes de manioc. La consommation du manioc est suivie de celle des patates douces qui représente un tonnage de 12800.

DSA : Division des statistiques agricoles

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup>Ceci est particulièrement le cas pour l'année 1996.

La préfecture du Logone Occidental dispose des chiffres de consommation réguliers pour tous les tubercules. La consommation est assez diversifiée dans cette préfecture par rapport aux autres régions du pays.

En considérant culture par culture, il ressort que la pomme de terre et la patate douce sont consommées dans toutes les régions bien que la consommation au Ouaddaï rural et au Chari-Baguirmi rural soit très faible. La consommation élevée du manioc et de la patate dans les préfectures du Sud vient compenser la faible consommation des céréales observée.

#### 4.2.2. Balance nutritionnelle

Selon la FAO (1985), les besoins moyens en calories moyennes par tête et par jour sur la pyramide des âges sont respectivement de 2 175 Kcal pour les ruraux et 2 091 Kcal pour les urbains.

ECOSIT indique une consommation moyenne en calories de 2 378 kg/hab./jour, de 2402 kg/hab/jour en milieu rural et de 2 293 en milieu urbain.

En partant des normes fixées par la FAO, on peut déterminer dans chaque région étudiée l'effectif des urbains et ruraux qui ont une consommation calorique en deçà de ces normes.

Les pourcentages des effectifs des ménages ayant des consommations énergétiques inférieures aux normes de la FAO expriment les degrés ou seuils de malnutrition calorique au niveau de chaque zone rurale et de chaque ville (tableau 19).

region touring your sea programme in the control of the control of

and the second of the second o

radiological process and a significant of

Tableau 19 : Répartition des ménages déficitaires selon les normes caloriques et par zones

Zones rurales (nombre de ménages)	Effectifs <2175 kcal	% des <2175 kcal	Villes	Effectifs des<2091 kcal	% des <2091 kcal
Chari Baguirmi (104)	36	36,0	N'Djaména (936)	444	47,0
Logone Occidental(104)	50	48,0	Moundou (416)	252	60,5
Moyen Chari (100)	76	76,0	Sarh (418)	301	72,0
Ouaddaï (100)	25	25,0	Abéché (424)	89	21,0

Même si les moyennes calculées dépassent le plus souvent les normes de la FAO, elles cachent de profondes disparités entre les ménages analysées par la distribution de l'échantillon. Ainsi, 45 % à 50 % des ménages se situent au dessous du seuil de consommation calorique globalement sur les quatre préfectures mais également en milieu rural comme en milieu urbain. La situation est particulièrement grave au Moyen Chari où environ trois ménages sur quatre se trouvent en déficit alimentaire.

La situation de la consommation calorique qui prévaut dans le Moyen-Chari semble quelque peu paradoxale pour cette région pourtant grande productrice des aliments énergétiques. Ce déficit calorique pourrait s'expliquer par la sous estimation de la consommation due aux habitudes alimentaires (grignotages fréquents et repas pris à l'extérieur non comptabilisés), mais la frappante corrélation en particulier à Sarh, entre ce déficit et les fortes proportions de malades par ménage pourrait indiquer la malnutrition dans la sous-région.

Au Ouaddaï par contre, moins d'un quart des ménages vit en malnutrition ce qui place cette zone dans une situation relativement meilleure.

L'analyse des apports caloriques des produits vivriers par zone (tableau 20) montre une diversité de situations nutritionnelles. On constate, par rapport à la moyenne mondiale de 2700Kcal/hab/jour, que sur les 8 zones étudiées, 2 seulement réalisent des productions qui leur permettent de couvrir leurs besoins énergétiques. Il s'agit du Chari-Baguirmi rural, et de la ville d'Abéché. Par contre, 3 régions sur les 8 assurent leur couverture énergétique si l'on considère la moyenne nationale.

Tableau 20: Apports caloriques moyens par zone

to together act to laid right <b>Zone</b> El tro regiment sels legisted of	Kcalorie	Foort en % de 2379	Ecart en % de 2700 (moy.mond.)
Chari-Bag. rural	2711 2325		sitto en la maeriani de mai
N'Djaména  Logone Occ.rural	2359	halipensa sen kuluwen H	Patraka katan bahar   -13
Moundou	2155	-9	-20
Moyen-Chari rural	2017	j <b>e15</b> % po med andres mediane	s <b>-25</b> s ara so ejira ili ki e
Sarh	1762	-26	-35
Ouaddaï rural Åbéché <sup>EQ</sup> A <sup>TE</sup> XE ROX (E. 10) ME	2579 2848	+8 	-4 

# 4.3. Les dépenses alimentaires

omionòb el ouo tib iun benefit nel

Les dépenses alimentaires moyennes par habitant et par an s'élèvent selon l'extension nationale des résultats de l'enquête (tableau de base 1) à 58 297 FCFA. Elles représentent ainsi 59,1 % du budget des ménages tchadiens.

Les dépenses alimentaires varient de 49 402 FCFA/hab/an en milieu rural à 89 673 F CFA/hab/an en milieu urbain. Néanmoins, leur part dans les dépenses globales est plus importante en milieu rural où elles représentent 65,3 % contre 49,9 % en milieu urbain. Ces dépenses contiennent la valeur d'autoconsommation évaluée aux prix de production : cette consommation est particulièrement importante en milieu rural où elle compte pour 45 % des dépenses alimentaires par rapport à 32 % en moyenne nationale.

Si l'on tient compte des disparités de prix, l'écart en volume de consommation alimentaire se réduit à 44 % de plus de consommation en milieu urbain, alors que l'écart de prix est de l'ordre de 33 %.

# 4.3.1. Dépenses alimentaires selon la catégorie socio-économique du chef de ménage<sup>6</sup>

Le tableau 21 (tableau de base 11) révèle que les dépenses alimentaires par an et par habitant sont les plus élevées dans les ménages dont le chef est un salarié du secteur public (91 365 FCFA) suivi par ceux dont le chef est un indépendant non-agricole (93 808 FCFA).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup>L'analyse des tableaux de base 9 et 11 est basée sur la moyenne pondérée de l'échantillon et non sur l'extension nationale de l'enquête.

Bien que le niveau des dépenses alimentaires des ménages des indépendants agricoles soit le plus faible (58 384 FCFA/hab./an), leur proportion dans le budget total de ces ménages est la plus élevée (59,7 %). La part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages est la moins importante dans les ménages dont le chef est salarié du secteur public ou privé (40,8%). Les dépenses alimentaires représentent environ la moitié des dépenses totales des ménages dont le chef est un indépendant non agricole ou appartient aux autres catégories.

#### 4.3.2. Dépenses alimentaires selon les quintiles des dépenses des ménages

Les dépenses alimentaires (consommation finale courante) varient de 39 809 FCFA par an et par habitant dans le premier quintile des ménages (la moyenne des 20% des ménages les plus pauvres en termes de dépenses) à 120 177 FCFA dans le cinquième quintile (la moyenne des 20% des ménages les plus riches).

La part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages, évolue de 72,1 % dans les ménages du premier quintile à 40,2 % dans les ménages du dernier quintile : plus le budget des ménages est élevé, moins la proportion des dépenses alimentaires est forte.

La proportion des dépenses alimentaires est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain : en milieu rural, elle descend de 77,1 % du budget des ménages du premier quintile à environ la moitié du budget des ménages du cinquième quintile. En milieu urbain, les dépenses alimentaires représentent environ deux tiers du budget des ménages du premier quintile et à peine un tiers du budget des ménages du dernier quintile.

On retrouve donc une nouvelle fois l'application de la loi d'Engel qui dit que la dépense alimentaire décroît en proportion avec l'élévation du revenu.

# Tableau 21 : Valeur de consommation alimentaire

VALEUR EN FRANC/AN/HABITANEN POURCENTAGE DES DEPENS						
MOYENNE PONDEREE			MOYENNE PONDEREE			
Total échanti	rural	urbain	Total échanti	rural	urbain	

Par catégorie socioéconomique

0 Autres catégories	84 247	41 085	105 486	50,9%	48,8%	51,3%
1 Indépendant non agricole	94 569	53 581	99 816	49,8%	53,5%	49,5%
2 Indépendant agricole	54 774	53 787	74 237	59,7%	59,9%	56,8%
3 Salarié du public	98 965	88 339	99 529	40,8%	61,5%	40,2%
4 salarié du privé	86 920	72 392	88 060	40,7%	60,5%	39,8%

Par quintile de dépense croissante par tête

Premier quintile	39 809	32.939	53 704	72,1%	77,2%	66,7%
Deuxième quintile	53 655	41 990	77 249	63,1%	66,8%	59,4%
Troisième quintile	65 211	51 945	92 044	58,3%	66,6%	51,0%
Quatrième quintile	80 455	60 133	121 560	50,1%	55,2%	45,8%
Cinquième quintile	120 177	94 333	172 451	40,3%	50,7%	32,9%

a de la companya de

# CHAPITRE 5: LES INDICATEURS DE LA PAUVRETE

#### 5.1. Mesure de la pauvreté

Ce chapitre présente la méthode retenue pour mesurer le niveau de vie des individus afin d'établir les seuils de pauvreté par zone. Une fois ces seuils définis, il s'agira d'analyser les incidences et l'inégalité de la pauvreté des populations.

#### 5.1.1. Méthodologie de calcul du niveau de vie

Il existe plusieurs méthodes de mesure du bien-être de l'individu. Certaines d'entre elles ne considèrent que l'aspect essentiellement matérialiste du bien-être tandis que d'autres préfèrent intégrer certaines dimensions telles que la liberté, les droits en général. La méthodologie adoptée pour la présente étude rentre dans la première catégorie de méthodes.

L'évolution du niveau de vie sous l'aspect matériel peut être fondée sur le revenu ou la consommation courante des ménages. L'indicateur choisi est la consommation pour les raisons suivantes :

- les dépenses de consommation sont plus stables que les revenus et donc plus représentatives du niveau de vie;
- la tendance à la fausse déclaration du ménage est plus forte lorsqu'il s'agit du revenu;
- les pauvres ont tendance à sur-estimer leur revenu tandis que les non-pauvres le sousestiment.

Enfin, les dépenses du ménage incluent la valorisation de l'autoconsommation.

La méthode ainsi adoptée pour l'évaluation du bien-être ne prend pas en compte l'accès aux services fournis par le secteur public, étant donné que l'enquête n'a pas saisi la consommation des biens non marchands.

Deux seuils de pauvreté sont calculés pour chacune des huit zones afin de permettre de classer en pauvres et non pauvres les populations concernées : un seuil de pauvreté alimentaire et un seuil de pauvreté global.

L'approche de la pauvreté retenue ici est la consommation alimentaire par tête pour le seuil alimentaire et les dépenses totales par tête pour le seuil global.

# A) DETERMINATION DU SEUIL DE PAUVRETE ALIMENTAIRE

La détermination du seuil de pauvreté alimentaire est basée sur le niveau nutritionnel nécessaire en termes de calories. L'ECOSIT a saisi de façon très détaillée et précise la consommation hebdomadaire des ménages en valeur et en volume, y compris l'autoconsommation.

Le menu du ménage est ensuite converti en calories à l'aide de la table de composition des aliments pour l'Afrique de la FAO, ce qui permet d'obtenir la consommation journalière de calories par membre du ménage.

Le seuil de pauvreté alimentaire se réfère au besoin journalier en calories nécessaires pour assurer à une personne un régime alimentaire équilibré en fonction de ses habitudes alimentaires.

La FAO a calculé en 1985 les besoins moyens en calories par tête et par jour sur la pyramide des âges en distinguant les ruraux, les urbains et l'ensemble du pays<sup>7</sup>. Pour le Tchad, ces besoins sont estimés à 2091 Kcal pour les urbains, 2175 Kcal pour les ruraux et 2163 Kcal pour l'ensemble du pays Ces besoins moyens en calories ont été retenus pour la détermination du seuil de pauvreté alimentaire, comme mentionné au chapitre 4.

Le seuil de pauvreté alimentaire en valeur pour chaque zone est obtenu comme la moyenne des dépenses de consommation alimentaire par tête de tous les ménages dont la consommation journalière de Kcal par membre est comprise dans un intervalle de  $\pm$  10 % autour des besoins moyens en Kcal.

#### B) DETERMINATION DU SEUIL DE PAUVRETE GLOBAL

Les besoins fondamentaux ne se limitent pas seulement à la consommation de calories. Certaines études limitent les consommations non alimentaires pour déterminer le seuil de pauvreté global, au logement, à la santé, à l'éducation et à l'habillement.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup>Il faut noter que ces besoins moyens en Kcal calculés par la FAO intègrent la composition par âge et par sexe du ménage, ce qui exclut la nécessité d'un calcul en équivalent adulte et la prise en compte des économies d'échelle en termes de consommation.

La méthode retenue ici s'intéresse au comportement de consommation des ménages qui se trouvent au-dessus du seuil de pauvreté alimentaire sans distinction de poste de dépense. On suppose que toutes les dépenses non alimentaires effectuées par de tels ménages leur sont nécessaires sinon ils les auraient affectées à l'augmentation de leur consommation alimentaire.

Le principe est de considérer les dépenses de consommation non alimentaire du percentile des ménages au dessus du seuil alimentaire. Compte tenu de la faible taille de l'échantillon par zone, on a dû considérer pour les zones urbaines les 20 % des ménages au-dessus du seuil alimentaire et pour les zones rurales les 50 %.

La dépense non alimentaire nécessaire est donc la moyenne pour les zones urbaines des dépenses non alimentaires par tête des 20 % des ménages classés par ordre de dépenses non alimentaires croissant au dessus du seuil alimentaire et pour les zones rurales, celles des 50 % des ménages au dessus du seuil alimentaire classés de la même manière.

Le seuil de pauvreté global est, pour une zone donnée, la somme du seuil de pauvreté alimentaire et de la dépense non alimentaire nécessaire pour acquérir un minimum de biens non alimentaires.

# 5.1.2. Les seuils annuels alimentaire et global de pauvreté

Pour tenir compte des différences observées dans la composition des menus et dans les niveaux des prix, différents seuils ont été calculés pour chacune des huit zones et sont consignés dans le tableau 22 ci-dessous.

1) Besoin mayon calorique => seril de pouvreto',
2) seril de pauv-chi ali-entaire = Playenne de alimentaire

2) seril de pauv-chi ali-entaire = Playenne de cons. ali-entaire

Ols ménages

Ols ménages

dons les 20

50% de nénage on besus de

Seril dons les 2R

Tableau 22 : Seuils de pauvreté alimentaires et globaux par zone (en FCFA)

Zone	Seuil alimentaire	Dépense non alimentaire	Seuil global
Chari-Baguirmi	59.502	29,000	83.794
N'Djaména	113.518	24,900	151.179
Logone-Occidental	47.091	27,800	65.236
Moundou	67.783	24,200	89.462
Moyen-Chari	45.603	18,000	55.608
Sarh	84.562	26,500	115.117
Ouadaï	68.730	14,300	80.156
Abéché	80.935	17,000	97.461
	. ;		

Les seuils de pauvreté sont plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, les zones rurales bénéficient des prix à la production et donc de prix assez bas des produits alimentaires alors que les zones urbaines qui sont à forte concentration de population représentent une forte demande de ces produits alimentaires où en général l'équilibre se fait par les prix.

Cette variabilité des seuils de pauvreté s'observe également à l'intérieur de chaque milieu. En milieu rural, il faut un minimum de 55.608 FCFA par an pour subvenir aux besoins d'un équivalent adulte dans le Moyen-Chari alors qu'il faut une fois et demi cette somme dans le Chari-Baguirmi.

En milieu urbain, le rapport est dans le même ordre entre N'Djaména et Moundou dont les seuils de pauvreté globaux respectifs sont de 151.179 FCFA et 89.462 FCFA par an et par équivalent adulte.

Les différences observées dans les seuils de pauvreté inter-milieu s'expliquent essentiellement par les différences dans la composition des menus et dans les prix des produits.

Le seuil élevé à Sarh peut s'expliquer par la faible consommation des céréales et une forte consommation des légumineuses et tubercules alors que ces derniers sont en équivalent calories plus chers que les céréales.

N'Djaména est une zone de forte concentration de la population compte tenu de son poids

économique, ce qui se traduit par une forte demande de produits alimentaires et donc une pression à la hausse sur les prix, ce qui explique les niveaux plus élevés des seuils des pauvreté observés.

# 5.1.3. Les indicateurs de pauvreté

Les personnes dont la dépense par tête est inférieure au seuil de pauvreté sont considérés comme pauvres.

Cinq indicateurs permettent d'appréhender l'étendue et la gravité de la pauvreté des populations : l'incidence de la pauvreté alimentaire et globale, l'incidence volumétrique de la pauvreté alimentaire et globale et le montant de ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté<sup>8</sup>.

### A) INCIDENCE DE LA PAUVRETE ALIMENTAIRE

Le pourcentage des pauvres, selon le critère alimentaire varie de 18,3 % à Abéché à 57,1 % à Sarh.

Il faut noter que les personnes appartenant aux ménages initialement considérés comme pauvres selon le seuil alimentaire ont été retirées de cette catégorie dans le cas où leur ménage n'était pas pauvre selon le seuil global (comme il apparaît au tableau de base 75).

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup>-l'incidence de la pauvreté alimentaire est le pourcentage des populations en-dessous du seuil de pauvreté alimentaire qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins alimentaires;

<sup>-</sup>l'incidence de la pauvreté globale soit le pourcentage des pauvres se situant endessous du seuil de pauvreté global;

<sup>-</sup>l'incidence volumétrique de pauvreté alimentaire c'est à dire de la dépense alimentaire exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté alimentaire;

<sup>-</sup>l'indice volumétrique de pauvreté global c'est à dire de la dépense totale exprimé en pourcentage du seuil de pauvreté global;

<sup>-</sup>le montant de ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté, c'est à dire pour couvrir le déficit de la dépense totale.

Tableau 23 : Incidence de la pauvreté alimentaire dans les ménages par zone

Zones.	Ch-B	N'Dj	Log.Oc	Mound	Mo-C	Sarh	Ouad	Ab
Nombre	249	1691	616	974	466	1383	291	367
Incidence de pauvreté(%)	34,0	33,8	53,9	38,6	48,9	57,1	47,9	(18,3

Les zones les plus touchées par la pauvreté alimentaire sont : Sarh (57,1 %), Logone Occidental (53,9 %), Moyen-Chari (48,9 %) et Ouaddaï (47,9 %).

D'une manière générale, les zones rurales renferment plus de pauvres que les zones urbaines sauf dans le Moyen-Chari où on compte plus de pauvres à Sarh qu'en milieu rural.

Parmi les quatre zones les plus touchées, trois se retrouvent dans la partie Sud du pays considérée comme zone de production agricole. Ce résultat a priori surprenant ne l'est pas en réalité car une grande partie de la production vivrière est vendue et donc exportée vers d'autres zones notamment N'Djaména.

On constate une forte détérioration des termes d'échange entre les villes et les campagnes. En effet, depuis la dévaluation de janvier 1994, les paysans sont obligés de vendre plus de produits agricoles qu'auparavant pour se procurer certains biens manufacturés.

Il arrive par ailleurs très souvent que les paysans se retrouvent sans ressources au sortir du marché de coton étant donné que le coton est vendu par groupement et selon le système de marché autogéré ce qui les oblige à vendre leurs productions vivrières pour se procurer d'autres produits de première nécessité et ce qui joue sur leur ration alimentaire.

Le renchérissement du prix du coton suite à la dévaluation de 1994 a également incité certains paysans à se concentrer quasi-exclusivement sur cette culture de rente ce qui les place dans une position alimentaire très vulnérable dans le cas d'une mauvaise récolte.

Les aléas climatiques, enfin, affectent directement la production agricole et les prix.

Les zones les moins touchées sont Abéché et N'Djaména : la première est une ville commerciale pouvant importer facilement de la nourriture alors que la seconde est une ville où se rassemblent toutes les structures économiques et également les ressources nécessaires pour subvenir à ses besoins alimentaires.

Le Chari-Baguirmi qui bénéficie de la proximité de N'Djaména est également moins affecté

par la pauvreté alimentaire. N'Djaména constitue un marché pour le Chari-Baguirmi qui y vend ses produits mais également s'y procure de la nourriture nécessaire.

# B) INCIDENCE DE LA PAUVRETE GLOBALE

Ce deuxième indicateur exprime le pourcentage des pauvres de l'échantillon ne pouvant pas subvenir à leurs besoins fondamentaux alimentaires et non alimentaires.

Tableau 24 : Incidence de la pauvreté dans les ménages par zone

Zones	Ch.B	N'Dj	Log.O	Moun	Moy-C	Sarh	Ouad	Ab
Nombre	275	1748	640	996	479	1406	308	404
Incidence de la pauvreté (%)	37,52	34,98	55,99	39,51	50,03	58,08	50,66	20,15

La pauvreté affecte plus de gens en milieu rural qu'en milieu urbain, exception faite du Moyen-Chari où la situation est renversée. La zone la plus pauvre selon le seuil de pauvreté global reste Sarh avec 58,08 % de pauvres.

Les zones les plus touchées par la pauvreté globale restent les mêmes : Sarh (58,08), Logone occidental (55,99), Moyen-Chari (50,03) et Ouaddaï (50,66).

# C) LA POPULATION VULNERABLE

Les deux indicateurs qui précèdent renseignent sur le pourcentage des personnes qui n'arrivent pas à se procurer les besoins alimentaires ou globaux minima. Ils ne renseignent pas sur les personnes dont la situation économique est tellement précaire qu'elles peuvent facilement sombrer dans la pauvreté.

Cette population qu'on appelle vulnérable est constituée de tous ceux dont la dépense par tête est comprise entre 100 et 120 % du seuil de pauvreté global.

La population vulnérable est estimée à 22,5 % au Chari-Baguirmi, 11,9% à N'Djaména, 14,7 % au Logone Occidental, 12,5 % à Moundou, 18,4 % au Moyen-Chari, 9,1 % à Sarh, 15,5 % au Ouaddaï et 14,0 % à Abéché.

Trois constats se dégagent de ces résultats :

i. Lorsqu'on inclut les catégories vulnérables, le pourcentage de la population pauvre est au dessus de 50 % sauf à N'Djaména et à Abéché où il est de 47,0 % et 34,2 % respectivement;

ii. Le Chari-Baguirmi qui est relativement moins pauvre selon l'indice de la pauvreté globale renferme plus de personnes vulnérables;

iii. L'indice de la pauvreté se renverse dans le Moyen-Chari si l'on prend en compte les vulnérables (68,4 % en milieu rural contre 67,2 % à Sarh), c'est à dire que le milieu rural renferme plus de personnes vulnérables que Sarh.

# D) INDICE VOLUMETRIQUE DE PAUVRETE

L'indice de la pauvreté, qu'elle soit alimentaire ou globale, mesure la proportion des populations dont la dépense par tête est inférieure au seuil de pauvreté correspondant. Elle ne renseigne pas sur l'intensité ou la gravité de la pauvreté.

L'indice volumétrique de la pauvreté rend compte de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté<sup>9</sup>.

Le tableau 25 indique que l'indice volumétrique de la pauvreté alimentaire varie de 30,0 % à Abéché à 55,0 % à Sarh. N'Djaména dont le pourcentage des pauvres au niveau alimentaire est légèrement inférieur à celui du Chari-Baguirmi connaît un déficit alimentaire plus important que ce dernier.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup>Soit n la population totale d'une zone, Qa le nombre de pauvres selon le seuil a de cette zone, Sa le seuil de la pauvreté a de la zone et Dai la dépense de consommation de la personne i.

On appelle indice volumétrique de la pauvreté alimentaire :

Iva = 1/n Somme (Dai - Sa)/Sa i=1

Tableau 25 : Indice volumétrique de la pauvreté alimentaire et globale par zone (en %)

Zones	Indice volumétrique de la pauvreté alimentaire	Indice volumétrique de la pauvreté globale
Chari-Baguirmi	34,0	26,0
N'Djaména	42,0	30,0
Logone-Occidental	37,0	27,0
Moundou	37,0 ·	29,0.
Moyen-Chari	36,0	30,0
Sarh	55,0	36,0
OuaddaÏ	31,0	22,0
Abéché	30,0	20,0

L'indice volumétrique de la pauvreté globale est relativement stable sur les zones et toujours inférieur à l'indice du déficit alimentaire. Les indices volumétriques de la pauvreté alimentaire et globale de Sarh sont de 55 % et 36 % respectivement, ce qui suppose que les populations de Sarh effectuent des dépenses non alimentaires appréciables.

# E) MONTANT DES RESSOURCES NECESSAIRES POUR ELIMINER LA PAUVRETE

Connaissant le déficit global des ménages pauvres, on peut calculer le montant des ressources nécessaires pour combler ce déficit.

S'il était possible de toucher individuellement tous les pauvres, alors il suffirait de leur procurer ou de faire générer par chacun d'entre eux le montant de ressources correspondant à l'écart entre le niveau de sa dépense et le seuil de pauvreté pour porter le niveau de vie de toute personne pauvre exactement au niveau du seuil de pauvreté, faisant par là même disparaître la pauvreté<sup>10</sup>.

Le tableau 26 présente les montants annuels par zone de ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté.

<sup>10</sup> Soit M ce montant pour une zone donnée : Qg
M = Somme(Sg - Dgi)

où i = personne pauvre, Qg = nombre de pauvres selon le seuil de pauvreté global, Dgi = dépense totale par pauvre i, Sg = seuil de pauvreté globale.

Tableau 26 : Montant annuel de ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté (en millions de CFA) dans l'échantillon

Zone	Ch-B	N'Dj	Log.Oc	Mound	Moy-C	Sarh	Ouadd	Ab
Montant annuel	5,999	79,724	11,362	25,498	8,122	58,632	5,375	7,7

Les montants des différentes zones sont obtenus sur l'échantillon. Les montants sont logiquement plus élevés là où il y a plus de pauvres en valeur absolue.

# F) RELATIVITE DES INDICATEURS DE PAUVRETE

Le strict respect du seuil de pauvreté alimentaire débouche en réalité sur des proportions des populations pauvres bien plus importantes que celles qui apparaissent dans les tableaux 18 et 19 : 64,1% à N'Djaména contre 33,8% par exemple.

La fixation d'un seuil global à partir d'un montant de dépenses non alimentaires établi selon la méthode précédemment indiquée a pour effet de faire passer en dessus du seuil global des ménages qui se trouvaient en dessous du seuil alimentaire. Cette limitation des effectifs des ménages qualifiés de pauvres alimentaires a donc pour conséquence de faire baisser la proportion des pauvres.

Le mérite de la démarche est de faire apparaître des sous catégories intermédiaires qu'il peut être intéressant de caractériser de façon plus précise (tableau 27 et tableau de base 75) :

- les pauvres absolus qui se situent à la fois en dessous du seuil alimentaire et du seuil global
  : c'est cette catégorie qui est analysée de façon détaillée par la suite;
- les pauvres relatifs, parmi lesquels on peut distinguer :
  - les pauvres du point de vue global (mais non pauvres alimentaires);
  - les pauvres du point de vue alimentaire seulement (mais non pauvres globalement). Cette dernière catégorie étant la plus nombreuse (30,4 % à N'Djaména), on peut essayer de la différencier en fonction des dépenses incompressibles et de celles qui ne le sont pas. En cherchant à différencier les ménages de cette catégorie selon leur niveau d'épargne, on s'aperçoit que 22 % d'entre eux à N'Djaména ont généré une épargne annuelle supérieure à 10.000 F CFA par tête.

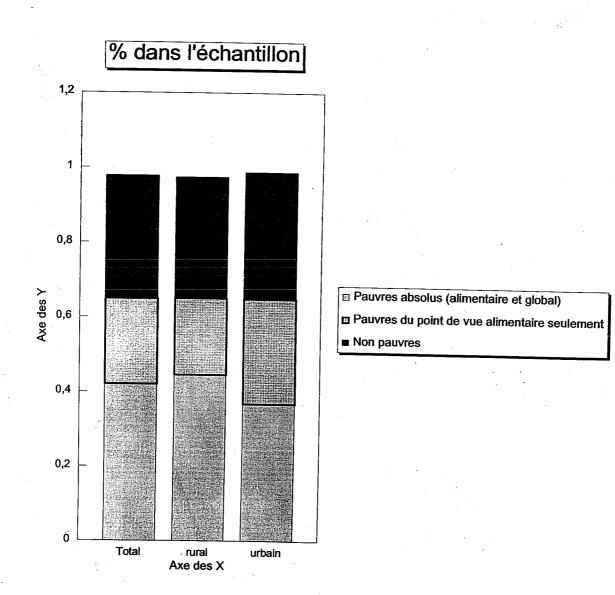
En poussant plus loin les investigations, on pourrait distinguer parmi les deux sous-catégories, les ménages dont les dépenses à caractère social (transferts) sont élevées et peuvent correspondre à une obligation incontournable de type santé par exemple.

Cela permettrait d'expliquer pourquoi il a pu être observé momentanément, chez ces ménages, des consommations alimentaires inférieures au seuil, mais supérieures au seuil global, ce qui les rangerait dans la catégorie des pauvres.

Tableau 27:Proportion de population en dessous du seuil de pauvreté

	MOYE	NNE PONI	DEREE
	Total	rural	urbain
% dans l'échantillon			
Pauvres absolus (alimentaire et global)	42,1%	44,7%	36,9%
Pauvres du point de vue alimentaire seulement	23,0%	20,5%	28,1%
dont Epargne unitaire>10 000F	6,5%	6,0%	7,5%
dont Epargne unitaire<10 000F	16,6%	14,5%	20,6%
Pauvres du point de vue global seulement	2,1%	2,5%	1,1%
Non pauvres	32,8%	32,3%	33,9%
% Pauvres corrigé (*)	58,7%	59,2%	57.5%

<sup>(\*)</sup> comprend pauvres absolus plus pauvres du point de vue alimentaire à épargne unitaire<10 000 F



# 5.2. Caractéristiques des populations pauvres

Une politique de développement qui se donne comme objectif de toucher les pauvres doit savoir qui ils sont, où ils sont et comment ils réagissent par rapport à l'environnement.

Cette section examinera les caractéristiques socio-économiques des pauvres, successivement la pauvreté rurale et urbaine, les sources des revenus des pauvres, l'utilisation que ceux-ci font de leur revenu et la contribution de chaque catégorie socio-économique à la pauvreté dans chaque zone ; on examinera enfin les caractéristiques démographiques des pauvres.

### 5.2.1. Pauvreté rurale et urbaine

Les zones rurales sont les plus touchées par la pauvreté.

Le tableau 28 donne la proportion rurale dans l'échantillon et celle des pauvres ruraux dans les pauvres de l'échantillon pour chacune des quatre préfectures.

Tableau 28 : Importance de la pauvreté rurale et urbaine par préfecture

Préfectures	Population de l'échantillon rural en % de la population de l'échantillon total (rural + urbain)	Pauvre de l'échantillon rural en % des pauvres de l'échantillon total (rural + urbain)
Chari-Baguirmi	12,79	13,59
Logone Occidental	31,20	39,12
Moyen-Chari	28,25	25,41
Ouaddaï	23,27	43,26
Echantillon	22,35	27,21

Il ressort de ce tableau que dans les préfectures du Chari-Baguirmi, du Logone Occidental et du Moyen-Chari, l'importance de la pauvreté rurale dans la pauvreté totale est sensiblement la même que celle de la population rurale dans la population de l'échantillon. Cela suppose qu'il n'y a pas de différence significative d'incidence de pauvreté entre le milieu rural et le milieu urbain de ces zones. Au Moyen-Chari, l'incidence de la pauvreté est même légèrement plus importante à Sarh qu'en milieu rural.

En revanche, dans le Ouaddaï, il y a relativement plus de pauvres en milieu rural qu'à Abéché.

Ces résultats, qui doivent être pris avec précaution compte tenu de la taille de l'échantillon plus faible en milieu rural, indiquent que la pauvreté en milieu rural ne doit pas cacher l'extrême dénuement des banlieues de certaines villes. Les migrants sans emploi et les nouveaux pauvres c'est à dire les travailleurs victimes de la mauvaise conjoncture économique constituent en milieu urbain la plus grande part des pauvres dont la situation socio-économique est moins enviable que celle des ruraux.

# 5.2.2. Structures des revenus des ménages

Le tableau 29 donne la structure des revenus des ménages par zone.

On observe sur ce tableau une discrimination régionale dans les sources de revenu des ménages.

En milieu rural, l'agriculture génère au moins 25 % des revenus des pauvres. Quant aux transferts, ils représentent au moins 15 % sauf dans le Ouaddaï où ils ne constituent que 7,6 %. Le revenu du secteur informel n'en reste pas moins important et contribue pour plus de 9 % aux revenus des pauvres (et jusqu'à 21 % au Chari-Baguirmi).

Les ménages ruraux non pauvres tirent leurs revenus des mêmes sources sauf qu'ils en tirent globalement moins dans l'agriculture et plus dans le secteur informel.

L'importance du salaire comme source de revenu des pauvres est sensiblement uniforme en milieu urbain : de 17,3 % à N'Djaména à 22,1 % à Moundou.

Il faut noter cependant une faible importance du revenu de l'agriculture et de l'autoconsommation à N'Djaména par rapport aux autres villes ; cela traduit le caractère plus ou moins rural de ces dernières.

Dans le milieu urbain en général on n'observe pas une prédominance d'une source donnée pour les pauvres et les non pauvres sauf à Moundou et à Abéché où le RBEI (secteur informel) représente respectivement-50,4 % et 36,7 % du revenu des non pauvres contre 37,0 % et 19,0 % pour les pauvres.

Si on suppose que l'autoconsommation provient en grande partie de l'agriculture, le revenu agricole est la principale source de revenu des ménages ruraux pauvres : 48,9 %, 62,3 %, 67,6 % et 78,0 % des revenus des ménages pauvres respectivement pour le Chari-Baguirmi, le Logone Occidental, le Moyen-Chari et le Ouaddaï.

Tableau 29 : Structure des revenus des ménages

		Sources	s de revenu					
Zones	Catégorie de ménages	Rbei	Salaire	Revagric	Transfer	Revprop	Valauto	Total
Ch-B	Pauvres Non pauvres	21,4 39 <u>,</u> 0	1,6 1,0	29,6 25,4	18,9 24,6	9,1 0,6	19,2 9,2	100,0 100,0
N'Dj	Pauvres Non pauvres	38,4 37,5	17,3 28,9	1,6 1,0	34,5 · 22,3	7,6 10,0	0,6 0,4	100,0 100,0
Log-Oc	Pauvres Non pauvres	9,8 17,7	0,0 . 0,4	24,1 20,0	22,8 15,5	5,2 1,2	38,2 45,3	100,0 100,0
Mound	Pauvres Non pauvres	37,0 50,4	22,1 26,1	3,4 1,3	25,0 14,0	6,2 5,9	6,3 2,3	100,0
Moy-C	Pauvres Non pauvres	12,2 22,2	0,3 0,1	35,1 41,8	19,9 16,3	0,0 0,1	32,4 19,4	100,0 100,0
Sarh	Pauvres Non pauvres	35,0 24,5	21,4 22,4	6,4 1,9	28,0 33,0	5,7 16,9	3,5 1,2	100,0 100,0
Ouad	Pauvres Non pauvres	9,7 19,4	0,9 5,6	9,7 19,4	7,6 17,8	3,8 1,1	45,0 27,7	100,0 100,0
Ab	Pauvres Non pauvres	19,0 36,7	19,0 13,8	13,0 7,0	35,6 34,3	2,3 3,4	11,1 4,8	100,0 100,0

Note: RBEI=Revenus Brut de l'Entreprise Individuelle, Revagric=Revenus agricoles, Revprop=Revenus de la Propriété et Valaut=Valeur de l'autoconsommation.

# 5.2.3. Structure des dépenses des ménages

Les dépenses alimentaires présentent un poids relativement comparable sur les différentes zones : elles représentent 67,7 % des dépenses totales des ménages pauvres au Chari-Baguirmi, 64,1 % à N'Djaména, 63,8 % au Logone Occidental, 68,1 % à Moundou, 76,8 % au Moyen-Chari, 77,5 % au Ouaddaï et 75,4 % à Abéché.

A Sarh cette part est de 52,9 % ce qui vient nuancer l'idée évoquée dans les paragraphes précédents selon laquelle la sous-alimentation en calories de Sarh était liée au prix élevé de celles-ci.

L'importance de la consommation alimentaire dans les dépenses totales est également appréciable chez les ménages non pauvres mais un degré moindre comparée à celle des pauvres.

D'autres postes de dépenses sont non moins importants : les transferts, l'habillement et l'hygiène.

La santé et l'éducation, représentent une part assez faible des dépenses des pauvres : moins de 2 % pour toutes les catégories de ménage et pour toutes les zones en ce qui concerne l'éducation et moins de 7 % pour la santé. On observe sur le tableau 24 que les parts de dépenses de santé sont légèrement plus importantes chez les ménages non pauvres que chez les pauvres.

# Structure des dépenses des ménages ruraux

				-			-	ostes d	Postes de dépenses						
Zone	Zone Catégories	Scol	Equip Autre	Autre	Habit Matér Sport Santé	Matér	Sport	Santé	Hygiène	Hygiène Logement	Trans	Trans Transport Loisir Cons. TOTAL	Loisir	Cons.	TOTAL
	de menage Pauvre	0,34	4,86	0,46	8,39	0,42	0,13	4,64	4,28		4,70				100,00
•	Non Pauvre	0,29	4,82	09'0	13,37	2,53		5,28	4,51	0,10	17,08		1,12	44,27	
က		1,23	4,66		9,12	3,01	0,12	2,20	3,37	00'0	8,15		00'0	63,80	
	Non Pauvre	06'0	3,50	0,58	7,24	5,45			2,77		9,61	4,67		59,01	100,00
3	Pauvre	1,01	2,52		7,16	0,13			2,65	00'0				76,80	100,00
	Non Pauvre	0,47	2,33	0,75	7,18	2,43	0,25	•	3,60						100,00
7	Pauvre	0,31	2,11	0,50	7,91	0,21	0,11		6,34	00'0	3,06	0,12			100,00
	Non Pauvre	0,30	2,16	0,53	10,46	0,77	0,09	4,06	7,61	00'0	4,48	3,60	0,02	65,91	100,00

# Structure des dépenses des ménages urbains

								ostes d	Postes de dépenses	es	By By				
Zone	Zone Catégories	Scol	Scol Equip	Autre	Autre Habit Matér Sport Santé	Matér	Sport		Hygiène	Hygiène Logement Trans Transport Loisir Cons. TOTAL	Trans	Transport	Loisir	Cons.	TOTAL
	de ménage													Alim	
2	Pauvre	1,68	2,09	1,07	6,59	2,02	0,33	4,76	6,12	4,06	3,84	1,86	1,47	64,11	100,00
	Non Pauvre	1,61	2,76	2,70	9,33	4,29	0,55	6,46	7,21	4,61	8,75	7,09	2,98	41,67	100,00
4	Pauvre	1,68	2,22	1,46	7,89	99'0	0,23	4,41	26'9	08'0	3,05		1,53	68,09	100,00
	Non Pauvre	1,09	3,32		9,39	7,69	0,39		6,35	2,75	4,40	6,03	2,54	46,54	100,00
9	Pauvre	1,72	4,22	2,81	10,82	0,74	0,26	4,05	6,29	1,57	9,73	1,68	3,18		100,00
	Non Pauvre	0,59	3,39		8,52	7,21	0,23	6,69	5,79	3,57	14,15	5,91	3,65	37,29	100,00
<b>∞</b>	Pauvre	1,05	7,7,7	86,0	7,90	89'0	0,10	1,23	6,41	1,21	2,38	96,0		75,42	
	Non Pauvre	0,65	3,22		1,04 13,10	4,50	0,45	1,40	9,94	1,40	3,38	2,53	0,53	57,85	100,00

Où Scol=Scolaire, Equip=Equipement, Autre=Autres dépenses, Matér=Matériel, Trans=Transferts, Cons. Alim=Consommation alimentaire

# 5.2.4. Incidence de la pauvreté des ménages et catégorie socio-économique du chef de ménage

Au niveau de l'échantillon, le tableau 31 indique que l'incidence de la pauvreté est la plus forte dans les ménages dont le chef est un indépendant agricole (51,4 %) et la plus faible dans ceux dont le chef est un salarié du public (27,9 %).

Entre ces deux extrêmes, on compte 45,7 % de pauvres dans les ménages dont le chef est de la catégorie "Autres" (inactif, chômeur ou aide familial), 36,4 % dans ceux dont le chef est un indépendant non agricole du secteur informel et 33,5 % dans ceux dont le chef est un salarié du privé.

Les incidences de la pauvreté observées au niveau de l'échantillon se retrouvent dans les différentes zones mais cachent de nombreuses disparités entre celles-ci. L'incidence de la pauvreté est de 84,4 % à Sarh contre 31,8 % à Abéché dans les ménages dont le chef est un indépendant agricole<sup>11</sup> et 56,5 % à Sarh contre 11,8 % à abéché dans les ménages dont le chef est indépendant non agricole.

# 5.2.5. Incidence de la pauvreté des ménages selon le sexe du chef de ménage

L'analyse des incidences de la pauvreté des différentes zones selon le sexe du chef de ménage (tableau 32) fait observer que l'incidence de la pauvreté dans les ménages ayant à leur tête une femme est en général plus élevée que dans les ménages dont le chef est un homme : 44,2 % contre 33,3 % à N'Djaména, 46,5 % contre 38,6 % à Moundou, 51,9 % contre 50,2 % au Moyen-Chari, 66,7 % contre 56,0 % à Sarh et 82,5 % contre 48,4 % au Ouaddaï.

Dans le Logone Occidental et à Abéché par contre ce sont les ménages dont le chef est un homme qui connaissent une forte incidence de la pauvreté : 56,3 % contre 45,5 % et 22,0 % contre 16,0 % respectivement.

Cette forte incidence de la pauvreté dans les ménages ayant à leur tête une femme est une conséquence logique de la situation socio-économique des femmes.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup>Il faut avoir à l'esprit que la taille des échantillons en milieu rural est faible et exige une certaine prudence dans l'interprétation des résultats des ruraux.

# Γableau 31 : Incidence de la pauvreté par catégorie socio-économique

Chari-E	aguirmi	Logone o	ccidental	Moyer	n chari	Oua	ddaï
rural	N'djaména	rural	Moundou	rural	Sarh	rural	Abéché

atégorie socio-économique

			100.004					
O Autres catégories	22,2%	44,1%	100,0%	42,9%	10,3%	66,0%		16,8%
l Indépendant non agricole		40,6%		38,2%	11,1%	58,3%	26,1%	11,8%
2 Indépendant agricole	. 38,3%	37,0%	56,5%	70,6%	54,7%	84,4%	53,5%	30,6%
3 Salarié du public		21,6%		27,6%		47,1%		18,6%
4 salarié du privé		30,2%		24,1%		50,4%		9,8%

# Tableau 32 : Incidence de la pauvreté par sexe du chef de famille

Chari-E	aguirmi	Logone o	ccidental	Moyer	n chari	Oua	ddaï
rural	N'djaména	rural	Moundou	rural	Sarh	rural	Abéché

Sexe du chef de famille

Masculin	37,5%	33,3%	56,3%	38,6%	50,2%	56,0%	48,4%	22,0%
			.31		• ""			
Féminin		44,2%	45,5%	46,5%	51,9%	66,7%	82,5%	16,0%

Les femmes, chef de ménage, sont généralement des veuves, des divorcées ou des femmes libres qui ont pour la plupart des enfants à charge. Les résultats de l'ECOSIT le montrent d'ailleurs : sur les 569 femmes chefs de ménage de l'échantillon, 393 soit 69,1 % sont des femmes sans conjoint avec des personnes à charge.

Ce sont des personnes en général sans niveau d'instruction qui tirent leurs revenus principalement du secteur informel et des transferts communautaires. En effet, sur les 202 femmes chefs de ménage, pauvres, 144 soit 71,2 % n'ont jamais mis les pieds à l'école. En ville, leur principales sources de revenu sont les transferts (48,8 %) et le RBEI (29,4 %). On les retrouve dans la transformation des produits alimentaires (fabrication des galettes, production de boisson ...) et le petit commerce en général. Ce sont des activités à faible valeur ajoutée et dont le bénéfice est immédiatement consommé.

En milieu rural, leurs principales sources de revenu sont l'agriculture y compris l'autoconsommation (65,0 %), les transferts (18,5 %) et le RBEI (13,3 %). Ce sont des femmes en général sans terre ou ayant des terres très pauvres et qui finalement sont obligées d'aller travailler dans les champs des autres ou couper du bois pour leur survie.

# 5.2.6. Autres caractéristiques des ménages

On s'intéressera dans cette partie à la taille, au taux de dépendance, au pourcentage des malades et des illettrés, au taux d'activité des jeunes et aux avoirs des ménages. Ces variables permettront de juger du type de pauvreté dont sont victimes les ménages.

# A) TAILLE DES MENAGES

Le tableau ci-dessous montre qu'à part le Moyen-Chari, la taille du ménage pauvre est toujours supérieure à celle du ménage non pauvre même si l'écart n'est pas très important.

Tableau 33: Taille moyenne des ménages pauvres et non pauvres selon la zone

Zone	Ch-B	N'Dj	L-Occ	Mound	Moy-C	Sarh	Ouad	Ab
Pauvres	8	6	13	7	9	7	7	7
Non pauvres	7	5	9	6	10	5	5	4

Ce résultat confirme l'idée selon laquelle, les enfants constituent une assurance vieillesse et une main d'œuvre pour les pauvres et les ruraux. Compte tenu de la mortalité infantile élevée, les pauvres préfèrent plus d'enfants pour être sûr qu'il en restera en vie pour assurer leur avenir. Cependant, ce nombre de bouches à nourrir pèse sur les dépenses des pauvres et les empêche d'atteindre le seuil de pauvreté alimentaire et globale.

# B) LA DEPENDANCE PAR RAPPORT AUX "INACTIFS".

La notion de dépendance fait référence au poids économique que constituent les jeunes et les vieux considérés comme "inactifs", pour la population active. Le taux de dépendance est calculé en rapportant la population des enfants de moins de 15 ans et des vieux de plus de 65 ans à la population totale.

Les taux de dépendance sont toujours plus élevés dans les ménages pauvres que dans les ménages non pauvres. Ils le sont en milieu rural comme en milieu urbain.

Les taux de dépendance les plus élevés sont observés au Ouaddaï (rural et Abéché) alors que les plus faibles sont observés à Sarh reflétant d'une certaine manière l'influence religieuse dans ces différentes régions.

Tableau 34 : Taux de dépendance dans les ménages pauvres et non pauvres

Zone	Ch-B	N'Dj	Log-O	Mound	Moy-C	Sarh	Ouad	Ab
Pauvres	57,8	53,7	57,9	50,6	56,3	46,1	60,3	60,4
Non pauvres	48,2	42,8	52,1	42,5	56,7	41,6	50,3	46,7

### C) PAUVRETE ET SANTE DES MENAGES

Le tableau 35 donne le pourcentage des malades des trente derniers jours précédant l'enquête dans les ménages. On constate que les gens sont moins malades dans les ménages pauvres que chez les non pauvres. Ce résultat un peu paradoxal traduit la difficulté à saisir la variable santé : les pauvres, n'ayant pas toujours les moyens de se soigner, ne considèrent que les maladies d'une certaine gravité, tandis que les non pauvres, un peu plus soucieux de leur santé déclarent même les petites maladies.

Tableau 35 : Pourcentage des malades des 30 derniers jours dans les ménages pauvres et non pauvres selon la zone

Zone	Ch-B	N'Dj	Log-O	Moun	Moy-C	Sarh	Ouad .	Ab
Pauvres	37,4	19,8	22,6	19,7	25,2	37,8	18,5	11,6
Non pauvres	46,7	23,5	30,4	23,5	33,9	40,0	22,3	12,0

# D) PAUVRETE ET TRAVAIL DES ENFANTS DU MENAGE

Les pauvres n'ont généralement pas assez de ressources pour envoyer leurs enfants à l'école.

Dans la plupart des cas, compte tenu du manque de ressources nécessaires pour la scolarisation de tous les enfants, les parents opèrent une discrimination en faveur des garçons en la matière. Le tableau 36 donne le taux d'activité des enfants de 6-15 ans du ménage, c'est à dire le nombre d'enfants de 6-15 ans exerçant une activité économique rapporté à la population totale des enfants de 6-15 ans.

Tableau 36 : Taux d'activité des enfants de 6-15 ans dans les ménages pauvres et non pauvres selon la zone

Zones	Ch-B	N'Dj.	Log-Oc	Mound	Moy-C	Sarh	Oua	Ab	Echantillon
Pauvres	71,9	1,9	92,8	10,6	23,5	19,1	7,0	6,8	22,2
Non pauvres	71,4	1,8	92,2	6,9	31,6	17,7	8,8	2,0	16,2

Toutefois, on n'observe pas de différence notable dans plusieurs régions entre taux d'activité des enfants de famille pauvre ou non pauvre.

Globalement, le taux est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, ce qui traduit le fait qu'en milieu rural les travaux champêtres sont pratiqués par tous y compris les jeunes élèves. Alors qu'en ville, les chef de ménages ont tendance à ne pas déclarer les activités informelles de leurs enfants.

# E) AVOIRS DES MENAGES PAUVRES

Tableau 37 : Pourcentage des ménages ayant au moins un des avoirs

		Avoirs				
Zones	Catégorie de ménages	Maison	Тепте agricole	Radio Cassette	Charrue	Bœuf Mouton Chèvre
Ch-B	Pauvres Non pauvres	97,0 97,0	94,0 94,0	-	25,0 31,0	47,0 54,0
N'Dj.	Pauvres Non pauvres	68,0 44,0	13,0 11,0	2,0 11,0	2,0 2,0	15,0 13,0
Log-O	Pauvres Non pauvres	100,0 98,0	96,0 93,0	-	40,0 48,0	46,0 43,0
Mound	Pauvres Non pauvres	88,0 57,0	51,0 21,0	1,0 3,0	3,0 1,0	3,0 3,0
Moy-C	Pauvres Non pauvres	98,0 100,0	96,0 98,0	0,02 0,0	60,0 79,0	63,0 75,0
Sarh	Pauvres Non pauvres	71,0 56,0	29,0 21,0	1,0 11,0	12,0 9,0	10,0 15,0
Ouad	Pauvres Non pauvres	84,0 96,93	89,0 91,0	-	7,0 11,0	27,0 47,0
Ab	Pauvres Non pauvres	59,0 73,0	66,0 62,0	3,0 2,0	6,0 6,0	29,0 19,0

En milieu rural, il n'y a pas de différence significative entre le pourcentage des pauvres propriétaires de maison et celui des non pauvres, alors qu'en ville on compte moins de propriétaires chez les non pauvres que chez les pauvres sauf à Abéché. Cela tient à l'incapacité des pauvres à payer leur loyer; ce qui les conduit à s'installer dans des endroits peu salubres et des logements précaires construits hâtivement.

Les pauvres ruraux possèdent également de la terre agricole dans les mêmes proportions que les non pauvres. En ville par contre, on constate que les pauvres propriétaires de terre agricole sont relativement plus nombreux que les non pauvres. Cela suppose que parmi les pauvres urbains on compte des migrants venus de la campagne et qui en conservent certaines habitudes.

Alors qu'on compte plus de propriétaires de charrue et de bétail en milieu rural, c'est la possession de radio cassette qui est plus important en milieu urbain. Il faut remarquer que la possession de la charrue est plus importante dans les zones rurales du sud qui pratiquent de la culture attelée.

En résumé, l'incidence de la pauvreté des ménages est plus forte dans les ménages dont le chef est une femme. La taille, le taux de dépendance et le taux d'activité des enfants sont plus élevés dans les ménages pauvres que dans les ménages non pauvres. Tous ces éléments semblent indiquer une pauvreté plutôt structurelle que conjoncturelle.

# 5.3. Extension nationale

L'ECOSIT a couvert seulement quatre des quatorze préfectures que compte le pays, ce qui a permis de définir huit zones en milieu urbain et en milieu rural dans chacune de ces quatre préfectures.

Le calcul des seuils de pauvreté s'est fait à partir des habitudes alimentaires de chaque zone saisies par le menu hebdomadaire de chaque ménage.

La possibilité que dans une même zone, le menu et donc les prix des produits varient d'un ménage à l'autre fait que la comparaison des seuils de pauvreté entre zones devient arbitraire. Cela est aussi valable pour la comparaison entre pays.

Mais dans la réalité, on n'arrivera jamais à avoir un menu identique et donc un même vecteur de prix sur toute l'étendue du territoire. C'est dire qu'il n'y aura pas un indicateur national de niveau de vie sans défaut.

Fort de cette constatation, une extension nationale a été tentée. L'extension nationale faite dans cette étude concerne les seuils de pauvreté alimentaire et global ainsi que les incidences de pauvreté correspondantes, et le montant de ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté.

La méthode d'extension des seuils et du déficit de consommation des ménages par rapport au seuil est celle utilisée pour l'extension des dépenses alimentaires et non alimentaires de l'ECOSIT.

L'extension des incidences de pauvreté au niveau national procède quant à elle par deux étapes:

- i. On considère pour les autres zones que les incidences de pauvreté sont distribuées de la façon suivante :
- Nord rural = moyenne géométrique de Chari-Baguirmi rural et Ouaddaï rural;
- Nord urbain = moyenne géométrique de Max (N'Djaména, Abéché) et Nord rural;
- Sud rural = moyenne géométrique de Logone occidental rural et Moyen-Chari rural;
- Sud urbain = moyenne géométrique de Max Moundou, Sarh) et Sud rural.
- ii. L'incidence de la pauvreté nationale est la moyenne pondérée des incidences de pauvreté des douze zones par le poids démographique de chacune d'elles<sup>12</sup>.

Pour prendre en compte l'importance des populations vulnérables, l'incidence de la pauvreté nationale a été calculée comme moyenne géométrique de l'incidence de la pauvreté nationale selon le seuil global et de l'incidence de la pauvreté intégrant les vulnérables.

Les résultats de l'extension nationale sont les suivants :

# Seuils de pauvreté nationaux

- alimentaire

63.120 FCFA

- global

79.435 FCFA

<sup>12</sup> Soit Pa l'incidence de la pauvreté nationale, 12 Pa=Somme (CjPja)

où a = (alimentaire, global), Cj = la proportion de la population de la zone j dans la population totale, Pja = incidence de la pauvreté a dans la zone j et j = 1,...12 = indices des zones.

# Incidences de la pauvreté

- selon le seuil alimentaire 44,2 %

- selon le seuil global 54,0 %

Montant de ressources nécessaires pour combler le déficit de consommation des pauvres

- niveau global

63.984.000.000 FCFA

Il est à remarquer qu'une méthode alternative qui suppose une distribution identique des moyennes des quintiles des dépenses et des seuils de pauvreté de l'échantillon dans les zones non couvertes par l'enquête arrive à la même incidence de la pauvreté nationale : 54 %.

Ainsi donc, les résultats de l'ECOSIT ont estimé qu'en 1995-96, plus de la moitié de la population tchadienne vit en dessous du seuil de pauvreté. La proportion de pauvres doit se situer entre 50% et 60% de la population selon l'indicateur utilisé.

Une dernière remarque est que le montant de ressources nécessaires pour éliminer la pauvreté est nettement inférieur au montant d'aide extérieure reçue chaque année par le Tchad.

# CHAPITRE 6: LES CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES DES MENAGES

L'ECOSIT a mis l'accent sur le budget des ménages et le secteur informel, toutefois l'enquête a consacré un volet aux caractéristiques socio-démographiques des ménages pour recueillir des données de base qui sont présentées dans le présent chapitre.

Le chapitre est composé de quatre parties : la démographie, la santé, l'éducation et les activités de la population.

# 6.1. Démographie

# 6.1.1. Population par groupe d'âge et par sexe

# A) STRUCTURE PAR SEXE

Les rapports de masculinité (tableau de base 48) mettent en évidence une structure par sexe déséquilibrée en faveur des hommes en milieu urbain et en faveur des femmes en milieu rural.

On compte plus d'hommes que de femmes en milieu urbain, sauf à Abéché où l'on observe le phénomène inverse. En effet, la population masculine représente 50,5 % de la population de Moundou et 51,8 % de la population de Sarh et de N'Djaména. Par contre à Abéché, les femmes constituent 53,6 % de la population.

Cette situation est due aux mouvements migratoires qui drainent vers les villes (N'Djaména, Sarh, Moundou) des jeunes ruraux de sexe masculin.

Abéché se distingue par un excédent de femmes (87 hommes pour 100 femmes). Plusieurs facteurs pourraient expliquer ce phénomène : la polygamie et l'immigration des hommes vers N'Djaména et le Soudan. Une autre raison est la présence de femmes commerçantes à Abéché qui viennent vendre les produits en provenance du milieu rural et qui s'installent en ville. Il en est de même des femmes venues confier leurs enfants pour l'enseignement coranique.

A l'exception d'Abéché, les rapports de masculinité montrent que ceux-ci sont en général supérieurs à 100 à tous les âges.

En milieu rural, sauf le Ouaddaï, le pourcentage de femmes est supérieur à celui des hommes. Les femmes représentent 51,2 % de la population du Chari-Baguirmi et du Moyen-Chari et 51,5 % de la population du Logone Occidental. Dans le Ouaddaï rural, on remarque que les hommes sont numériquement plus importants que les femmes (52,1 % contre 47,9 %).

Ce déficit effectif du sexe masculin dans les zones rurales provient en grande partie de la migration masculine vers les villes. Bien qu'au Ouaddaï les hommes quittent le milieu rural à un âge plus bas par rapport aux autres préfectures, on remarque que le rapport de masculinité devient supérieur à 100% à partir de 40 ans.

### B) STRUCTURE PAR AGE

La population se caractérise par sa jeunesse : 67% a moins de 25 ans.

La pyramide des âges dans toutes les zones est large à la base, et se rétrécit au fur et à mesure que l'on monte vers le sommet (tableau de base 43). Il est à noter que partout l'effectif du groupe de 0-4 ans est inférieur à celui du groupe de 5-9 ans. Cette situation est due au vieillissement des enfants de 4 ans révolus à qui on a attribué 5 ans.

Les structures par âge sont très contrastées selon le milieu : celles des zones rurales sont assez perturbées alors que celles des zones urbaines présentent une allure plus régulière.

La structure par âge de la population d'Abéché présente quelques particularités qui confirment l'analyse sur la masculinité à savoir une très faible représentativité de la population masculine active (15-59 ans) traduisant une émigration des jeunes d'âge actif vers d'autres villes et le Soudan voisin.

La jeunesse de la population se traduit par une forte proportion d'enfants de moins de 15 ans. En effet, cette tranche d'âge représente 47,7 % de la population d'Abéché, 45,3 % de la population de N'Djaména, 44,3 % de la population de Moundou et 43,0 % de la population de Sarh.

La population d'âge actif (15-59 ans) est plus représentée à Sarh (55,1 %) que dans les autres villes.

Quant aux personnes d'âge avancé (60 ans et plus), elles ne constituent qu'une faible proportion de la population qui varie de 1,9 % à Sarh à 4,7 % à Abéché.

La jeunesse observée dans la population urbaine se retrouve également dans celle du milieu rural. La proportion des moins de 15 ans est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, cette proportion représente 53,9 % de la population du Logone Occidental rural, 55,1 % de la population du Moyen-Chari rural et 49,5 % de celle du Chari Baguirmi rural.

Les structures des âges de la population rurale sont irrégulières à partir de 15 ans. Ces irrégularités s'expliquent partiellement par la méconnaissance des âges des populations rurales. Les pyramides présentent des déficits très importants du côté masculin attribuables aux migrations rurales qui affectent surtout la population masculine.

# 6.1.2. Chefs de ménage par groupe d'âge et par sexe

Le tableau 39 indique que dans toutes les villes couvertes par l'enquête, la majorité des chefs de ménage sont des hommes (tableau de base 45). N'Djaména et Moundou comptent plus de chefs de ménage de sexe masculin (79 % et 82 %) par rapport à Abéché où l'on observe la plus faible proportion (61 %).

Cependant, un pourcentage non négligeable des chefs de ménage sont des femmes : 39% à Abéché, 27% à Sarh, 21% à N'Djaména et 18% à Moundou.

L'importance des femmes chef de ménage à Abéché s'explique par le fait qu'un homme polygame est recensé chef de ménage chez sa première conjointe, alors que les autres épouses sont considérées comme chefs de ménage dans le cas où leurs résidences sont séparées de celles de leur mari.

Les femmes chefs de famille sont quasiment inexistantes en milieu rural à l'exception du Ouaddaï rural.

La structure par âge des chefs de ménage relève que les chefs de ménage qui ont moins de 25 ans sont rares. Ils représentent 2,9 % des chefs de ménages de Moundou, 3,3 % de ceux d'Abéché et 5,3 % de ceux de N'Djaména. A Sarh on observe une forte proportion des jeunes chefs de ménage (9,7 %) qui sont en général des célibataires ou élèves vivant seuls, ayant des attaches avec un tuteur vivant ailleurs.

Les chefs de ménage en milieu urbain sont généralement des personnes d'âge de pleine activité (25 à 59 ans). Plus de 50 % de chefs de ménage ont plus de 40 ans. Il est à noter que la proportion de chefs de ménage de plus de 60 ans demeure assez importante (plus de 10 %).

Tableau 38 : Répartition de la population de l'échantillon

TOTAL	MILIEU		SEXE		
	RURAL	URBAIN	MASCULIN FEMININ		

Classe d'âge

< 25 ans	67,0%	70,0%	66,1%	67,6%	66,4%
25 - 59 ans	29,8%	26,4%	30,8%	29,0%	30,7%
60 ans et +	3,2%	3,6%	3,0%	3,3%	3,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

# Tableau 39 : Population par classe d'âge du chef de famille

TOTAL	MILIEU	
	RURAL	URBAIN

Classe d'âge

Clacco a ago			
< 25 ans	2,1%	0,9%	2,4%
25 - 59 ans	83,6%	82,5%	83,8%
60 ans et +	14,4%	16,6%	13,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

# Tableau 40 : Population par statut d'emploi et par sexe du chef de ménage

TOTAL	MIL	IEU
	RURAL	URBAIN

Groupe socio-économique du chef de ménage

Groupe socio-economique du oner de menage							
Indépendant non agricole	27,6%	2,5%	34,9%				
Indépendant agricole	27,0%	73,8%	13,5%				
Salarié du public	20,9%	20,9%	20,9%				
Salarié du privé	10,9%	0,6%	13,9%				
Autres	13,6%	2,3%	16,8%				
Total	100,0%	100,0%	100,0%				

# 6.1.3. Chefs de ménage par catégorie socio-économique et par niveau d'instruction

# A) STRUCTURE PAR CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE

La répartition des chefs de ménage par catégorie socio-économique (tableau 40 ci-dessus tableau de base 53) montre que dans les villes de N'Djaména, Sarh et Moundou, les chefs de ménage sont pour la plupart des indépendants non agricoles. Cette activité occupe 37,3 % des chefs de ménage à N'Djaména, 42,9 % des chefs de ménages à Sarh et 36,8 de chefs de ménage de Moundou. C'est à Abéché que les activités agricoles sont dominantes : la grande partie des chefs de ménages (38,9 %) exercent ce type d'activité.

Alors qu'environ un tiers des chefs de ménage de N'Djaména, Sarh et Moundou sont des salariés, cette proportion est beaucoup plus faible à Abéché (16%).

La catégorie "autres" représente plus du quart des chefs de ménage de N'Djaména. Il s'agit des aides familiaux, des apprentis et des inactifs dont la proportion est moins importante dans les autres villes. A N'Djaména, la moitié des chefs de ménage féminins, exercent des activités non agricoles du secteur informel alors que les activités non agricoles occupent 76,8 % des chefs de ménage de sexe féminin de Sarh et 60,0 % des chefs de ménage de Moundou. A Abéché 47,6 % des femmes chefs de ménage occupent des activités agricoles. Notons le faible pourcentage des femmes chefs de familles salariées.

Dans le milieu rural, enfin, la majorité des chefs de famille (73,8%) sont des ind pendants agricoles.

# B) STRUCTURE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION

Le niveau d'instruction est mesuré par le diplôme le plus élevé du chef de ménage (tableau de base 54).

Le tableau 41 montre que la majorité des chefs de ménage n'ont aucun diplôme.

Tableau 41 : Répartition des ménages selon le diplôme le plus élevé

	TOTAL	MILIEU		SEXE				
		RURAL	URBAIN	MASCULII	FEMININ			
Diplôme du chef de ménage								
Aucun	67,2%	87,8%	61,3%	62,6%	88,8%			
CEPE	13,0%	10,2%	13,7%	14,0%	5,8%			
BEPC	8,2%	1,2%	10,2%	11,0%	3,9%			
BAC	2,1%	0,0%	2,8%	2,8%	0,7%			
DEUG ou LICENCE	1,8%	0,0%	2,3%	1,9%	0,4%			
Autre Universitaire	1,0%	0,0%	1,3%	0,9%	0,2%			
Diplôme Technique Moyen	3,3%	0,0%	4,3%	3,7%	0,0%			
Diplôme Technique Supérieur	1,9%	0,3%	2,4%	1,8%	0,2%			
Diplôme Technique Subalterne	1,4%	0,5%	1,7%	1,2%	0,2%			
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%			

Tableau 42 : Age moyen des chefs de ménage par taille et sexe du chef de ménage

chei de menage	<u> </u>	· ·				
	TOTAL	MIL	IEU	SEXE		
		RURAL	URBAIN	MASCULI	FEMININ	
Taille du Ménage						
1	37,0	17,3	38,3	34,0	41,0	
2	37,0	37,3	37,3	37,0	39,0	
3 - 5	40,0	43,0	39,5	40,0	41,0	
6 - 9	43,0	43,5	43,3	43,0	44,0	
10 - 14	47,0	45,8	48,5	48,0	47,0	
15 et plus	47,0	30,8	50,0	48,0	39,0	
Moyenne	42,0	44,0	41,0	42,0	41,0	

Tableau 43 : Composition du ménage par sexe du chef de ménage

	TOTAL	TÓTAL MILIEU		SEXE	
		RURAL	URBAIN	MASCULII	FEMININ
Composition du ménage	· ·				
Chef seul	10,9%	0,7%	12,8%	8,7%	18,8%
Chef + conjoint	5,2%	3,4%	5,6%	6,6%	0,4%
Chef + conjoint + enfant	38,6%	53,4%	35,9%	49,2%	0,5%
Chef + conjoint + enfant + parent	21,6%	35,8%	19,0%	27,4%	0,9%
Chef + enfant	10,9%	2,5%	12,5%	1,2%	45,9%
Chef + enfant + parent	5,8%	2,2%	6,4%	0,9%	23,2%
Autres	6,9%	2,0%	7,9%	6,0%	10,4%
TOTAL	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%

Cette proportion varie en milieu urbain de 54,3 % à Moundou à 84,7 % à Abéché. Alors qu'à N'Djaména, environ 10 % des chefs de ménages ont obtenu le BAC ou un diplôme universitaire, le niveau d'instruction à Sarh et Moundou dépasse rarement le BEPC. Le niveau d'instruction à Abéché subit l'impact de l'éducation coranique.

Les femmes chefs de ménage sans diplôme représentent plus de 90 % des chefs de ménage de sexe féminin à Abéché (95,8 %) et à Moundou (90,7 %) alors que cette proportion est de 83,9 % pour les villes de N'Djaména et de Sarh.

On note enfin que la plus grande partie des chefs de ménage (87,8%) dans le milieu rural est sans niveau d'instruction.

# 6.1.4. Taille et composition des ménages par sexe et âge du chef de ménage

La taille moyenne des ménages urbains varie de 4,7 à Abéché à 6,1 à Moundou alors qu'à N'Djaména et Sarh elle est respectivement de 5,3 et de 5,7. La taille du ménage est plus élevée en milieu rural : elle dépasse 10 personnes au Logone Occidental et au Moyen-Chari et descend à 6,5 au Chari-Baguirmi et au Ouaddaï. Les données de l'enquête indiquent que la plupart des chefs de ménages dirigent des ménages d'une taille située entre 3 et 5 personnes. Cette taille tend à augmenter si le chef de ménage est masculin.

# A) TAILLE DU MENAGE ET AGE MOYEN DU CHEF DE MENAGE

L'âge du chef de ménage croît avec la taille du ménage (tableau 42 ci-dessus et tableau de base 47).

Les jeunes chefs de famille sont en charge de ménages à taille réduite : ce sont en général des ménages qui viennent de s'installer contrairement aux ménages de taille importante qui sont dirigés par des adultes de 40 ans et plus.

## B) COMPOSITION DES MENAGES

Le type de ménage le plus fréquent (tableau 43 ci-dessus et tableau de base 46) est en général celui de la famille nucléaire. En effet, en milieu urbain, 41,7 % des ménages d'Abéché, 38,2 % des ménages de N'Djaména et 37,7 % des ménages de Moundou sont composés du chef, le conjoint et les enfants.

Dans 19 % des cas en milieu urbain, les ménages sont composés de la famille élargie (chef de ménage, conjoint, enfants et parents). Ce type de ménage est faiblement représenté à Abéché (7,3 %) mais très apparent à Sarh (27,3%). Dans les villes, une proportion importante des ménages est formée d'une seule personne. Cette situation est plus visible dans les grandes villes pourvoyeuses de main d'oeuvre et dotées d'infrastructures scolaires. Ce type de ménage représente respectivement 14,4 % et 16,4 % des ménages de N'Djaména et de Sarh.

Si l'on considère le sexe du chef de ménage, les hommes dirigent dans la plupart des cas, des ménages complets nucléaires (chef de ménage + conjoint + enfants) ou élargis (chef de ménage + conjoint + enfants + parents), alors que les femmes se déclarent chef de ménage incomplet (chef de ménage + enfants) et chefs de ménages isolés (chef de ménage seul). Cette situation est manifeste à Abéché où on dénombre en proportion un grand nombre de chefs de ménage féminins.

Bien qu'en milieu rural la famille nucléaire demeure le type de ménage le plus important (53,4 %), la famille élargie représente également une part importante (35,8 %) au détriment des autres types de ménage.

# 6.1.5. Revenus et dépenses selon les caractéristiques démographiques des ménages<sup>13</sup>

# A) REVENUS ET DEPENSES SELON LA TAILLE DU MENAGE

Les revenus et dépenses par an et par habitant tendent à décroître au fur et à mesure que la taille du ménage s'accroît (tableau de base 14).

Les ménages les plus riches sont ceux qui ne comprennent que 1 à 2 personnes : leurs revenus et dépenses dépassent en moyenne pour l'échantillon 300 000 FCFA par an et par tête. Les revenus et dépenses sont inférieurs à 200 000 FCFA par an et par tête pour les ménages qui sont composés de cinq personnes et plus.

En analysant les ménages par quintile de la dépense par tête (tableau de base 15), on constate que la taille des ménages varie de 8,2 personnes en moyenne dans le premier quintile (les 20% des ménages les plus pauvres) à 6,4 personnes dans le cinquième quintile (les 20% des ménages les plus riches).

 $<sup>^{13}\</sup>mathrm{L}$ 'analyse concerne des moyennes pondérées pour l'échantillon et non l'extension nationale de l'enquête.

Les revenus et dépenses par tête sont les plus élevés dans les ménages où le chef a moins de 35 ans (tableau de base 13). Aussi, les ménages dont le chef est plus âgé (plus que 65 ans) bénéficient d'un revenu par tête au-dessus de la moyenne; néanmoins les dépenses de ces ménages sont relativement moins importantes. Les ménages dont le chef atteint la quarantaine d'années ont les plus faibles moyens.

En effet, l'âge moyen du chef de famille décroît selon les quintiles de la dépense par tête. L'âge moyen du chef de ménage est de 45 ans dans les 20% des ménages les plus pauvres, alors qu'il n'est que de 40,8 ans dans les 20% des ménages les plus riches. Cette tendance se manifeste en milieu rural comme en milieu urbain.

Ce constat s'explique étant donné que les chefs de ménage à l'âge de 45 ans sont en charge d'un ménage de taille élevée, ce qui fait baisser significativement les dépenses par tête de ces ménages.

# 6.1.6. Migration

L'étude des mouvements migratoires se heurte à un problème d'effectifs qui risque de biaiser les résultats. L'interprétation de ces résultats doit être considérée avec prudence.

L'enquête a saisi les arrivées et les départs au cours des douze derniers mois dans les ménages, d'une durée d'au moins 6 mois. Les données ainsi recueillies permettent d'étudier la destination et l'origine des migrants (émigration et immigration) ainsi que les causes de la migration (tableau 44 ci-dessous).

# A) IMMIGRATION

# i) Immigration selon la provenance

D'une façon générale (tableau de base 49), les immigrants urbains viennent pour la plupart du milieu rural : Abéché et N'Djaména se distinguent par une forte proportion des migrants venant de la campagne (53 % et 54 %). Près de la moitié des immigrants de Moundou (47 %) ont une résidence antérieure en milieu rural. Ces résultats traduisent l'ampleur du phénomène de l'exode rural. Les migrations interurbaines sont également assez importantes. En effet, à N'Djaména, 37 % des immigrants viennent des autres villes. Ce pourcentage est plus élevé dans les autres villes : 38 % à Abéché; 42 % à Sarh et 42 % à Moundou.

Tableau 44 : Répartition de l'immigration et de l'émigration

IMMIGRANTS			<b>EMIGR</b>	ANTS	
TOTAL	Echantillon		TOTAL	Echantillo	
	rural	urbain		rural	urbain

% de provenance ou destination

Non précisée	0,2%	0,0%	0,2%		·	
Ville de N'Djaména	6,5%	8,7%	6,0%	24,1%	11,9%	29,2%
Autre ville	36,5%	24,8%	38,7%	32,7%	32,5%	32,8%
Campagne	52,0%	56,6%	51,1%	31,3%	39,7%	27,9%
Etranger	4,9%	9,8%	4,0%	11,8%	15,9%	10,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

<u>II</u>	MIGRA	NTS		EMIGRANTS		
TOTAL	Ech	antillon	TOTAL	Echantillon		
	rural	urbain		rural	urbain	

% de raison de migration

Pas Précisée	8,9%	2,2%	10,2%	12,2%	2,4%	16,2%
Recherche emploi	25,8%	18,6%	27,2%	18,4%	20,6%	17,5%
Scolarité, Apprentissage	11,7%	3,3%	13,3%	19,8%	15,9%	21,4%
Difficulté financière	7,2%	10,9%	6,4%	3,2%	0,8%	4,2%
Insécurité	2,6%	1,1%	2,9%	0,2%	0,0%	0,3%
Secheresse, Calamité naturelle	2,2%	5,2%	1,7%	1,1%	0,0%	1,6%
Enfant confié	6,6%	12,0%	5,6%	8,3%	19,8%	3,6%
Difficulté familiale	12,2%	28,4%	9,1%	12,4%	19,0%	9,7%
Avantage familial	20,8%	16,2%	21,6%	21,1%	19,8%	21,7%
Mariage	1,9%	2,2%	1,9%	3,2%	1,6%	3,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Le nombre d'immigrants venant de l'étranger est presque négligeable. Ce qui montre que le Tchad n'est pas un pays d'immigration qui attire les étrangers ou les Tchadiens qui résident en dehors du pays. C'est seulement dans la ville de N'Djaména que la proportion de migrants venus de l'extérieur atteint 5 %.

Les immigrants sont en grande partie des hommes. A Moundou, on compte 130 hommes pour 100 femmes immigrés. Ce rapport est de 115 hommes pour 100 femmes à Sarh et de 127 à Abéché. C'est la ville de N'Djaména qui accueille en proportion le plus de migrants de sexe masculin (273 hommes pour 100 femmes).

La majorité des immigrants masculins d'Abéché et de N'Djaména et dans une moindre mesure de Sarh viennent de la campagne, par contre, les immigrants de sexe féminin dans ces trois villes viennent plutôt des autres villes. A Moundou, on note un mouvement inverse où les hommes immigrants venant des autres villes sont les plus importants, ainsi que les femmes venant de la campagne.

On note que dans le milieu rural, le plus grand nombre des immigrants féminins comme masculins, proviennent de la campagne. Il s'agit de mouvements migratoires à l'intérieur du milieu rural. Au milieu rural du Ouaddaï, des flux migratoires venant de l'étranger, probablement le Soudan, sont manifestes.

## ii) Causes de l'immigration

Les déterminants de la migration (tableau de base 50) sont multiples : les motifs sont d'ordres naturels, économiques ou socio-culturels.

Dans le Sud du pays, les motifs de la migration les plus évoqués par les immigrants sont la scolarité et l'apprentissage. Ces motifs de déplacement concernent surtout les immigrants de Sarh (33 %) et de Moundou (26 %). On remarque que la couverture scolaire favorise ce phénomène : les établissements d'enseignement secondaire sont installés dans les grands centres urbains.

A Abéché, la cause de l'immigration la plus importante est de confier les enfants (23 %) en vue de l'enseignement coranique. En effet, les enfants qui viennent des campagnes sont généralement placés auprès d'un maître qui est chargé de leur enseigner la lecture du Coran.

Une forte proportion d'immigrants d'Abéché s'installent également pour les raisons de scolarité et d'apprentissage (21 %).

Le motif économique (recherche d'emploi) est la cause principale de l'immigration vers N'Djaména (36 %). Cela montre le rôle attractif de N'Djaména qui offre, au regard des immigrants, beaucoup d'opportunités d'emploi.

La cause de l'immigration diffère selon le sexe. Les migrants masculins vers les villes s'y installent pour des raisons de scolarité et d'apprentissage, sauf à N'Djaména où ils déclarent venir chercher un emploi. Les immigrants de sexe féminin en milieu urbain ont généralement effectué les déplacements pour des raisons familiales.

Enfin, en milieu rural, l'immigration a également comme cause principale chez les migrants féminins comme masculins, les avantages ou difficultés familiales.

# B) EMIGRATION

# i) Emigration selon la destination

En milieu urbain, la plus grande partie des émigrants (tableau de base 51) se dirigent vers d'autres villes. Les émigrants de Sarh et d'Abéché vont en général vers N'Djaména (40 % et 46 % respectivement), ceux de Moundou vers une autre ville (40 %). Contrairement aux immigrants, on note une proportion non négligeable d'émigrants vers l'extérieur (environ 12 % des cas en moyenne). Selon le sexe, il apparaît que les femmes émigrantes se dirigent en proportion moins vers N'Djaména, mais plutôt vers une autre ville.

Les émigrants du milieu rural se déplacent en majorité à l'intérieur de la campagne. Approximativement, un émigrant du milieu rural sur dix se dirige vers N'Djaména. Remarquable est la proportion (25 %) des émigrants en Logone Occidental rural qui s'installe à l'étranger (probablement le Cameroun ou la RCA).

## ii) Causes de l'émigration

Les émigrations sont guidées par des motifs divers (tableau de base 52). La plupart des émigrés de Moundou et Sarh sont partis pour cause de scolarité et d'apprentissage (30 % et 32 % respectivement) alors que la raison principale de l'émigration de N'Djaména (29 %) sont les avantages familiaux. Les départs de résidents d'Abéché (35 %) sont motivés par des raisons économiques (recherche d'emploi).

En milieu rural, les raisons familiales et la recherche d'emploi constituent les causes principales du départ.

Les raisons du départ des migrants varient selon le sexe. Ceux du sexe masculin qui sont partis le font pour des raisons de scolarité et d'apprentissage ou sont à la recherche d'emploi. En général, les émigrants féminins qui partent, le font pour des raisons liées à la famille.

#### <u>6.2. Santé</u>

#### 6.2.1. Fréquence des malades depuis un mois

Sur les 15.381 individus de l'échantillon, 3 867 déclarent avoir été malades les 30 jours précédant l'enquête soit 25 % (tableau 45 ci-dessous et tableau de base 55).

La proportion des malades est plus élevée en milieu rural (30%) qu'en milieu urbain (presque 24 %).

Ces chiffres peuvent être sous-estimés étant donné que la question fait appel à la mémoire de 30 jours, ce qui peut amener parfois des oublis, comme les petites maladies.

Quelle que soit la zone, les classes d'âges de 0-4 ans et 50 ans et plus ont une proportion des malades plus élevée que dans les autres tranches d'âge, ce qui est normal car elles constituent les groupes les plus vulnérables. Il en est de même pour le groupe féminin qui est plus exposé que le groupe masculin.

Parmi les quatre villes qui ont fait l'objet de l'enquête, Abéché a une proportion de malades remarquablement faible (12 %), Sarh par contre se distingue par un taux de malades très élevé (39 %). En milieu rural, le taux varie de 20 % au Ouaddaï rural à 43 % au Chari-Baguirmi.

Cette particularité s'explique par des différences environnementales et par la perception des problèmes de santé par les ménages. Une différence de perception a été observée dans les résultats de l'enquête CAP<sup>14</sup> auprès des mères tchadiennes où environ dix fois moins de femmes du Sahel (Batha, Bitkine, Guéra, Ouaddaï) déclarent avoir rencontré une maladie chez leurs enfants que dans la zone soudanienne (Logone Oriental, Moyen-Chari et Salamat).

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup>"Connaissances, attitudes et pratiques des mères tchadiennes vis-à-vis de la grossesse, de l'accouchement, du paludisme, de la diarrhée et des infections aiguës affectant leurs enfants", Institut Tropical Suisse, N'Djaména, 1996

La proportion de malades ne diffère pas significativement selon la catégorie socioéconomique du chef. Les ménages des salariés du secteur public ont connu le moins de maladies les 30 jours précédant l'enquête (22 %).

#### 6.2.2. Fréquence des consultations depuis 1 mois

L'analyse du tableau 46 fait remarquer qu'en moyenne, environ la moitié des malades ont consulté (tableau de base 55).

L'analyse par tranche d'âge montre que quelque soit le sexe, les tranches d'âge de 0-4 ans et 20-49 ans vont le plus en consultation. Les malades vont plus en consultation dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

Les populations de Moundou et Sarh vont moins fréquemment en consultation (respectivement 58 % et 40 %) par rapport à celles d'Abéché et de N'Djaména (70 % et 62 %). Au niveau du monde rural, le Chari-Baguirmi et le Moyen-Chari ont un taux de fréquence faible (36 % et 35 % respectivement) par rapport à 53 % au Logone Occidental et 73 % au Ouaddaï.

A N'Djaména on peut expliquer ce fort pourcentage de fréquentation médicale par le fait que les populations sont probablement mieux informées et sensibilisées et parce que l'infrastructure sanitaire est plus développée.

Le résultat d'Abéché nous amène à conclure que ces populations ont une attitude vis-à-vis des maladies qui est différente de celle des populations du Sud : bien qu'elles soient moins malades elles consultent plus. Par catégorie socio-économique, on remarque que les ménages dont le chef est salarié du public ou du privé consultent en général plus que les autres catégories.

#### 6.2.3. Type de consultation

Les guérisseurs englobent les tradipraticiens et marabouts dans l'appellation habituelle des Tchadiens. Etant donné que l'appellation "assistant médical" n'a probablement pas été bien comprise par les personnes interrogées car c'est une appellation peu courante, les chiffres doivent être interprétés avec réserve (tableau 47).

En milieu urbain, les médecins et infirmiers sont les plus consultés (tableau de base 57). A N'Djaména et Moundou, les médecins sont consultés par 42,8 % respectivement 60,9 % des malades, suivis par les infirmiers (29,3 % et 23,9 %).

A Sarh, les infirmiers (39,7 %) sont le plus consultés avant les médecins (21,9 %) tandis qu'à Abéché les malades consultent autant les infirmiers (19,6 %) que les médecins (19 %); cependant la moitié des malades à Abéché déclarent avoir consulté un assistant médical.

L'analyse en milieu rural fait ressentir en général le faible taux de consultation de sages-femmes, ce qui s'explique par l'insuffisance des sages-femmes en campagne, où généralement les femmes ont recours aux accoucheuses traditionnelles. Si au Ouaddaï, 35,2 % des malades consultent les médecins, ce pourcentage varie entre 8 et 9% dans les autres préfectures. Au Chari-Baguirmi et au Ouaddaï, on consulte relativement plus les guérisseurs traditionnels (29,6 % et 14,3 % respectivement) contre 6,4 % et 7,1 % au Logone Occidental et au Moyen-Chari. Au Logone Occidental, une majorité des malades ont consulté un assistant médical (65,6 %).

Il faut noter l'influence de la religion : les musulmans consultent les marabouts comme religieux autant que comme guérisseurs.

De plus, l'examen des résultats par sexe montre à Abéché que les guérisseurs sont plus consultés par les femmes que par les hommes. Il en est de même dans cette ville pour les infirmiers plus consultés par les femmes que par les hommes qui par contre fréquentent plus les médecins. Dans les autres villes, il n'apparaît pas de différence sur le type de consultation selon le sexe du malade.

Quant au milieu rural, dans le Chari-Baguirmi et le Moyen-Chari on observe que les femmes consultent plus les guérisseurs traditionnels que les hommes.

Les hommes consultent relativement plus les médecins que les femmes dans le Chari Baguirmi et le Moyen-Chari alors qu'au Logone Occidental, les femmes prennent plus de consultations chez les médecins (12,6 % des femmes contre 5,7 % des hommes).

Au Ouaddaï le sexe n'est pas un facteur déterminant dans le choix du type de consultation.

En général, les ménages dont le chef est un salarié public ou privé consultent le plus les médecins, ce qui s'explique d'une part par le fait qu'ils sont mieux informés sur les questions de santé et d'autre part par leur prise en charge par leurs employeurs ce qui les incite à aller facilement vers les médecins.

#### 6.2.4. Interrelation santé-éducation

Le niveau de scolarisation est un facteur qui influence le choix des soins <sup>15</sup> il est lui-même lié à d'autres caractéristiques comme le niveau social ou économique d'une famille.

Pour l'ensemble des 4 villes (étant donné que l'échantillon en milieu rural est trop faible), l'enquête révèle (tableau 57 et 57c) globalement que plus le niveau d'instruction est élevé, plus on a tendance à consulter un infirmier ou un médecin. Les ménages dont le chef est sans instruction ont plus tendance à se confier à un guérisseur traditionnel ou un assistant médical.

#### 6.2.5. Coût moyen de la dernière consultation

L'analyse pour le milieu urbain indique que le coût moyen de la dernière consultation varie considérablement de 2523 F CFA en moyenne à N'Djaména à 773 FCFA à Moundou. Le coût de la dernière consultation est moins élevé en milieu rural, en moyenne 913 FCFA (tableau de base 58a).

N'Djaména se distingue des autres villes par son coût élevé des consultations chez les guérisseurs traditionnels. On note par ailleurs que quelle que soit la ville, les consultations chez les guérisseurs traditionnels coûtent plus chers pour les femmes que pour les hommes.

Les femmes semblent plus attentives aux conseils et prédictions des guérisseurs que les hommes et prêtes à accepter le prix fixé.

Par catégorie socio-économique, l'ECOSIT ne fait pas ressortir une différence pour le coût moyen de consultation.

#### 6.2.6. Répartition des malades qui n'ont pas consulté selon la raison

Le tableau 48 indique qu'en milieu urbain, en moyenne la moitié des malades qui n'ont pas consulté évoquent comme raison l'auto-traitement (tableau de base 58). Presque 3 sur 10 malades évoquent le manque d'argent.

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup>WYSS, K., "Etude sur la provenance des utilisateurs de sept structures sanitaires de la ville de N'Djaména", Institut Tropical Suisse, N'Djaména, 1993 et WYSS, K., "Enquête à domicile sur les morbidités perçues et l'utilisation des services de santé en milieu urbain à N'Djaména, PADS, N'Djaména, 1993.

L'auto-traitement semble particulièrement important dans les villes du Sud (Sarh, 67 %, Moundou 61 %) par rapport à N'Djaména (22 %) alors qu'il est quasiment inexistant à Abéché (6 %).

Le phénomène d'auto-traitement prend de l'ampleur pour deux raisons. Les villes sont envahies par les marchands ambulants de médicaments qui généralement sont moins chers que dans les pharmacies, surtout depuis la dévaluation du F CFA. L'auto-traitement est également une réaction fréquemment envisagée suite à la supposition du malade de connaître une thérapie.

Le manque d'argent ou de gravité sont mentionnés comme les raisons de la non consultation les plus importantes à N'Djaména (43 % respectivement 23 %). A Abéché 56 % des malades qui n'ont pas consulté évoquent le manque de gravité comme raison. Il est probable que ces personnes pratiquent de l'auto-traitement par des médicaments ou des plantes.

En milieu rural, en moyenne un tiers des malades qui n'ont pas consulté ont déclaré avoir agi ainsi par manque d'argent. Néanmoins des différences selon les préfectures sont très apparentes : si le manque d'argent est la cause principale au Logone Occidental (60%), les malades du Chari-Baguirmi évoquent plutôt l'éloignement (42 %). L'auto-traitement domine dans le milieu rural du Moyen-Chari (55 %) alors qu'au Ouaddaï, l'éloignement, l'auto-traitement, l'inutilité et le manque de gravité ont été mentionnés dans les mêmes proportions.

Tableau 45 : Fréquence des maladies par classe d'âge

TOTAL	MIL	.IEU	SEXE		
	RURAL	URBAIN	MASCULIN FEMININ		

Classe d'âge

- in ago					
O-4 ans	33,5%	36,5%	32,5%	33,9%	33,3%
5-9 ans	19,9%	22,7%	19,0%	19,0%	20,9%
10-19 ans	15,8%	17,2%	15,4%	15,0%	16,6%
20-49 ans	27,4%	35,2%	25,6%	22,6%	31,8%
50 ans et plus	43,2%	54,2%	39,5%	40,4%	46,6%
TOTAL	25,1%	29,7%	23,8%	23,0%	27,3%

## Tableau 46 : Fréquence des consultations par classe d'âge

TOTAL	MILIEU		SEXE		
	RURAL	URBAIN	MASCULIN	FEMININ	
4.1	1.1.1				

Classe d'âge

O-4 ans	62,0%	51,1%	66,2%	63,5%	60,4%
5-9 ans	49,7%	42,7%	52,6%	51,9%	47,6%
10-19 ans	47,5%	43,0%	48,9%	48,3%	46,7%
20-49 ans	52,7%	44,6%	55,2%	50,0%	54,4%
50 ans et plus	42,9%	41,9%	43,3%	47,7%	37,9%
TOTAL	52,3%	45,2%	54,8%	52,8%	51,8%

## Tableau 47 : Répartition des consultations suivant le type

TOTAL	MILIEU		SEXE		
	RURAL	URBAIN	MASCULIN FEMININ		

Type de consultation

Guérisseur Traditionnel	7,3%	13,9%	5,3%	7,5%	7,1%
Assistant Médical	22,8%	34,3%	19,4%	24,6%	21,2%
Sage - Femme	5,0%	0,4%	6,4%	1,1%	8,5%
Infirmière	30,7%	34,3%	29,7%	30,9%	30,6%
Médecin	33,2%	13,9%	38,9%	34,9%	31,7%
Autre	1,0%	3,2%	0,3%	1,0%	0,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

#### 6.2.7. Dépenses de santé dans le budget des ménages

Selon l'extension des résultats de l'enquête (tableau de base 1), les dépenses de santé s'élèvent en moyenne au niveau national à 4323 F CFA/habitant/an, en variant de 2834 FCFA en milieu rural à 9576 FCFA en milieu urbain. Ces dépenses sont les plus élevées à N'Djaména (14926 F CFA) par rapport à Sarh (8584 F CFA) et Moundou (6601 F CFA). Les dépenses de santé sont particulièrement basses à Abéché (2356 FCFA) vu que cette population est moins souvent malade.

En milieu rural, les dépenses de santé évoluent de 6122 FCFA par habitant par an au Chari-Baguirmi rural à 3000 F CFA au Ouaddaï, 2682 F CFA au Logone Occidental et 2234 FCFA au Moyen-Chari. La différence entre le monde rural et urbain reflète les inégalités d'accès aux soins sanitaires.

Les dépenses de santé représentent une part de 4,4 % dans le budget global des ménages : cette part est moins importante en milieu rural (3,7 %) par rapport au milieu urbain (5,3 %). Les dépenses de santé sont de 6,2 % et 5,8 % du budget des ménages à N'Djaména et Sarh et 1,4 % seulement à Abéché. On note que dans cette dernière ville comme dans le Ouaddaï rural la proportion des dépenses d'hygiène est très élevée (9,2 % respectivement 7,4 % du budget des ménages), ce qui pourrait expliquer la faible fréquence des maladies dans ces zones grâce à une prévention hygiénique.

L'analyse par quintile des dépenses<sup>16</sup> (tableau de base 9) montre que les 20 % les plus défavorisés dépensent environ dix fois moins pour la santé que les 20 % les plus riches. Les ménages les plus défavorisés engagent le plus souvent un auto-traitement, consultent moins un service de santé et presque jamais un cabinet privé ce qui joue sur la part des dépenses de santé dans le ménage.

L'analyse des résultats par quintile de dépense par habitant exprimés en pourcentage montre que les 20 % les plus pauvres dépensent 2,9 % de leur budget à la santé contre 5,9 % pour les plus riches.

En général le nombre moyen de malades par ménage ne diffère pas significativement selon les quintiles des dépenses par tête (tableau de base 15). Il en est de même pour

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup>L'analyse basée sur les tableaux de base 9, 11 et 15 concerne la moyenne pondérée de l'échantillon et non l'extension nationale de l'enquête.

# Tableau 48 : Répartition des malades qui n'ont pas consulté selon la raison

TOTAL	MILIEU			
	RURAL	URBAIN		

#### Raison de la non consultation

Indéterminé	0,2%	0,4%	0,1%
Manque d'argent	28,5%	32,1%	26,9%
Eloignement	6,0%	17,5%	1,0%
Attente - Accueil	1,7%	4,8%	0,3%
Qualité des soins	0,7%	1,8%	0,2%
Inutilité	3,0%	4,5%	2,3%
Habitude	0,8%	0,2%	1,0%
Manque de Gravité	17,5%	18,8%	16,9%
Auto - Traitement	39,3%	18,9%	48,2%
Autre	2,4%	1,1%	3,0%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

## Tableau 49 : Proportion de malades par ménage

TOTAL	MILIEU			
	RURAL	URBAIN		

#### Quintile de la dépense croissante

damino de la depende ele	100aiito		
Premier quintile	22,0%	25,3%	21,4%
Deuxième quintile	23,0%	27,2%	22,2%
Troisième quintile	24,2%	27,4%	23,5%
Quatrième quintile	26,0%	35,5%	24,2%
Cinquième quintile	28,4%	37,4%	26,8%

## Tableau 50 : Proportion de consultation par malade

TOTAL	MILIEU				
	RURAL	URBAIN			

#### Quintile de la dépense croissante

Premier quintile	41,2%	31,6%	44,2%
Deuxième quintile	52,3%	50,5%	52,9%
Troisième quintile	54,2%	46,4%	56,7%
Quatrième quintile	56,7%	48,4%	59,8%
Cinquième quintile	58,2%	47,7%	63,7%

le nombre moyen de consultations par ménage. Par contre, le tableau 49 révèle que la proportion des malades par ménage progresse avec les quintiles des dépenses : ce fait est dû à la taille des ménages qui est moins élevée dans les ménages les plus riches. Egalement la proportion des consultations (tableau 50) croît avec les quintiles : les riches consultent relativement plus que les pauvres.

L'analyse des dépenses de santé par catégorie socio-économique du chef de ménage (tableau de base 11) montre qu'elles sont les plus élevées dans les ménages où le chef est un salarié du public ou du privé. L'analyse précédente a déjà révélé que ce sont ces ménages qui font le plus appel à un médecin. Les dépenses sont très basses par contre dans les ménages où le chef est un indépendant agricole.

#### 6.3. Education

#### 6.3.1. Fréquentation scolaire

La population scolarisée se définit comme celle qui fréquente à temps plein un établissement d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur, public ou privé, au moment de l'enquête.

La tranche d'âge essentiellement concernée est celle des personnes âgées de 6 à 25 ans. On a dénombré en milieu urbain 4057 personnes en fréquentation scolaire, et en milieu rural 858, soit au total 4915 personnes scolarisées ; ce qui représente globalement 32 % de la population totale enquêtée.

#### A) NIVEAU DE SCOLARISATION

La population scolarisable est définie comme celle en âge de fréquenter l'école. Elle correspond à la tranche 6-11 ans pour l'enseignement élémentaire et 12-18 ans pour l'enseignement secondaire.

#### i) Enseignement élémentaire

Pour l'ensemble des zones enquêtées, le niveau de scolarisation reste très important avec 110 % de taux brut. Cela témoigne de l'effort de scolarisation fournit par les différents partenaires impliqués dont l'Etat et les associations des parents d'élèves. Une frange non négligeable d'enfants continue à fréquenter l'école au-delà de l'âge requis qui est la tranche 6-11 ans.

Tableau 51 : Taux de scolarisation par sexe et par zone de l'échantillon 17

		Urbain			Rural			Echantil		
	М	F	Ens.	М	F	Ens.	М	F	Ens.	
Populat. scolarisable (6-11 ans) Populat. scolarisée dont 6-11 ans	1058 1347 744	1079 1151 676	2137 2498 1420	330 396 176	361 207 108	691 603 284	1388 1745 920	1440 1358 784	2828 3103 1704	
Taux Brut de Scolarisation (%)	127	107	117	120	57	87	126	94	110	
Taux Net de Scolarisation (%)	70	63	66	53	30	41	66	54	60	
Taux de retard scolaire (%)	45	41	43	56	48	53	47	42	45	

La catégorie d'élèves qui enregistrent des retards scolaires est de 45 % pour l'ensemble de l'échantillon (43 % en milieu urbain et 53 % en milieu rural) dûs notamment aux redoublements de classe et aux inscriptions tardives des enfants. Le retard scolaire est plus prononcé chez les garçons que les filles.

A l'exception de la ville d'Abéché, les villes de N'Djaména, Moundou et Sarh ont tous des taux de scolarisation par sexe supérieurs à 100 %. Les taux nets de scolarisation par sexe sont tous en dessous de 100 % pour les 4 villes. Cela signifie que la population scolarisable (6-11 ans) de ces villes ne se trouvait pas dans le cycle primaire au moment de l'enquête.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup>- Le taux brut de scolarisation (TBS) par niveau est le rapport entre la population scolarisée tous âges confondus d'un niveau d'enseignement donné et la population scolarisable concernée par ce niveau.

<sup>-</sup> Le taux net de scolarisation (TNS) par niveau est le rapport entre la population scolarisée d'une tranche d'âges correspondant à un niveau donné et la population scolarisable concernée par ce niveau.

<sup>-</sup> Le taux de retard scolaire est le rapport entre la population scolarisée en dehors de l'âge requis et la population scolarisable de la tranche d'âges considérée.

Tableau 52 : Fréquentation scolaire et taux de scolarisation par ville et par sexe

		Ville						
	N'Djame	éna	Moundo	1	Sarh		Abéch	é
	М	F	М	F	M.	F	М	F
Population scolarisée dont :	545	464	334	270	286	277	182	140
*les 6-11 ans (nombre)	307	-295	185	157	149	147	103	77
*les 12 et plus (nombre)	238	169	149	113	134	130	79	63
pop. scolarisable de 6-11 ans (nb.)	455	459	224	229	196	214	183	177
Taux brut de scolarisation (%)	119,8	101,1	149,1	117,9	144,4	129,4	99,5	79,1
Taux net de scolarisation (%)	67,5	64,3	82,6	68,6	76,0	68,7	56,3	43,5
Taux de retard scolaire (%)	40,3		43,4		47,1		44,1	

Le taux net de scolarisation est assez élevé à Moundou pour le sexe masculin (82.6 %) et assez faible à Abéché pour le sexe féminin (43,5 %). A N'Djaména, il est de 67,5 % pour le sexe masculin et 64,3% pour le sexe féminin contre respectivement 52,9 % et 44,8 % selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages de 1991.

Tableau 53: Fréquentation scolaire et taux de scolarisation par préfecture et par sexe

			PREFEC	TURE				
	Ch-Bag.		Log-Occ		M.Chari		Ouaddai	
•	М	F	М	F	М	F	М	F
Pop. scolarisée (nbr) dont :	49	23	175	97	129	76	43	11
les 6-11 ans (nbr)	24	15	64	44	65	41	23	8,
les 12 ans et plus (nbr)	25	8	111	53	64	35	20	3
Pop. scolarisable de 6-11 ans (nbr)	67	81	138	126	117	102	8	52
Taux brut de scolarisation (%)	73,1	28,4	126,8	77,0	110,3	74,5	55,1	21,1
Taux net de scolarisation (%)	35,8	18,5	46,4	27,0	55,6	40,2	29,5	15,4
Taux de retard scolaire (%)	45,8		60,	3	48,3	· .	42,6	

En milieu rural les taux de scolarisation font apparaître des disparités plus importantes entre les sexes d'une part et les préfectures d'autre part qu'en milieu urbain.

Seules les préfectures du Logone Occidental et du Moyen-Chari ont des taux bruts de scolarisation supérieur à 100 % pour le sexe masculin (127 % et 110 % respectivement). Les

niveaux les plus faibles sont observés au Chari-Baguirmi et au Ouaddaï pour le sexe féminin (28 % et 21 % respectivement). D'une manière générale, on note une faible scolarisation des filles dans les milieux où les facteurs socio-culturels sont trop agissants.

Les taux nets de scolarisation en milieu rural sont plus faibles qu'en milieu urbain. A l'exception du Moyen-Chari pour le sexe masculin (55,6 %), tous les autres taux sont en dessous de 50 % avec des niveaux très bas pour le sexe féminin dans les préfectures du Chari-Baguirmi (18,5 %) et du Ouaddaï (15,4 %).

Le taux de retard scolaire, tous sexes confondus, est élevé au Logone Occidental (60,3 %) par rapport aux autres milieux ruraux.

#### ii) Enseignement secondaire

La fréquentation scolaire au secondaire étant quasiment inexistante dans l'échantillon en milieu rural, la présente analyse se limite au milieu urbain.

Le fait le plus marquant est l'ampleur que prend le retard scolaire dans toutes les villes. Les effectifs pour les tranches d'âges normatives par rapport à l'ensemble des inscrits sont très faibles : pour l'ensemble de l'échantillon sur 785 inscrits au secondaire 1 er cycle, 170 seulement sont dans les normes, ce qui fait apparaître un taux de retard scolaire de 78,3 %.

Au second cycle du secondaire, le phénomène est encore plus accentué, car sur 361 garçons inscrits, 27 seulement répondent aux normes, soit un taux de retard scolaire de 92,5 %.

Tableau 54 : Fréquentation scolaire au secondaire 1er cycle par ville selon le sexe et le groupe d'âges

Groupe d'âges	VIL	LE				Control of the Parameter					
	N'Dja	ıména	Mour	ıdou	Sarh		Abé	ché	ТОТА	L .	
	М	F	М	F	М	F	М	F	М	F	ENS
Moins de 15 ans	1	0	0	0	0	1	0	1	1	2	3
15-18 ans	65	33	14	15	11	9	16	7	106	64	170
19 ans et plus	149	. 73	85	62	109	53	54	27	397	215	612
TOTAL	215	106	99	77	120	63	70	35	504	281	785

Tableau 55 : Fréquentation au secondaire 2e cycle par ville selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges	VILLE										
	N'Dja	ıména	Mour	ıdou	Sarh		Abéc	hé	ТОТА	L .	
	M	F	M	F	М	F	М	F	M	F	Ens.
Moins de 15 ans	2	1	0	1	0	0	0	0	2	2	4
15-18 ans	10	6	5	2	3	0	0	1	18	9	27
19 ans et plus	129	37	73	10	58	13	7	3	267	63	330
TOTAL	141	44	78	13	61	13	7	4	287	74	361

Ces retards importants pourraient s'expliquer par la dégradation des conditions d'encadrement consécutive aux événements douloureux de 1979. En effet, beaucoup d'élèves sont victimes de plusieurs redoublements avant de parachever un cycle donné.

#### B) POPULATION SCOLARISEE ET STATUT DE L'ECOLE

En milieu urbain comme rural (tableau 56 ci-dessous et tableau de base 60), les écoles publiques reçoivent trois quarts des élèves inscrits tous sexes confondus. L'école coranique reçoit une proportion plus élevée des élèves en milieu rural qu'en milieu urbain (20 % contre 13 %). Par contre l'école privée est mieux lotie en milieu urbain. L'école coranique est particulièrement importante à Abéché (30,1%) et N'Djaména (16,8%) mais quasiment inexistante dans les autres villes.

La répartition de la population scolarisée fait observer que la proportion des filles inscrites dans les écoles privées est supérieure à celle des garçons.

La répartition de la population scolarisée rurale par préfecture révèle l'importance de l'école coranique dans le Chari-Baguirmi (39,2 %) et dans le Ouaddaï (67,7 %). Au Ouaddaï, quatre filles scolarisées sur cinq fréquentent l'école coranique. Du fait que l'école coranique a pour objet l'apprentissage de la lecture du coran, elle est quasiment inexistante dans les milieux ruraux des préfectures du Logone Occidental et Moyen-Chari où dominent le christianisme et l'animisme.

# Tableau 56 : Répartition de la population scolarisée selon le statut de l'école

TOTAL	MILIEU		SEXE			
-	RURAL	URBAIN	MASCULIN	FEMININ		

#### Statut de l'école

Privée	10,1%	5,7%	11,1%	9,0%	11,8%
Publique	75,7%	74,7%	75,9%	77,4%	73,2%
Coranique	14,2%	19,6%	13,0%	13,6%	14,9%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

## Tableau 57 : Raison de non fréquentation scolaire

TOTAL	MIL	IEU	SEXE			
	RURAL	URBAIN	MASCULIN	FEMININ		

#### Raison

Travaille déjà	9,2%	14,9%	6,1%	11,9%	7,6%
Trop cher	15,0%	10,8%	17,3%	17,7%	13,5%
Trop loin	12,0%	29,4%	2,6%	14,4%	10,7%
Terminé études	0,3%	0,1%	0,4%	0,8%	
Baisse de niveau	1,2%	1,6%	0,9%	1,8%	0,8%
Autre Raison	62,3%	43,3%	72,7%	53,4%	67,5%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

## Tableau 58 : Proportion de scolarisés par ménage

TOTAL	MILIEU			
	RURAL	URBAIN		

#### Quintile de la dépense croissante

Premier quintile	41,0%	36,6%	49,8%
Deuxième quintile	44,5%	40,8%	52,0%
Troisième quintile	44,1%	36,8%	58,7%
Quatrième quintile	48,8%	43,8%	58,8%
Cinquième quintile	51,7%	46,8%	61,9%

#### C) POPULATION SCOLARISEE ET CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE DU CHEF DE MENAGE

Les personnes scolarisées sont relativement plus nombreuses dans les ménages dont le chef est un salarié, avec un minimum de trois enfants par ménage.

En milieu rural, seul le résultat obtenu pour la catégorie indépendant agricole est significatif, les autres catégories n'étant pas ou très peu représentées.

Le constat présume que les salariés ou cadres sont en général d'un niveau d'instruction élevé et savent que l'instruction demeure la clé indispensable du développement économique et social.

Par contre, pour les autres catégories socio-économiques la sensibilisation sur le bien-fondé de l'école est toujours nécessaire pour un changement de mentalité encore fortement liée à certaines traditions qui font obstacle à la scolarisation des enfants en général, et celle des filles en particulier.

#### D) POPULATION SCOLARISEE SELON LE QUINTILE DE LA DEPENSE PAR TETE DES MENAGES

Une corrélation positive est apparente entre les dépenses globales par tête dans les ménages et la proportion des scolarisés, en milieu rural comme en milieu urbain (tableau 58 et tableau de base 15). La proportion de scolarisés par ménage varie de 41,0% dans les ménages du premier quintile (20 % des plus pauvres) à 51,7 % dans les ménages du dernier quintile (ménages les plus riches).

Ceci ne signifie pourtant pas, étant donné que les ménages riches sont en général d'une taille inférieure aux ménages pauvres, que le nombre moyen de scolarisés par ménage soit plus élevé dans les derniers quintiles.

Il est néanmoins évident que les ménages riches sont plus en mesure de supporter les frais d'inscription et d'équipements scolaires de leurs enfants.

#### 6.3.2. Non fréquentation scolaire

L'étude de la non fréquentation scolaire concerne particulièrement la classe d'âges de 6 à 20 ans. Les effectifs enquêtés sont de 1287 en milieu urbain et 705 en milieu rural, soit au total 1992 individus non scolarisés. Il convient de préciser que la population non scolarisée est définie ici comme celle qui ne fréquentait pas à temps plein un établissement d'enseignement au moment de l'enquête.

#### A) NON FREQUENTATION SCOLAIRE SELON LA CAUSE

La modalité "Autres raisons" remporte près de 73 % des réponses à la question sur la non fréquentation scolaire dans les quatre principales villes du pays contre 44 % en milieu rural (tableau 57 et tableau de base 61).

Il s'agit des raisons telles que "faute des parents, abandon volontaire, trop jeune, trop âgé, mariage, manque de soutien etc..". Il est à noter que dans cette panoplie de raisons évoquées, la "faute des parents" représente au moins 50 % des "autres raisons". Environ 6 % des non scolarisés des villes déclarent que le travail constitue le motif principal de la non fréquentation scolaire, alors qu'en milieu rural, la proportion est de 15 % pour la même raison. La cherté de l'école a été évoquée par 17 % de citadins et 11 % de ruraux tandis que la distance entre l'école et le domicile constitue un problème sérieux pour plus de 29 % des ruraux, ceci est évident puisque les enfants se rendent à l'école à pied dans un gros village ou dans le chef-lieu de canton situé à plusieurs kilomètres de leur village.

#### B) NON FREQUENTATION SCOLAIRE SELON LE LIEN DE PARENTE AVEC LE CHEF DE MENAGE

Les enfants du chef de ménage constituent le gros lot des non scolarisés aussi bien en milieu urbain (70,8 %) que rural (56,3 %). Les conjoints (de sexe féminin) constituent également une partie considérable des non scolarisés, en particulier en milieu urbain (13,1 %).

En ce qui concerne les apparentés au chef de ménage, leurs proportions par rapport à l'ensemble des non scolarisés sont sensiblement égales dans les deux milieux. Ils représentent environ 20 % des non scolarisés, ce qui laisse présumer un comportement d'indifférence de la part des chefs de ménage vis-à-vis de cette catégorie dont la scolarisation n'est pas considérée comme une priorité.

### 6.3.3. Les dépenses scolaires des ménages

## A) LES DEPENSES SCOLAIRES DANS LE BUDGET DES MENAGES

Les dépenses scolaires moyennes par habitant et par an (tableau de base 1) s'élèvent selon l'extension nationale de l'enquête à 810 FCFA par an, évoluant de 358 F CFA en milieu rural à 2401 F CFA en milieu urbain. Ces dépenses ne représentent que 0,8 % du budget total des ménages. Les dépenses scolaires sont considérablement inférieures en milieu rural par rapport au milieu urbain (0,5 % en milieu rural contre 1,3 % en milieu urbain). Elles sont en général

très modestes car sur 100 francs dépensés, moins de 1 franc est consacré à la scolarisation. Cette fraction relativement négligeable traduit une prise en charge presque totale des dépenses d'éducation par l'Etat. La différence entre le milieu urbain et rural s'explique par les revenus plus élevés des citadins leur permettant d'éduquer leurs enfants dans des établissements privés, en raison de ses prestations meilleures et son encadrement pédagogique amélioré malgré le coût plus élevé.

#### B) LES DEPENSES SCOLAIRES SELON LA CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE DU CHEF DE MENAGE

En comparant les ménages selon la catégorie socio-économique du chef (tableau de base 11), ceux dont le chef est salarié public fournissent plus d'efforts scolaires en consacrant annuellement 1,8 % de leurs dépenses pour la scolarisation. Ils sont suivis par les ménages dont le chef est salarié privé. Par contre les efforts de la catégorie "indépendant agricole" située en majorité en milieu rural, restent négligeable, avec 0,4 F CFA sur 100 F CFA dépensés. Etant donné que ces ménages ont un niveau de revenu très bas, les dépenses scolaires deviennent restrictives en tenant uniquement à l'essentiel.

### C) LES DEPENSES SCOLAIRES SELON LES QUINTILES DES DEPENSES DES MENAGES

L'analyse selon les quintiles des dépenses globales par tête des ménages (tableau de base 9)<sup>18</sup> fait ressortir une fonction décroissante de la part des dépenses scolaires dans le budget, qui évolue au niveau de l'échantillon de 1,2 % dans le premier quintile à 0,9 % dans le cinquième. Ce phénomène est apparent en milieu urbain comme en milieu rural.

Bien que les dépenses scolaires s'accroissent au fur et à mesure que les dépenses globales des ménages augmentent, les ménages dits pauvres des premier et deuxième quintiles font en proportion plus d'efforts pour la scolarisation que les ménages des quintiles supérieurs.

En quelque sorte, l'éducation est donc considérée comme un besoin fondamental dont la part dans le budget baisse au fur et à mesure que le revenu augmente.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup>L'analyse basée sur les tableaux de base 9 et 11 concerne la moyenne pondérée de l'échantillon et non l'extension nationale de l'enquête.

#### 6.4. Activités de la population

#### 6.4.1. Population selon le sexe et la situation d'activité

Environ quatre personnes sur dix de six ans et plus dans l'échantillon sont des actifs occupés depuis 12 mois, alors que 3 % sont des actifs occupés depuis une semaine seulement (tableau 59 ci-dessous et tableau de base 64).

Le nombre d'actifs est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain : les actifs comptent pour presque 74 % en milieu rural contre 35 % seulement en milieu urbain. Les catégories élève/étudiant et femme au foyer sont plus importantes en milieu urbain : elles comptent pour respectivement 38 % et 13 % de la population urbaine. La population sans travail représente 8 % en milieu urbain et 5 % en milieu rural.

Les actifs représentent une faible proportion de la population dans les villes de N'Djaména (25 %) et Abéché (34 %). Ces deux villes se caractérisent par une forte proportion de femmes au foyer de 17 % et 18 % respectivement par rapport à Sarh (5 %) et Moundou (8 %).

Alors qu'au Chari-Baguirmi rural et au Logone Occidental rural, la proportion de la population "élève/étudiant" est insignifiante, cette part est élevée au Ouaddaï rural (39,1 %) et au Moyen-Chari rural (23,3 %). Il faut remarquer qu'en Logone Occidental rural, presque 95 % de la population est active.

La proportion d'actifs ne démontre pas de grandes différences selon le sexe sauf dans les villes de N'Djaména et d'Abéché où les actifs de sexe féminin sont en proportion beaucoup moins nombreux.

#### 6.4.2. Taux d'activité et taux de chômage par groupe d'âge et par sexe

La population active comprend tous les individus âgés de 6 ans et plus qui ont exercé une activité économique au cours des douze derniers mois ou la semaine précédant l'enquête ainsi que ceux qui sont au chômage. Est considéré comme chômeur, tout individu d'âge actif qui est sans travail et disponible pour travailler et qui est activement à la recherche d'un emploi.

Le taux d'activité, qui est le rapport entre la population active et la population totale correspondante, s'élève à 39 % en milieu urbain et à 74 % en milieu rural (tableau 60 et tableau de base 68). Le taux d'activité est supérieur chez les hommes que chez les femmes,

bien qu'en milieu rural la différence soit minime (75 % chez les hommes par rapport à 74 % chez les femmes).

En milieu urbain, le taux d'activité masculin est de 47 % contre 31 % pour les femmes.

Par classe d'âge, les taux d'activité sont les plus importants pour la population entre 30 et 54 ans. Il faut néanmoins noter qu'en milieu rural le taux d'activité est supérieur à 80 % pour les classes d'âges de 15 à 64 ans. En milieu urbain, ceci n'est que le cas pour les populations entre 45 et 54 ans. En milieu rural, les populations sont absorbées par le travail agricole dès le plus bas âge au détriment des études.

En milieu urbain, les taux d'activité se situent en-dessous de la moyenne dans les villes de N'Djaména (31 %) et Abéché (34 %). Les taux d'activité y sont les plus élevés pour les classes d'âge de 45 à 54 ans. A Moundou et Sarh les taux sont plus importants, de 46 % respectivement 52 %, ce qui peut s'expliquer par le caractère encore agricole de ces deux villes. On note en milieu rural les taux d'activité élevés au Logone Occidental (95 %) et au Chari-Baguirmi (86 %), par rapport au Moyen-Chari (59 %) et au Ouaddaï (46 %), où les taux d'activité des jeunes sont beaucoup moins importants.

Le taux d'activité féminin est faible dans les villes de N'Djaména (17 %) et Abéché (27 %). Les femmes dans ces deux villes pour des raisons culturelles semblent moins intégrées dans les circuit économique que dans les autres zones.

Le taux de chômage, qui rapporte les chômeurs à la population active (tableau de base 67), est insignifiant en milieu rural (1%) mais s'élève à 11 % en milieu urbain.

Dans les villes, le taux de chômage varie de 1 % à Abéché et 7 % à Sarh à 12 % à Moundou et 18 % à N'Djaména. La population active de la capitale se caractérise par un accroissement permanent dû à l'exode rural. Le marché d'emploi actuel n'est pas en mesure d'absorber cette main d'œuvre disponible. Enfin, bien que le taux de chômage soit en général supérieur chez les hommes que chez les femmes, la relation inverse se produit à Moundou.

## 6.4.3. Population active selon la branche d'activité

Le tableau 61 révèle que la population active occupée se consacre principalement à l'agriculture en milieu rural (85%) mais s'affaire également dans les activités agricoles pour une part non-négligeable (17 %) en milieu urbain, surtout à Abéché.

Le commerce absorbe la majorité des activités en milieu urbain (27 %) et une part importante en milieu rural des activités non-agricoles (33 %). C'est le cas particulièrement dans le Chari-Baguirmi et le Ouaddaï.

Ensuite vient la transformation alimentaire des produits vivriers en farines, huiles, boissons etc... à laquelle se consacre une bonne partie de la population active tant en milieu urbain (21 %) qu'en milieu rural (7 %), mais particulièrement au Logone Occidental et au Moyen Chari alors qu'elle est quasiment inexistante au Ouaddaï.

Enfin les services privés ou publics se démarquent comme une activité typiquement urbaine dans toutes les préfectures et occupent de 12 % de la population en régions à 25 % à N'Djaména.

En résumé, les activités sont orientées surtout vers l'économie de subsistance, de commerce ou de services selon les traditions agricoles, mais touchent faiblement l'artisanat au sens courant du terme.

#### 6.4.4. Inactifs et sans travail exerçant une activité économique

Les individus ayant déclaré être sans travail ou activité peuvent néanmoins consacrer un nombre d'heures aux différentes activités économiques telles que la production destinée à l'autoconsommation ou à la vente au marché. Les activités non-économiques sont seulement celles consacrées aux activités domestiques.

Ainsi (tableau de base 69), 13 % des inactifs de l'échantillon ont exercé une activité économique durant les 7 jours précédant à l'enquête. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (31 %) qu'en milieu urbain (11 %). L'exercice d'une activité économique est plus répandue chez les inactifs masculins (43 % en milieu rural et 18 % en milieu urbain) que chez les femmes (22 % respectivement 7 %).

L'exercice par les inactifs d'une activité économique est importante dans le Logone Occidental rural (88 %) et le Moyen Chari rural (49 %): les activités agricoles et la production pour l'autoconsommation mobilisent plus que dans les autres zones les inactifs.

TOTAL	MILIEU			
	RURAL	URBAIN		

% de la population de plus de six ans

Sans travail, ni recherche	3,8%	4,2%	3,7%
Sans travail, recherche	3,5%	0,4%	4,4%
Femme au foyer	10,9%	2,8%	13,1%
Elève, étudiant	33,0%	14,0%	38,3%
Retraité, rentier	0,5%	0,1%	0,7%
Handicapé	1,0%	1,3%	0,9%
Autres	4,1%	3,4%	4,2%
Actifs occupés depuis douze mois	40,2%	64,1%	33,6%
Actifs occupés depuis une semaine	3,0%	9,7%	1,2%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

Tableau 60 : Taux d'activité et de chômage

TAUX D'ACTIVITE	TAUX DE CHOMAGE

	TOTAL	MILIEU		TOŢAL	MILIEU	
		RURAL	URBAIN		RURAL	URBAIN
Sexe masculin .	52,9%	74,7%	47,0%	8,7%	0,2%	12,4%
Sexe féminin	40,5%	73,8%	31,2%	6,0%	1,0%	9,2%
Ensémble	46,7%	74,3%	39,1%	7,5%	0,6%	11,2%

Tableau 61 : Population active par branche d'activité

TOTAL	MILIEU		
	RURAL	URBAIN	

% des actifs occupés

1 Agriculture, élevage, chasse ,pêche	42,3%	85,4%	17,4%
2 Fabrication de produits alimentaires	6,3%	1,7%	8,9%
3 Fabrication des boissons	9,5%	5,0%	12,0%
4 Industries des textiles, de l'habillemen	. 2,3%	1,0%	3,0%
5 Industrie du bois et fabrication d'ouvra	1,1%	0,9%	1,2%
6 Industries diverses	2,9%	0,1%	4,5%
7 Commerce	18,9%	4,9%	27,0%
8 Restaurants et hôtels	2,2%	0,5%	3,2%
9 Transports et entrepôts	2,2%	0,4%	3,3%
10 Services divers	8,4%	0,2%	13,2%
910 Administration publique et défense	3,9%	0,0%	6,2%
TOTAL	100,0%	100,0%	100,0%

Les inactifs qui exercent une activité économique (tableau de base 70) sont en majorité (environ six sur dix) des élèves/étudiants. Les femmes inactives exerçant une activité économique comptent pour 19 % en milieu urbain et 7 % en milieu rural. Les sans travail représentent plus que 13 % en milieu rural et 15 % en milieu urbain.

Les activités exercées par les inactifs exprimées en nombre d'heures de travail par semaine (tableau de base 71) sont plus importantes en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, 53,4 % des inactifs en milieu rural ont travaillé plus que 20 heures. Les petits travaux effectués par les inactifs en milieu urbain semblent à temps partiel : la majorité (42 %) a travaillé entre 2 et 10 heures seulement durant la semaine. Selon le sexe, le nombre d'heures travaillées est en général moins élevé pour les femmes que pour les hommes, quel que soit le milieu.

#### **CONCLUSION**

L'ECOSIT a innové en articulant une enquête budget-consommation avec une enquête sur les activités informelles des ménages.

Les quelques résultats présentés, ainsi que ceux que l'on trouve dans les rapports thématiques, donnent une idée de la richesse des informations collectées et des remises en cause auxquelles elles sont susceptibles de conduire.

On retiendra tout d'abord que la dépense et le revenu par tête sur lesquels débouche l'enquête donnent des ordres de grandeur fiables pour calculer les agrégats de la comptabilité nationale, en particulier le revenu et la consommation. Il est rare que de telles enquêtes parviennent à des montants de revenus qui soient du même niveau que les dépenses et ce résultat remarquable doit être souligné.

Par ailleurs, derrière cet équilibre global, se cachent des déséquilibres régionaux et entre milieux (urbain-rural) et catégories socio-économiques, que l'importance des transferts (autre résultat notable de l'ECOSIT vient combler.

En fait, l'un des résultats les plus importants atteints par l'ECOSIT, est bien le niveau de précision et de fiabilité avec lesquels elle a collecté les données sur les transferts reçus et versés par les ménages, et les revenus de l'entrepreneur individuel.

En ce sens, l'enquête permet d'obtenir une image singulière et extrêmement utile et importante pour comprendre le fonctionnement de l'économie tchadienne et le rôle qu'y joue le secteur informel. Certes, l'assimilation du revenu brut de l'entrepreneur individuel (RBEI) au revenu des entrepreneurs du secteur informel est sans doute un peu rapide, mais les distinctions opérées en fonction du nombre de salariés (et accessoirement du type de locai) permettent de se rapprocher des critères de la définition internationale et de proposer des résultats comptables simplifiés qui permettront une meilleure prise en compte du secteur informel dans le calcul du PIB.

La désagrégation par sexe de la plupart des données sur les entreprises permettra aussi pour la première fois de mesurer la contribution des femmes au PIB.

En fait, beaucoup reste à faire dans l'exploitation de l'ECOSIT. On n'en a fourni ici qu'un rapide aperçu. Il revient aux chercheurs et décideurs d'exploiter plus à fond toute la richesse des données qui viennent d'être mises à leur disposition.

and the complete and th

ANNEXE